National Capital Commission
Commission de la capitale nationale

Canada

Annual Report 2001–2002

...erships, new possibilities

For More Information

Corporate Information
NCC Info: (613) 239-5555
www.nationalcapitalcommission.gc.ca

Capital Infocentre
(613) 239-5000 Toll-free: 1 800 465-1867
Fax: (613) 952-8520
E-mail: info@ncc-ccn.ca

The Capital Website
www.canadascapital.gc.ca

Capital Group Reservations
(613) 239-5100 Toll-free: 1 800 461-8020
Tours and itineraries fax: (613) 239-5758

Volunteer Centre
General information: (613) 239-5373
Fax: (613) 239-5133
E-mail: volunteer_benevoles@ncc-cnn.ca
www.canadascapital.gc.ca/volunteers_benevoles

NCC Library
Librarian: (613) 239-5123
Fax: (613) 239-5179

The National Capital Commission
202–40 Elgin Street
Ottawa, Canada K1P 1C7

National Capital Commission
Annual Report 2001–2002.
New Partnerships, New Possibilities
Catalog number: W91-2002
ISBN: 0-662-66544-4

National Capital Commission Annual Report 2001–2002

Working Together:

Over the years, three functional sectors have worked in partnership at the National Capital Commission (NCC) to re-create LeBreton Flats. First *planning* laid the groundwork. Now, *real asset management* is working to prepare the ground, and soon the *programming* team will move in to bring this precious Capital asset to life as the site of national events and gatherings.

LeBreton Flats was the single most important NCC project in 2001–02. A large piece of empty land along the western edge of the downtown Capital, LeBreton Flats has lain virtually idle since it was cleared of housing and light industry in the 1960s. For several years now, the NCC has been working — with municipal partners — on a plan for redevelopment of LeBreton Flats. The result is a new home for the Canadian War Museum and a proposed area of houses and small businesses, bordered by festival parks and recreational pathways. When finished, LeBreton Flats will be exactly what the latest master plan for Canada's Capital sets out as an objective for the downtown core: it will be a place to live, work and celebrate Canada.

Administratively, the three sectors mentioned above — planning, real asset management and programming — relate to different branches and divisions of the NCC. But in practice, all three sectors work hand in hand. The redevelopment of LeBreton Flats provides a good illustration of how one sector builds on the work of another at the NCC, and of the horizontal integration of separate activities.

102-07529/

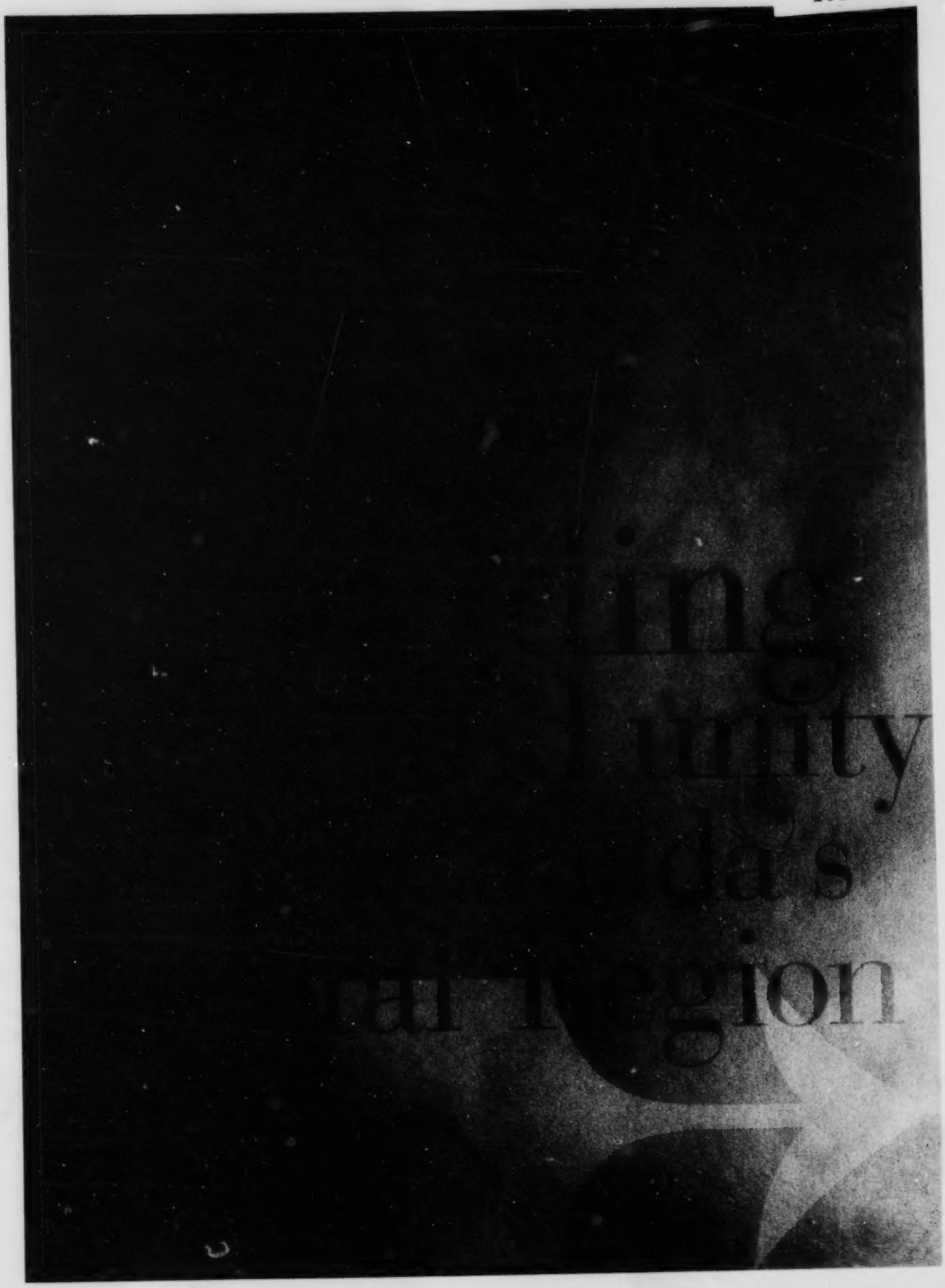

The Redevelopment of L

2000
The City of Ottawa approves revised zoning for the area.

1989 to 1994
The NCC, the Regional Municipality of Ottawa-Carleton and the City of Ottawa form a partnership to plan for LeBreton Flats.

Planning

1994
A preliminary concept plan outlining a LeBreton Flats redevelopment proposal is released. The central principle is inter-connectedness, with the site being treated as a series of interlocking systems (housing, work and open spaces), each linked to the others and to cultural and natural systems throughout the National Capital Region.

1996
A land transfer agreement results in a three-way exchange of lands within LeBreton Flats.

1997
The city's official plan amendment, which is required for the legal transfer of lands, is approved and the necessary by-law passed.

1999
The Ontario Municipal Board approves the official plan amendment.

eBreton Flats

2004
To maintain LeBreton Flats both as a green space and as a major festival site, planners have included "The Common" — a 3.2-hectare (8-acre) triangle of open space, with a design load of 20,000 people — in the heart of the development.

2001
Design of the Canadian War Museum begins toward year-end.

2001 to 2006
The first phase of the proposed subdivision (in the central-eastern area) will be developed.

2011 to 2016
The third (and final) phase will have begun by 2011, and the remaining parcels of land cleared for development by 2016.

2015

2003 to 2004
Sewers, water lines, bridges and roads (including LeBreton Boulevard, an avenue running through the heart of the area) will all be virtually completed.

2007 to 2011
The second phase of the proposed subdivision will begin south of LeBreton Boulevard, between Booth and Broad streets, north of the aqueduct.

Programming

2002 to 2004
Decontamination of the soil will begin, followed by utility installations. Parcels of land may be offered for sale in late 2003 or early 2004.

2005
The federal government has decided to relocate the Canadian War Museum to the northern edge of LeBreton Flats; the new museum plans to open its doors to the public late in 2005.

2002 to 2005
Construction of the new Canadian War Museum is slated to begin in 2002 on a riverside site south of the existing Ottawa River Parkway.

Table of Contents

2 **Working Together: The Redevelopment of LeBreton Flats**

7 **Chairman's Message**

8 **Highlights of the Year**

9 **About the NCC: Creating a Capital for Canadians**

History . . . 11
Legislation . . . 12
Crown Corporation Status . . . 12
Canadian Heritage Portfolio . . . 12
Products and Services . . . 13
Operating Environment . . . 14

15 **Governance: How the NCC Works**

Structure of the NCC . . . 17
The Board of Directors . . . 18
Corporate Governance Guidelines . . . 20

21 **The Year in Review: Renewing Relationships, Generating Support**

Strategic Issues . . . 23
In Partnership With... . . . 24
Sector I: Promoting and Animating the National Capital Region . . . 25
Sector II: Planning the National Capital Region . . . 32
Sector III: Real Asset Management and Development . . . 35
Sector IV: Corporate Services . . . 42
Stewardship . . . 48

50 **Looking Ahead**

51 **Financial Performance: Highlights of 2001–2002**

Parliamentary Appropriations . . . 53
Operating Income . . . 54
Cost of Operations . . . 54
Capital Expenditures . . . 56
Budgetary Analysis . . . 56

59 **Financial Statements: 2001–2002**

Management Responsibility for Financial Statements . . . 61
Auditor's Report . . . 62
Balance Sheet as at March 31 . . . 63
Statement of Operations . . . 64
Statement of Equity of Canada . . . 64
Statement of Cash Flows . . . 65
Notes to Financial Statements . . . 66

74 **Appendices**

I: NCC Board of Directors and Committees . . . 74
II: NCC Partners and Sponsors . . . 75

Chairman's Message

The NCC has a unique mandate — to create a great capital region on behalf of Canadians. Yet it does not work in isolation: functionally and physically, it shares its territory with elements of the federal government, with two provincial governments and with several municipal authorities. As the seat of Parliament and the home of over a million Canadians, the National Capital Region is one of the most complex jurisdictions in Canada. Because of this complexity, the character and quality of the NCC's many partnerships are vital to the NCC's ability to work effectively. Awareness of this underpinned the NCC's decision, two years ago, to undertake a governance study, which was, in essence, a study of relationships.

The study guided the NCC on a course towards change. It recommended areas where the corporation needed to change, to create new processes and to explore new partnerships. The NCC, said the report, needed to strengthen links with key federal players, to create new areas of municipal collaboration, to improve communications and to transform the processes of public consultation. The NCC took several firm steps forward in 2001–02. Notably, it convened an annual general meeting and opened it to the public for the first time ever. It also launched a corporate website as a mechanism for facilitating public access to information and as a channel for the two-way flow of information. The public response to both these initiatives has been extremely heartening.

The NCC celebrated its centennial in 1999 and, in the same year, completed a new master plan for the Capital. The centennial offered us an occasion to look backward, to mark the achievements of a hundred years of planning and development. The new plan, which sets the policy framework for the next 50 years, reminded us to look forward as well. The *Plan for Canada's Capital* gives us, in particular, the outline of what will become a revitalized central core of the Capital.

Last year, the NCC set to work, taking the vision of a living downtown and beginning to make it a reality. LeBreton Flats, lying empty at the edge of Ottawa's downtown, was the first focus of attention. With the cranes and bulldozers slated to move in very soon to take over from the planners, and with a major new national museum building on the drawing board, it will not be long before this empty field becomes a national showpiece — a place to live, work and celebrate Canada. The organization also maintained its focus on Sparks Street last year, continuing the research and consultations that will ultimately help to balance national and municipal interests at a site that is important in so many ways — for its heritage, for its potential as a residential-commercial neighbourhood and for its commanding position at the gateway to Parliament Hill.

It was a year of accomplishment; it was a year of challenge. Like the rest of the world, the NCC was affected by the horror of September 11, 2001. The world changed in an hour. Perhaps it was fitting that, last year in particular, the NCC opened the Canada and the World Pavilion, exhibiting the commitment that Canadians have to their membership in the world community.

A civilization depends on its ability to look back — to learn from history, to adapt and to change — but also to look forward. That is why the NCC strives to maintain its historical perspective, to remember that all planning is rooted in the work of earlier generations. Looking back over a century, we have reason to celebrate. Looking forward over the half century, we have a vision, a plan and a clearly defined road. Last year, we moved forward decisively along that road.

Marcel Beaudry

Marcel Beaudry, Chairman

Highlights of the Year

LeBreton Flats

Plans to restore LeBreton Flats have been in the works for decades. Now, with federal government funding in place, the NCC is ready to move. With public consultation revealing strong support for this high-priority project, the NCC finalized design and development guidelines for the site of the new Canadian War Museum, for green spaces along the Ottawa River and for a large festival park. The first step will be to clean up the soil that was contaminated during decades of industrial activity; the plan for this clean-up, called the "remediation plan," is ready for implementation.

Sparks Street Revitalization

Sparks Street, an old commercial street on the doorstep of Parliament Hill, is key to revitalizing the downtown core and enhancing the dignity and grandeur of Canada's legislative precinct. Work continued throughout the year to acquire the buildings needed to bring the area back to life. As well, studies and negotiations were undertaken to refine the plans for an area that is important not only for its location, but also as a vital downtown neighbourhood in the Capital of the 21st century.

Canada and the World Pavilion

There is a new star on Confederation Boulevard. The Canada and the World Pavilion opened its doors to great fanfare on May 10, 2001, with the Prime Minister of Canada in attendance. A permanent exhibition called "Spirit, Heart and Mind" at the Pavilion tells the stories of Canadians who have made a difference internationally. The Pavilion — which operates with the cooperation of an array of federal partners — is a new centre of international programming in Canada's Capital Region. Attractions Canada named the Pavilion Best New Attraction in Canada.

Champlain Bridge

The rebuilding of the Champlain Bridge has been the NCC's largest and most costly construction project for the past several years. In February 2002, work neared completion, and two lanes opened to traffic; the third lane is slated for completion early in the new fiscal year. It will be reserved for high-occupancy vehicles, with the flow of traffic reversing from morning to evening to serve commuters driving between Ontario and Quebec. The new Champlain Bridge is wider, stronger and better equipped than its predecessor to meet the demands of modern interprovincial travel.

Improving Communications

The NCC opened its doors in September 2001 and, for the first time, invited the public to its annual general meeting. Responding to recommendations in the governance study of 2000 (*Enhancing Relations*), the NCC offered the community an opportunity to listen, comment and ask questions. The meeting was broadcast on local television stations and was webcast on the corporation's website (the launch of which, in 2001, was another effort to improve the two-way flow of information). Afterwards, the NCC conducted a telephone survey and found that more than two-thirds of respondents looked more favourably on the corporation after this public meeting.

January 2002 Team of the Month: (back) Michel Dallaire, Denis Messier, François Leduc; (front) Charles Drouin and Pascale Laliberté; Ski-Fest 2002 organizers.

About the NCC

Creating a Capital for Canadians

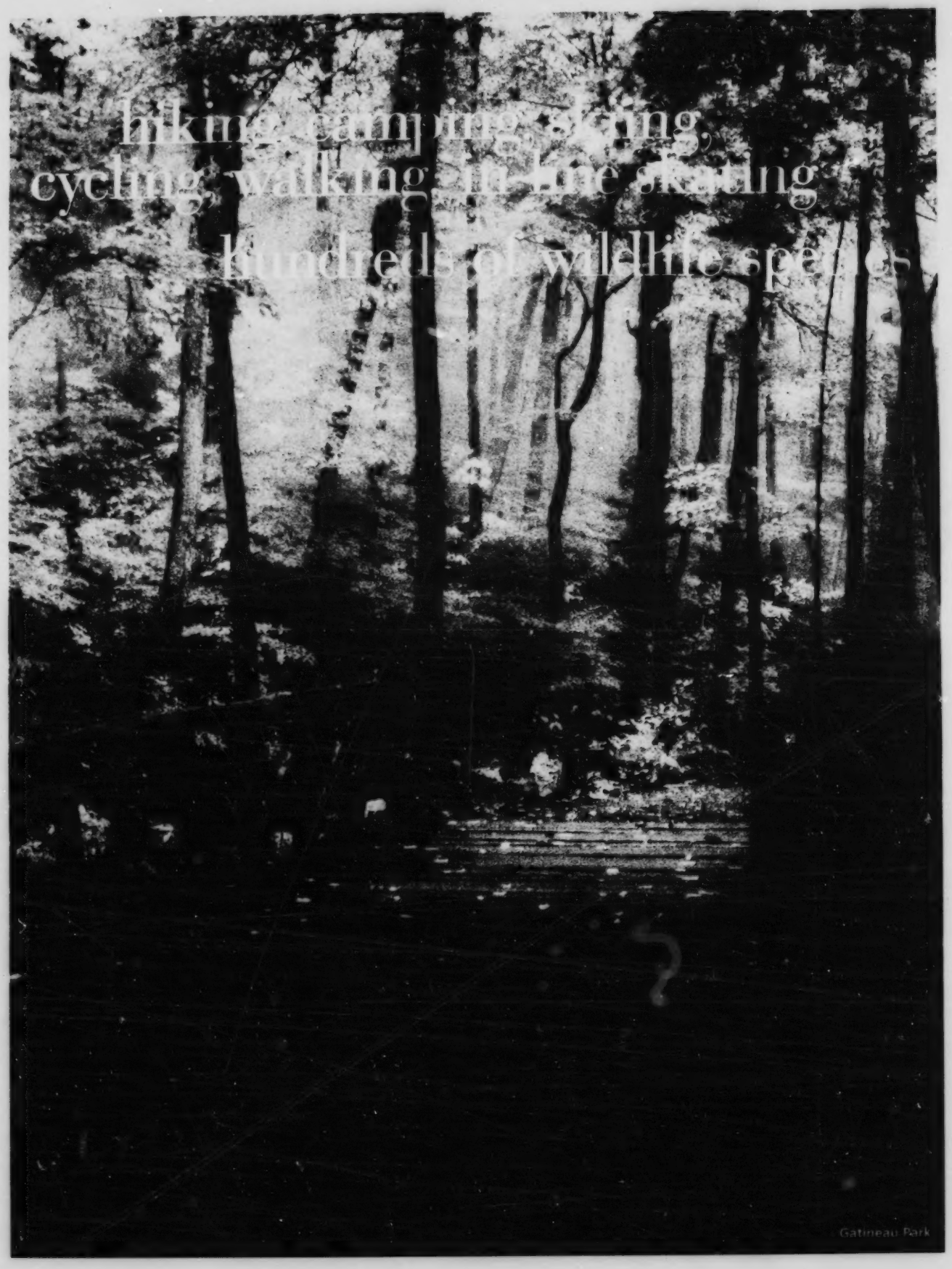
hiking, camping, skiing,
cycling, walking, in-line skating
Hundreds of wildlife species
Gatineau Park

History

In 1999, the NCC celebrated 100 years of urban planning in Canada's Capital. During a century of evolution, the Capital has evolved from wilderness outpost to modern metropolis. In that process, the NCC and its predecessors have served as agents of change. The earliest of these organizations, the Ottawa Improvement Commission (founded in 1899), focused exclusively on Ottawa, with emphasis on beautification and the construction of parks and parkways. The creation of the Federal District Commission (FDC) in 1927 signalled a refinement in approach, as Parliament recognized the need to conceive of the Capital as a larger region encompassing parts of Quebec and Ontario. One of the last important acts of the FDC was to commission the 1950 Gréber Plan, which laid out a blueprint for future development of Capital infrastructure (notably a system of urban and outlying parks and parkways, along with the Greenbelt). In 1959, Parliament enlarged upon the idea of the Capital as a national treasure by creating the NCC. Its mandate was to develop a capital that would reflect the whole of Canada as it evolved into a great modern state. The work of the NCC today encompasses not just the planning and construction of infrastructure — parks, monuments, bridges and roads — but also the creative use of public spaces in ways that communicate the heritage and culture of Canada to a broad constituency of Canadians.

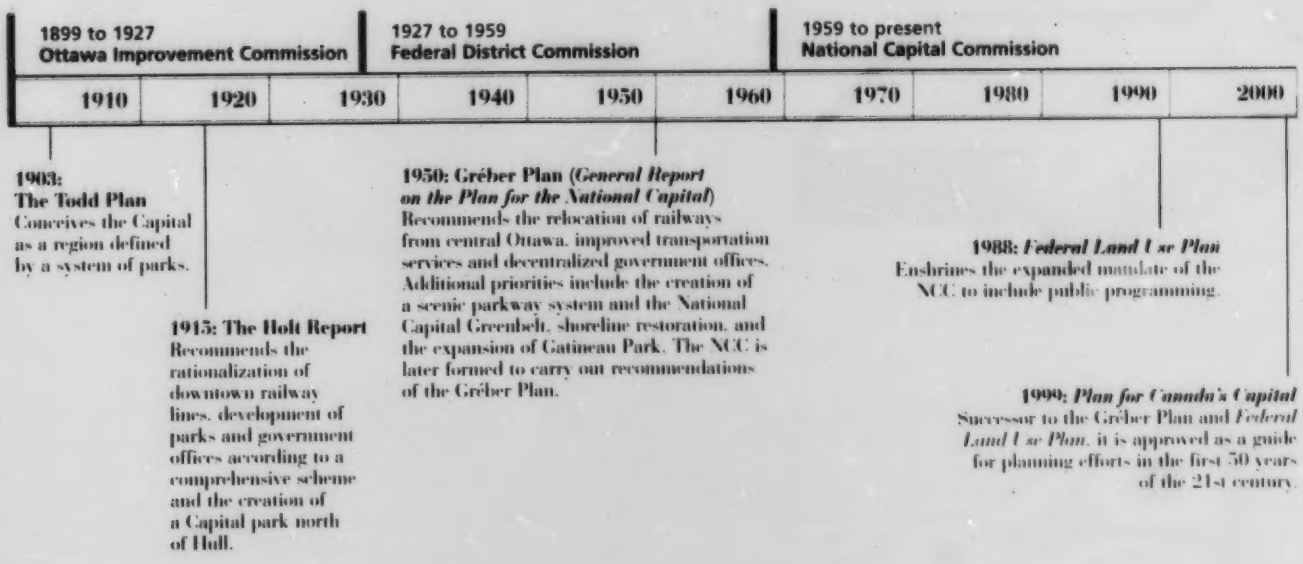

Legislation

The *National Capital Act* of 1958, amended in 1988, directs the NCC to:

> prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance; and
>
> organize, sponsor and promote such public activities and events in the National Capital Region as will enrich the cultural and social fabric of Canada, taking into account the federal character of Canada, the equality of status of the official languages of Canada and the heritage of the people of Canada.

The NCC's mandate also empowers it to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting the organization, sponsorship or promotion by departments of public activities and events related to the National Capital Region; and to approve the design of buildings and land use, as well as any changes in use relating to federal lands in the National Capital Region.

Crown Corporation Status

As a Crown corporation, the NCC functions much like a private-sector business. What distinguishes it from other corporations, however, is its public-policy purpose — specifically, to create a capital that will represent Canadians and inspire them with pride in their country and heritage.

Crown corporation status means that the NCC is subject to the accountability regime set out in Part X of the federal *Financial Administration Act*. It gives the NCC the managerial independence it must have to guide the development of federal lands in the Capital over the long term, the flexibility to harmonize its plans with those of other levels of government in the region and the power to enter into productive partnerships that will further mutual objectives.

Canadian Heritage Portfolio

The NCC is a member of the Portfolio of the Minister of Canadian Heritage. The NCC draws strength from its Heritage partners (the national museums, the Canadian Broadcasting Corporation, the National Arts Centre and others) and works to ensure that its activities complement those of its sister institutions. Together with its Heritage partners, the NCC works to address common priorities and concerns, including marketing the Capital and its institutions, broadcasting Canada Day shows and reviewing accommodation issues of the Capital's cultural institutions.

Products and Services

The NCC, in addressing its mandate, has developed a wide range of products and services. These are united not only by a common purpose and philosophy, but also by very real, functional links between four sectors of activity. In delivering diverse products and services, the NCC strikes a balance between building and preserving infrastructure (the *business* of the NCC) and using that infrastructure for nationally significant purposes (the *mission* of the NCC). (For an illustration of how various sectors collaborate over time to fulfil the mandate through a single major project, see the discussion of the LeBreton Flats redevelopment project on page 2 of this report.)

Sector I: Promoting and Animating the National Capital Region

This sector animates and interprets the Capital so as to present it to visitors as a place to experience Canadian heritage, culture and achievements through varied services, events and programs. It also increases awareness of the Capital outside the National Capital Region, through national marketing campaigns, communications contacts (broadcasting) and outreach activities.

Products:
- Events and public programming (Canada Day, Parliament Hill sound and light show, Winterlude)
- Interpretive programs (the Capital Infocentre, Confederation Boulevard, the Canada and the World Pavilion, the Mackenzie King Estate and the outdoor educational program on Parliament Hill)
- Outreach and marketing (the Canadian Capital Cities Organization, the "canadascapital.gc.ca" website, cooperative marketing campaigns, guidebooks, etc.)

Sector II: Planning the National Capital Region

The NCC guides the physical development and use of federal lands, coordinates and achieves excellence in design and plans development that is appropriate to the role and significance of the capital of Canada.

Products:
- Long-term visionary plans for the National Capital Region to guide ownership, use and development of federal lands
- Area and site plans, concepts and guidelines to shape the development and management of federal lands
- Land use and design approvals for all federal lands in the National Capital Region

Sector III: Real Asset Management and Development

The NCC manages and protects physical assets of national significance on behalf of future generations of Canadians.

Products:
- A cohesive land base that contributes strongly to an expression of Canadian nationhood in the Capital Region
- A revenue stream from leases, disposals and development initiatives to fund NCC rehabilitation and maintenance costs
- Assets (including the official residences) that are maintained to appropriate standards

Sector IV: Corporate Services

The NCC promotes the efficient and productive use of resources through the centralized provision of corporate services to all business lines.

Products:
- Corporate and financial plans and reports
- Corporate technologies and geomatics
- Information management
- Financial and procurement services
- Accommodation
- Internal audits and evaluations
- Human resources
- Corporate research
- Corporate secretariat
- Corporate communications

Once again, the International Festivals and Events Association (IFEA) honoured the NCC with many Pinnacle awards in 2001–02.

Gold

Canada Day 2001 – Best Merchandising Program – The Canada and the World Pavilion – Best Promotional Brochure – and Winterlude 2001 and the Rideau Canal Skateway – Best Miscellaneous Clothing — merchandise.

Silver

Rideau Canal Skateway – Best Pin or Button.

Bronze

Winterlude 2001 – Best Full Length TV Program produced jointly with Global Television and CBC – the Canada and the World Pavilion – Best Education Program – and NCC winter guide 2001–02 – Best Promotional Brochure.

Operating Environment

Government

The government anticipated a large surplus in 2001–02, but security and defence spending were expected to absorb much of the surplus in the wake of September 11, 2001. New spending was approved to invest in technology to bolster Canada's response to disaster, to increase border and airport security and to enhance the work of immigration and customs.

Economy

The year began on a high note, with the gross domestic product surpassing the trillion-dollar mark and the economy expanding strongly. However, uncertainty ensued after the terrorist attack of September 11. Short-term interest rates dropped to 5.3 percent in 2001, and, after September, they plummeted. At the same time, there was a sharp decline in consumer confidence, which had an especially strong impact on tourism and the insurance industries. As the Canadian economy (which is strongly tied to that of the United States) slowed, the Department of Finance predicted a recovery in the early part of 2002–03. Progressive cuts in interest rates kept inflation under control, and the Canadian dollar reached its lowest value in January 2002 before recovering slightly.

Society

In 2001, the Canadian population passed the 31 million mark, with the sharp increase largely due to an influx of immigrants and non-permanent residents. With an aging population in Canada, health care is a growth industry. Employment strongly favours those who have post-secondary education, and there is an accompanying trend towards more adult education. In the area of volunteerism, a decreasing number of volunteers is delivering an increasing number of hours. Canadians are an active people, with two-thirds of them exercising three times a week. With two-income families becoming the norm, families are shrinking in size. Cartoon movies and interactive television are major trends in the media.

Environment

With regard to greenhouse gas emissions, Canada continued to debate the ratification of the Kyoto Protocol. As of 2001–02, Canada's emissions exceed the Kyoto requirements by 20 percent. The United States announced that it would not ratify the protocol.

Technology

The number of households connected to the Internet continues to increase, as does the use of e-mail. It is predicted that, by 2005, the number of users worldwide will increase to 300 million. By 2010, it is anticipated that 95 percent of all people in the industrialized world will be connected. The shift to e-business is well established, and Internet-based commerce was expected to achieve sales of $1 trillion by 2002.

National Capital Region

The City of Ottawa faced a budgetary shortfall in 2001–02. On the Quebec side of the Ottawa River, the communities of Hull, Aylmer, Buckingham, Masson-Angers and Gatineau amalgamated to form the new city of Gatineau. The decline of the high-tech industry in 2001 had a depressing effect on the regional economy, with several large firms cutting thousands of jobs locally. As a result, the housing market cooled, though prices continued to increase. Commercial vacancies in the core slipped close to zero while vacancies increased in outlying areas. The Province of Ontario announced new funding for transit, in addition to new investments in the highway system. In particular, it will support the expansion of transit in line with "Smart Growth" objectives and principles. In the National Capital Region, OC Transpo introduced the experimental O-Train on a line running from South Keys to Bayview.

September 2001 Employee of the Month: Sandra Perek, community relations.

Governance

How the NCC Works

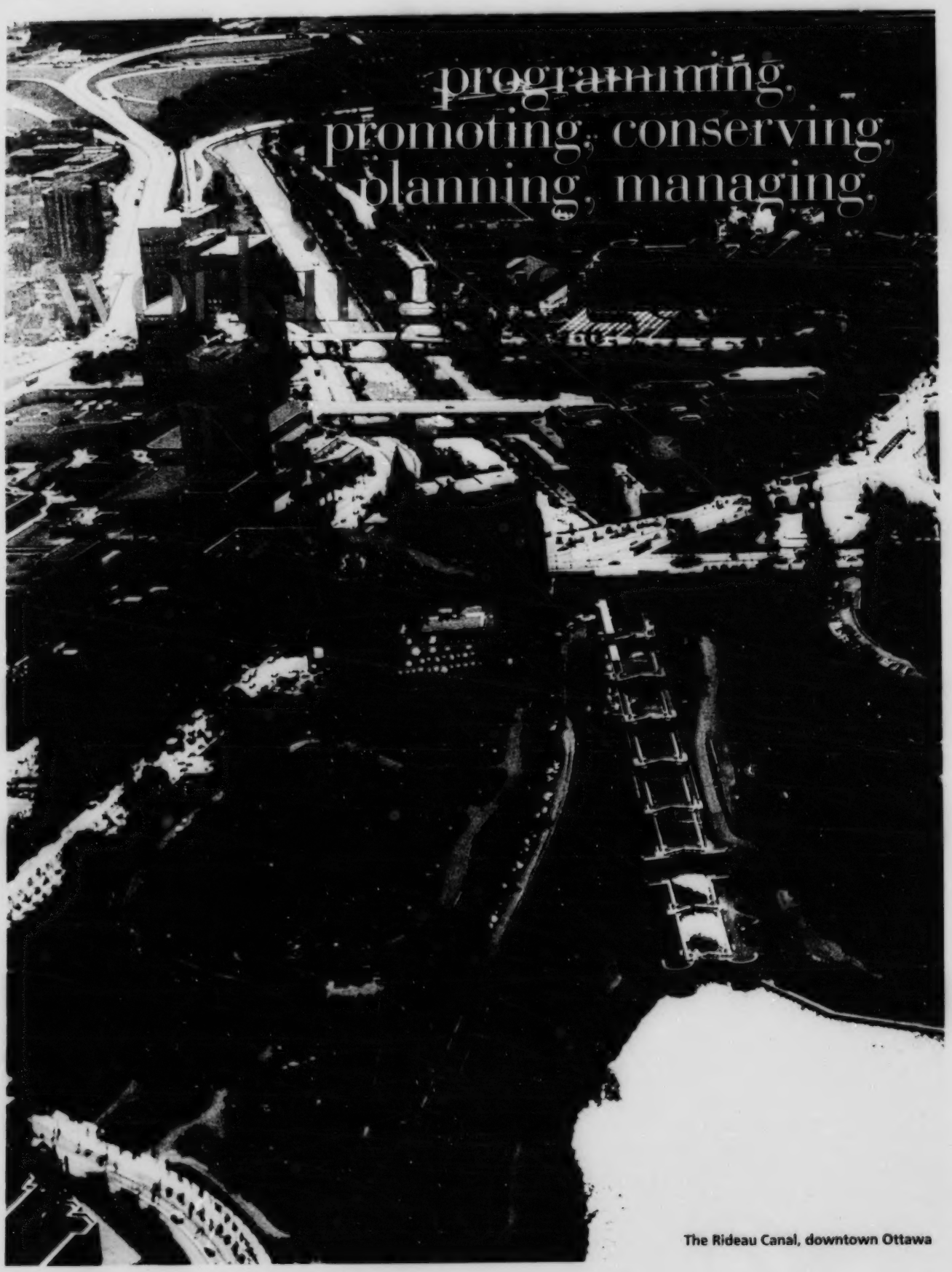

The Rideau Canal, downtown Ottawa

Structure of the NCC

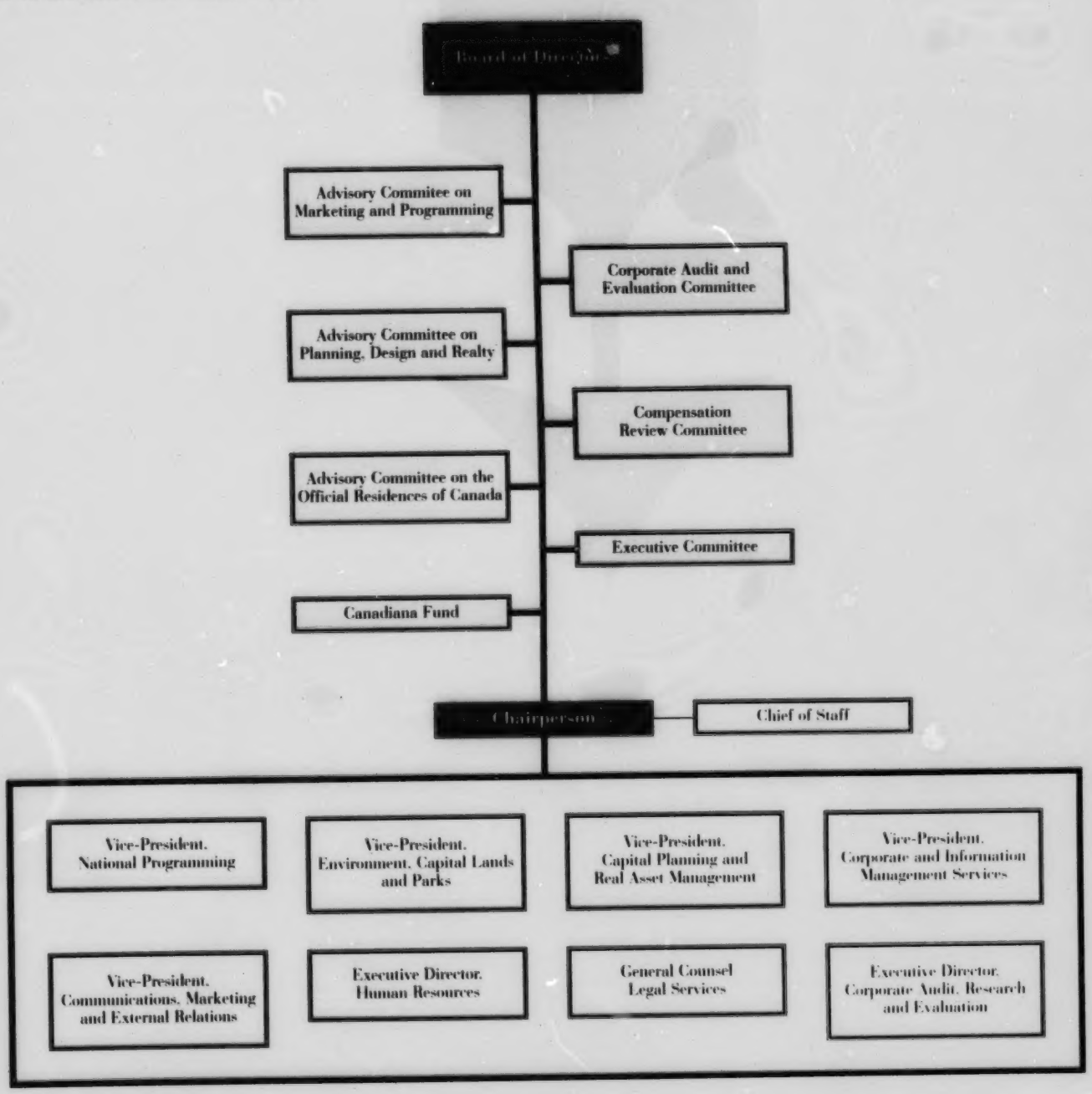

The Board of Directors

The NCC addresses its national mandate through a national board of directors, which brings together people from a wide range of professional backgrounds, both from the Capital Region and from across Canada. In accordance with the requirements of the *Financial Administration Act* and Treasury Board guidelines, the board contributes positively to the overall direction of the corporation, helping it to respond to risks and opportunities as they arise.

Board of directors (from left to right): Michael E. Kusner, Marc Letellier, Norma J. Lamont, Marc Denhez, Jacques Carrière, Marcel Beaudry, Roland des Groseilliers, Ruth Carol Feldman, Darlene Mandeville (term completed October 2001), Irving Schwartz, Dana B. Clendenning, Heather Chiasson, François Pichard, Nancy Power, Eric Charman (term completed January 2002). Not pictured: Eric A. Denhoff, Ruth A. Spence (new members).

The Executive Management Committee (from left to right): Guy LaFlamme, Diane Dupuis, Deborah Tudin, Gilles Lalonde, Marcel Beaudry, Richard Fujarczuk, Micheline Dubé, Michelle Comeau, Curry Wood, Suzanne Gustafsson.

Reporting and Responsibilities

The board of directors (also called "the Commission") governs the NCC and reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage. The board of directors is composed of the Chairperson, Vice-Chairperson and 13 other members appointed by Order-in-Council. In order to ensure national representation, the board must include five representatives from the National Capital Region and eight from across the country. The board of directors, which meets quarterly, is responsible for planning, guiding and overseeing the overall direction of the organization; for managing and safeguarding the NCC's resources; for monitoring, evaluating and reporting on performance; and for providing guidance on certain operational issues. Though the members of the board do not receive remuneration for regular board meetings, they are compensated for work on various committees. (For a list of board members, please see Appendix 1.)

Corporate Committees

The NCC manages the decision-making process, monitors performance and evaluates certain operational issues through the work of corporate committees. (For a list of members by committee, please see Appendix 1.)

Executive Committee Guides the board of directors on corporate issues and strategies and approves projects and transactions.

Corporate Audit and Evaluation Committee Reviews internal audit and evaluation reports and the Auditor General's annual financial audits and special examinations. Also takes responsibility for discussing and seeking ways to improve corporate governance and to respond to government priorities through the work of the board of directors.

Compensation Review Committee Reviews the performance, remuneration and benefits granted to full-time governor-in-council appointments, such as the Chairperson.

Executive Management Committee The Chairperson and senior managers meet weekly to review and approve staff submissions relating to new projects and the daily work of the NCC.

Advisory Committees

The NCC acquires national perspective and professional breadth through the operation of several advisory committees. Members of these committees are recruited from among recognized experts in Canada's professional, academic and business communities. The committees make recommendations and provide technical guidance to the NCC and other federal agencies in the Capital. (For a list of committee members, see Appendix I.)

Advisory Committee on Marketing and Programming Advises on cultural programming, marketing, sponsorships, partnerships and communications.

Advisory Committee on Planning, Design and Realty Advises on the use, development and management of public lands in the National Capital Region, including architecture, public works, banners, signs and statuary.

Advisory Committee on the Official Residences of Canada Advises on maintenance and operational issues related to the six official residences in the National Capital Region.

Canadiana Fund Solicits donations of heritage art, furniture and funds for the enhancement of the official residences in keeping with their public function.

Corporate Governance Guidelines

In 1996, Treasury Board and the Department of Finance published governance guidelines, entitled *Corporate Governance in Crown Corporations and Other Public Enterprises*. The NCC had already started to implement most of the provisions of those guidelines and has worked over the past few years to continue to strengthen and enhance its governance structures and practices. The NCC ensures, through regular briefings and through three corporate performance reviews annually, that the board has the information and analysis it needs to understand the issues facing the corporation so that it can provide advice and guidance. As well, the NCC follows a systematic reporting process for significant governance issues (for example, environmental management). The board has become more involved in the NCC's strategic planning process, providing guidance and direction related to strategic retreat results, in addition to reviewing the corporate plan and annual report before these documents are submitted to the Minister of Canadian Heritage.

The NCC has put in place an extensive process to orient new board members, presenting the accountability and reporting structures of the NCC and reviewing the corporation's by-laws. Board members are taken on a tour of operations and have the opportunity to meet with all members of the senior management team to discuss processes and products of the NCC and to review current issues. All members are provided with federal guidelines related to the role of Crown corporation directors, conflict of interest and governance.

Members of the board of directors act honestly, diligently, carefully and in good faith in accordance with the requirements of the *Financial Administration Act*. Board members are permitted to excuse themselves from discussions and decision-making related to potential areas of conflict of interest.

Recruitment

The NCC operates in a broad range of industry sectors, including real estate, design and construction, marketing and event planning. The Chairperson advises the Minister's office regarding the sector experience and skills that are needed to fill vacant positions on the board of directors. In 2001–02, the NCC improved this process through the development of a comprehensive competency profile for its board. This new tool will provide assistance to the board and the Minister when the time comes to choose new members: the choice of new members can be guided by gaps in skills and experience and, ultimately, the strength of the board will be assured.

Managing Risks

The board contributes directly to monitoring and providing guidance in key areas of risk. In particular, in 2000, with regional municipal reform slated for implementation, the board called for a review of the nature of the relationships between the NCC and other levels of government and the local public. The board has played an important role in monitoring the implementation of key change initiatives to address the review's recommendations, as well as being directly involved in developing the processes for the introduction of a public annual general meeting in September 2001 and regular meetings with local interest groups (the first planned for early 2002–03). In the area of environmental management, the board approved a contaminated sites management program in 1999, and it regularly monitors progress towards achieving stated goals. A regular reporting process has also been implemented related to water quality issues and response to environmental incidents. Major construction projects are monitored regularly to ensure that risks are being managed appropriately. Current projects include the official residences rehabilitation program, the reconstruction of the Champlain Bridge and the LeBreton Flats redevelopment.

Performance Evaluation

In 2001–02, the board undertook a self-evaluation of the NCC's governance practices relative to Treasury Board guidelines. After a full review, the board concluded that, in general, the corporation is well governed and managed, that the corporation has appropriate management processes in place and that a good working relationship exists between management and the board of directors. In addition, the board identified administrative improvements to facilitate its work, and made a commitment to repeat the self-evaluation process on a regular basis.

December 2001 Employee of the Month: Chantal Tremblay, volunteer coordinator.

Year in Review

Relationships, Generating Support

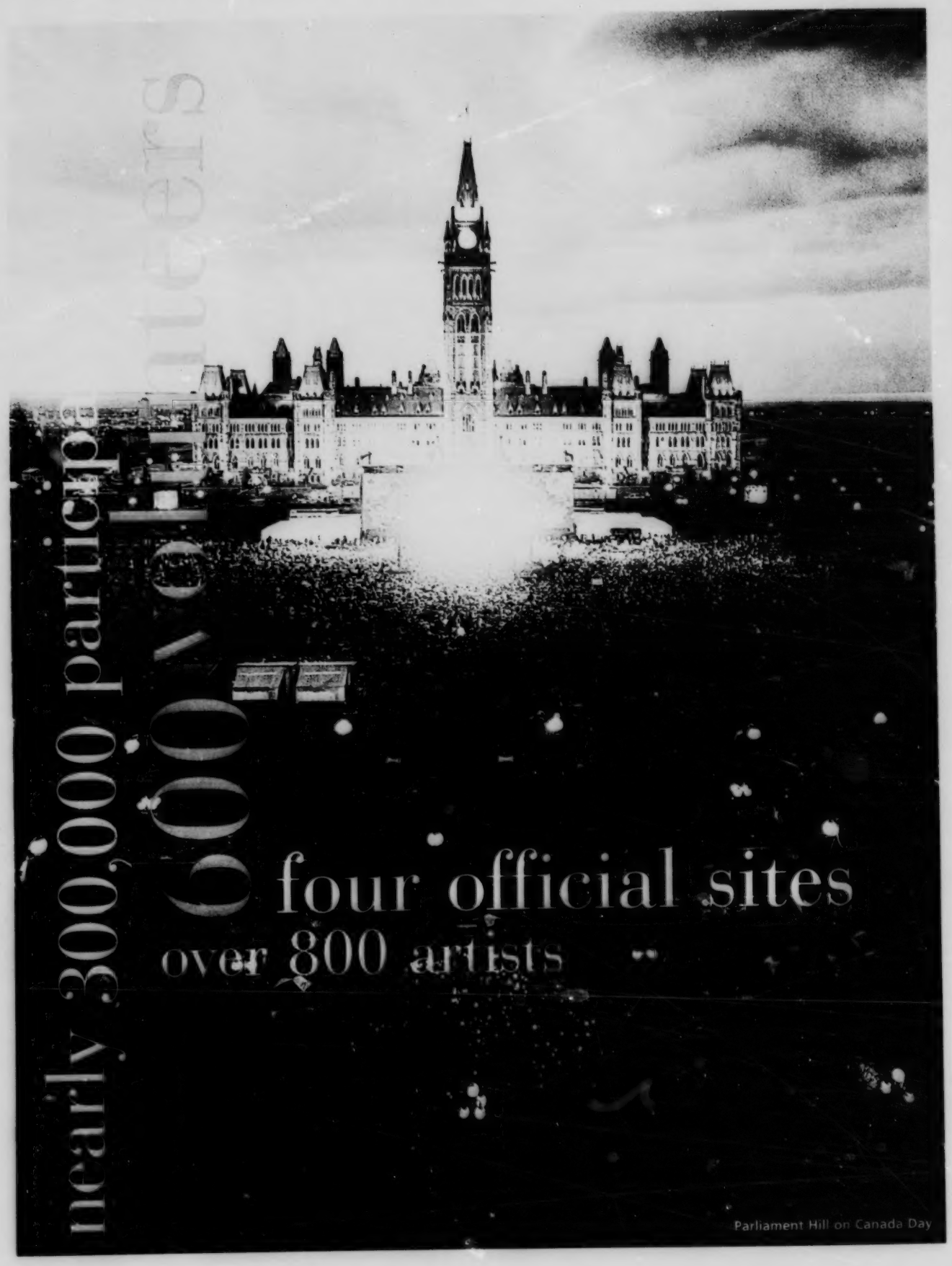
nearly 300,000 participants
600 volunteers
four official sites
over 800 artists
Parliament Hill on Canada Day

Strategic Issues

New Ways of Working

The governance study of 2000 recommended changing not so much what the NCC does, but rather how it works in several key areas. It instructed the NCC to redefine its relationship with the new cities of Ottawa and Gatineau and to speak more strongly as the voice of federal government in the region. It stressed the importance of providing more opportunities for public involvement and of reaching out more effectively to partners and special interest groups.

Building a Capital for the 21st Century

Armed with a strong new master plan, the NCC embarked last year on the next major era of Capital building. It recognized, however, that success hinged on continuing support, both political and public. To be successful, the NCC had to reconfirm itself as the federal leader in planning the Capital; it had to build and maintain support through comprehensive public relations; and it had to inspire Canadians with the idea of a great Capital.

Into the New Millennium

After celebrating the turn of the millennium, the NCC was challenged to re-focus for the future. It had to decide which of several millennial programs could continue to serve the public interest and, if necessary, how to adapt and fund them in the coming years. In developing or re-orienting its programming, the NCC understood the necessity of reaching the most diverse range of Canadians possible.

The Meaning of "Stewardship"

As steward and manager of federal lands in the National Capital Region, the NCC is concerned with safeguarding the environment. In particular, with the *Plan for Canada's Capital* seeking to bring more people to the Capital shorelines, the corporation needed to grapple with the comprehensive meaning of "stewardship" and to develop an integrated environmental strategy for the future.

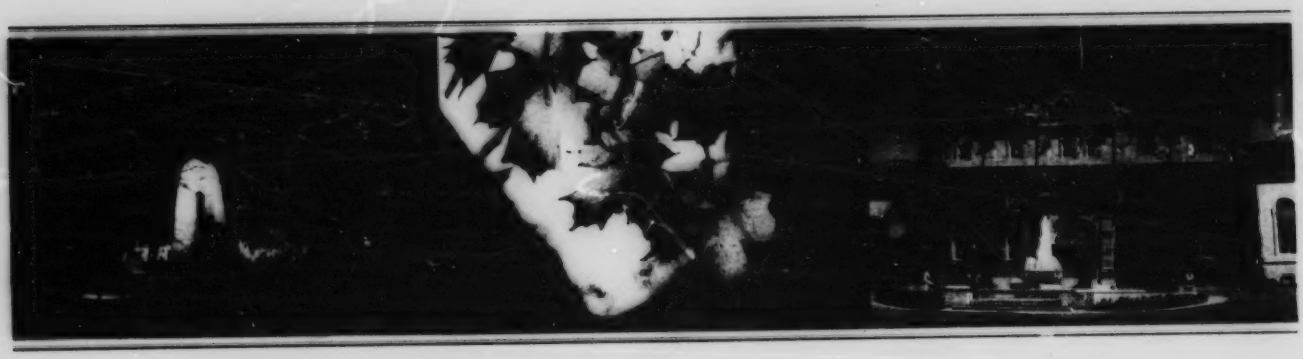

In Partnership With . . .

Partnership is key to achievement. Given the complexity of the Capital jurisdiction, the NCC has both an obligation and an opportunity to work with a range of partners to build the Capital. In doing so, it brings a unique, federal perspective to the issues and opportunities of Capital-building and blends them creatively — as these examples demonstrate — with the ideas and activities of other levels of government, non-governmental organizations, businesses, volunteers and members of the interested public.

Business Last year, corporations contributed $60,000 to help maintain the world's longest skating rink. Their generosity in supporting the Rideau Canal Skateway helped make Winterlude a success in 2002, despite the poor weather. In February, the NCC and RBC Financial Group — the NCC's partner for the past seven years in developing corporate friendships in the Capital Region — welcomed representatives from 73 corporations as guests at a special luncheon in their honour.

Transport Canada In 1927, one of the first projects of the Federal District Commission — ancestor of the NCC — was to build the Champlain Bridge. Today, as the owner of two interprovincial bridges (the Champlain and Portage), the NCC is cooperating with Transport Canada and the Federal Bridge Corporation Limited to inspect the bridges and to evaluate their vulnerability to terrorism and, if necessary, to take steps to protect them.

Municipal Planners In 2001–02, the City of Ottawa hosted the Smart Growth Summit to explore with experts and the public such pressing issues as sustainable development, alternate transportation and housing shortages. At the same time, recognizing that Ottawa is not just any city, but a capital, the municipality prepared a background paper on the special issues that face a capital community and invited the NCC to represent the "capital" interest at the Summit.

Engineers The History and Archives Committee of the Engineering Institute of Canada collaborated with the NCC on the development of an unusual heritage exhibit. As the old Champlain Bridge — a monument to the era of parkway-building in the 1920s — was dismantled last year, a huge section of an original iron girder was cut away for placement on Bate Island. The girder will serve both as an artefact and as the backdrop for an exhibit on the historic bridge.

Heritage Experts The iron gates at Rideau Hall were fabricated in 1868, soon after Confederation. Now formally recognized as heritage treasures, the gates were showing their age by 2001–02. The NCC hired expert consultants to study how the fences were originally constructed and to map every inch of the old ironwork. The result was a series of drawings, photographs and field notes that restorers are using to bring the gates back to their original state.

The City of Ottawa From time to time, large animals — bears, for example, or deer — from outlying forests wander into urban areas with the potential for danger to the animal or humans. Drawing on its experience with wildlife management in Gatineau Park and the Greenbelt, the NCC has entered into an agreement with the City of Ottawa to provide emergency control measures for large wild mammals.

The Community The NCC worked with various communities last year to organize the spring clean-up of parks and shorelines. It also launched a new stewardship program — "Adopt a Riverbank" — for stretches of the Ottawa River shoreline. It coordinated tree-planting with the Scouts de l'Outaouais in Gatineau Park that resulted in the planting of 4,000 trees donated by the Ministry of Natural Resources in Quebec.

Sector I: Promoting and Animating Canada's Capital Region

Objective: To foster Canadian pride and contribute to awareness and understanding of, and participation in, Canada's Capital and its region.

Programming

Strategy: Deliver high-impact, four-season programming that will give Canada's Capital a higher profile among Canadians and visitors, whether they visit the physical or the virtual Capital.

Winterlude Skaters who paused this year at Patterson Creek, an inlet of the Rideau Canal, found enchantment under the frosty boughs of illuminated willow trees, where a gallery of winter art had been assembled. They also found refreshment. The Alcatel Ice Café was Winterlude's newest attraction in 2002. Skaters bought hot drinks and pastries across a counter of solid ice and then went to warm their fingers at nearby bonfires. Though Winterlude 2002 suffered from unseasonably warm temperatures, good contingency planning and a last-minute plunge in temperatures allowed organizers to prepare the Rideau Canal Skateway just in time for the opening.

Canada Day Crowds once again thronged the downtown streets of Canada's Capital on July 1, transforming Confederation Boulevard into a river of people. The Governor General and Prime Minister welcomed some 35,000 celebrants to Parliament Hill at noon, while the Canadian Forces CF18 squadron roared overhead in an aerial salute to Canada, and the SkyHawks parachuted to the ground in a demonstration of precision and skill. Later that night, an estimated 100,000 gathered again for "Thrill on the Hill," a program that included some of the liveliest Canadian artists and personalities of 2001, with stars such as Alanis Morissette and Jean Leloup representing different parts of the country. The noon and evening broadcasts reached 1,654,000 people, a 24 percent increase over the year 2000.

Capital Infocentre Location, location, location. With its doors literally opening onto Parliament Hill, the Capital Infocentre has attracted substantial crowds since its establishment as a state-of-the-art visitor reception centre in 1996. With a target of 1 million clients for the first five years from 1996 to 2001, it managed to exceed the 1.3 million mark this year. To mark the centre's fifth anniversary, the first visitor to come through the doors as they opened on August 1 — a woman from Quebec City — received a "Capital" gift basket and a tremendous welcome.

Confederation Boulevard The challenge is to convey meaning. Confederation Boulevard is lined with national institutions. It offers sweeping views of historic landscapes. Only with appropriate interpretation, however, can that significance be captured and shared. *A Capital Adventure* does just that. The second edition of this colourful and award-winning guide was published in 2001, in collaboration with eight federal partners, and is now being promoted and sold across Canada. The NCC also completed the design and installation of 10 interpretive panels at Confederation Boulevard vantage points. Designed to orient, inform and entertain viewers as they wander the Boulevard, these handsome panels capture the attention with stories, images and artefacts cast in bronze. Planning has begun for the next phase of panels, featuring national sites and symbols.

Commemorations Monuments are designed for posterity. With a limited number of good potential sites in the central Capital, the NCC works very carefully with proponents to plan new installations and to ensure that every new commemoration is meaningful and important. The four monuments that were inaugurated in the central Capital in 2001 certainly met the criteria. The two that were placed in Rideau Falls Park honoured, respectively, the Mackenzie-Papineau Battalion (a brigade of Canadian volunteers who fought fascism in Spain in the 1930s) and Canada's contribution to global welfare. Other new monuments in the Capital Region honoured hockey hero Maurice Richard (who died in 2000) and the valour of Canadian Aboriginal war veterans. In addition, just prior to Malak Karsh's death in the fall of 2001, a tulip bed near the Canadian Museum of Civilization was named in his honour. It recognized his passion for photographing the beauty of Canada's Capital during more than half a century.

Targets	2001–02 Accomplishments
Contact Centre Over the five-year planning period, the NCC will establish a new public contact centre and will measure baseline public satisfaction levels in order to set targets for future performance.	The Call Centre transformed into the Contact Centre, responding to both telephone and e-mail inquiries, on June 18, 2001. Subsequently, a baseline survey of the Contact Centre was completed. The results of the survey demonstrated that 87 percent of callers were very satisfied with the overall level of service. During the year, the Centre fielded 99,443 contacts.
Capital Infocentre Throughout 2001–02 to 2005–06, the number of visitors to the Capital Infocentre and its plaza will be sustained at 325,000 visitors annually, with an emphasis on reaching first-time visitors to the Capital, as well as resident hosts.	This target was exceeded. The Capital Infocentre welcomed 330,524 visitors, representing an increase of 11 percent over the last fiscal year.
Parliament Hill Programs In 2002–03, the NCC will conduct a visitor satisfaction survey for its Parliament Hill programs and will update the programs accordingly.	The tool to evaluate visitor satisfaction is under development.
Sound and Light Show Over the five-year planning period, the NCC will maintain the number of spectators at the sound and light show on Parliament Hill (which had a record-breaking attendance of 160,000 in the year 2000–01) and sustain the existing high satisfaction levels of 85 percent.	Due to construction on the Hill, the sound and light show was cancelled for the 2001–02 season.
Canada Day Throughout 2001–02 to 2005–06, the NCC will deliver Canada Day programming that celebrates Canadian diversity, values and achievements and that will sustain or expand Canada Day programming and marketing partnerships.	Survey results indicate that close to 300,000 people visited the four official 2001 Canada Day sites, where 831 Canadian artists from across the country performed. Ninety-five percent of all participants rated the overall event as excellent or good. The survey also demonstrated that over 90 percent of the participants agreed that the event was successful in positively impacting their pride in Canada and in being Canadian.
Winterlude In 2001–02, the NCC will develop and implement, in partnership with current or new local and national stakeholders, a shared action plan to revitalize Winterlude and to work for its recognition as an event with international status.	Four major sponsors, five federal partners and eight collaborators participated in the successful delivery of events and activities. Ice sculptors came from around the globe to participate in the event. Winterlude was chosen to join the ranks of the "Top 50 Ontario Festivals."
Confederation Boulevard The NCC will take advantage of packaging and programming opportunities for Confederation Boulevard as "Canada's Discovery Route" and, by 2004–05, will deliver a system of self-guiding interpretation tools for year-round audiences.	The NCC completed the first phase of the interpretation program on the Boulevard with the installation of 10 interpretive panels and the publication of the revised edition of the guide *A Capital Adventure*.
Commemorations In 2001–02, the NCC's commemoration policies and processes will be reviewed and updated.	Work has begun on a thematic framework for the Core Area that will identify priority and secondary commemoration sites. The policy revision will be completed in 2002–03.

Festival & Events Ontario awarded the Molson Canadian Achievement Award for Best Merchandise Idea to the Canada Day 2001 Merchandising Campaign.

The Canadian Tulip Festival inducted NCC Chairperson Marcel Beaudry and former Chairperson Jean Pigott into the Order of the Tulip in recognition of the role that they and their organization have played in creating and sustaining the festival.

International Programming

Strategy: Deliver new or renewed services, programs and events in order to enhance the international positioning of the Capital.

Canada and the World Pavilion The visitor book says it all, with hundreds of entries striking the same note. Two examples: "Exceptional! I came for a quick peek and stayed three hours" and "Excellent! We come out of here feeling more Canadian." The Canada and the World Pavilion opened with the Prime Minister in attendance to speak on a subject near to his heart — Canada's role in the world as trader and humanitarian and cultural leader. The Pavilion's successful opening could not have happened without the presenting sponsor, Accenture, and the following programming partners: the departments of Foreign Affairs and International Trade and of National Defence, the Canadian International Development Agency, the Communications Research Centre and the Canadian Space Agency. The Pavilion, which henceforward will serve as a focus of international programming in Canada's Capital, includes a permanent exhibit called "Spirit, Heart and Mind" (highlighting Canadian artists, humanitarians, scientists and technologists).

International Year of Volunteers Some 7.5 million people turn out as volunteers every year in Canada, donating more than a billion hours annually. Supporters of the NCC are part of that story. Last year, 1,400 people performed 19,000 hours of work, ranging from tree planting to environmental clean-up, on behalf of the Capital. As well as hosting several volunteer receptions, the NCC singled out particular volunteers for special recognition. Notably, it installed a plaque to honour the Friends of Maplelawn Garden, the garden-lovers who have helped to restore and maintain what is said to be one of "the best preserved of the few known surviving examples of early 19th-century walled gardens in Canada." It also recognized individuals with outstanding records for volunteerism, for example, a ski patroller who has supported the NCC unremittingly for 15 years.

Targets	2001–02 Accomplishments
Canada and the World Pavilion During 2001–02 to 2005–06, the NCC will work with new partners and sponsors to establish the Canada and the World Pavilion at Rideau Falls Park according to the following targets: 1. Official opening ceremony in May 2001; 2. Visitation by 80,000 people in the opening year (April to October), increasing to 120,000 by the year 2003–04; 3. Establishment and implementation of a plan on joint programming and marketing initiatives, as well as a shared evaluation framework; and 4. Establishment of renewed and expanded partnerships for the Pavilion by 2004–05.	1. The NCC inaugurated the Pavilion on May 10, 2001. 2. During the first season, the Pavilion logged 62,000 visits, with another 23,000 people visiting the website; the target will be revised for coming years to reflect the counting method used. 3. In preparation for the second season, the NCC has prepared a new integrated marketing, communications and broadcast plan as well as a shared evaluation framework. 4. The NCC is working to solidify its relationships with current partners and sponsors.
International Year of Volunteers In 2001–02, the NCC will join the world in celebrating the International Year of Volunteers and, through events and activities in the Capital, will raise awareness of Canada's national values and identity with respect to this theme.	As well as helping the federal government to organize a recognition event for its volunteers on Parliament Hill in April 2001, the NCC honoured its own volunteers at a gala held in April and another at the end of the year. The summer 2001 version of the Future Trek program centred on the theme of volunteerism.
Games of La Francophonie In 2001–02, the NCC will provide programming and marketing support to The Games of La Francophonie.	The Capital Infocentre provided information and sold tickets for this major international sporting event. The NCC provided a range of special services to The Games including equipment loans, use of NCC sites and logistical advice.
Festivals Network In 2005, the NCC will host the annual meeting of the International Festivals and Events Association (IFEA) in cooperation with local and national partners.	The IFEA has decided to bring its annual meeting to Canada's Capital in 2006 rather than in 2005.
International Positioning The NCC will establish, by 2002–03, a comprehensive strategy, multi-year action plan and performance measures for increasing the international profile of the Capital, capitalizing on the opportunities presented in 2001 by the new Canada and the World Pavilion, Winterlude's international programming and marketing initiatives, the International Year of Volunteers and The Games of La Francophonie.	A decision was taken during the NCC strategic planning process to focus future international programming on the Canada and the World Pavilion and the Winterlude Gateway Program (which takes place every two years) due to resource constraints.

Attractions Canada chose the Canada and the World Pavilion as the Best New Attraction in Canada.

Marketing, Outreach and Promotion

Strategies: Solicit the continued and increased buy-in of partners and large, high-profile sponsors for integrated Capital programming and marketing. Reach potential audiences through targeted marketing, outreach and promotional activities.

Marketing Campaigns The number of Canadian visitors to Canada's Capital Region rose last year by 1.7 percent (to 5.7 million people), making the region the fifth largest destination in Canada. NCC marketing campaigns played a part in bolstering that trend. In a move to create a more modern, upbeat image for the Capital, the NCC invested in an imaginative summer marketing campaign, called "Expand Your Horizons." Four weather balloons were launched as part of the campaign kick-off, each bearing a prize of four days in the Capital. Those who did not find a balloon could enter an online contest on the NCC's tourism website, and some 10,000 entrants responded. In winter, the NCC partnered with Bell Globemedia, the Canadian Tourism Commission and the Ontario Tourism Marketing Partnership to launch a three-year, $3-million multimedia marketing campaign. The aim was to show off the winter Capital to readers, web surfers and television viewers across the country. The highlight was a 30-minute television show, hosted by travel reporter Jeff Hutcheson and Canadian figure-skating star Josée Chouinard.

The Canadian Capital Cities Organization The National Capital is only one of 14 Canadian capitals. In the mid-1990s, the NCC — aware that it needed a channel to extend its messages nationally — conceived and pushed for the creation of a new organization, the Canadian Capital Cities Organization (CCCO). Its purpose was to bring representatives from Canada's provincial and territorial capitals, as well as from the nation's capital, together to address the particular challenges of capital planning and programming. Since then, the CCCO and the NCC have successfully mounted a number of national projects. In February 2002, the NCC hosted the annual meeting, and the group explored the creation of a capital cities product club concept and looked at opportunities for expanding the national winter lights program (building on Christmas Lights Across Canada).

Future Trek The focus was on Canadian youth. Building on a successful millennial program, the NCC brought 200 young people, ages 18 to 24, to the Capital for an experience of communication and community-building on and around Canada Day 2001. Its importance lay in bringing young Canadians together, introducing them to their counterparts from other regions of the country and sending them home with a broader, more tolerant and more informed perspective.

Targets	2001–02 Accomplishments
Canadian Capital Cities Organization The NCC, in collaboration with the Canadian Capital Cities Organization, will sustain and revamp existing outreach programs.	New programming and marketing initiatives have been identified and an action plan will be presented at the Canadian Capital Cities Organization's national conference in Fredericton in September 2002.
Family Exchange Conditional upon financial support from federal partners, the NCC's exchange program will re-focus its reach to a youth audience and, over the next three years, will include participation from all provincial and territorial capitals, as well as the National Capital.	The 2001–02 program was postponed and a decision was made to simplify the 2002–03 program by bringing the winning participants to one destination, Canada's Capital. This decision was made with the Canadian Capital Cities Organization, based on funding constraints. The program is slated for discontinuation thereafter, unless a sponsor can be found, in order for the NCC to pursue broader-based programming opportunities with the Canadian Capital Cities Organization.
Youth Strategy The NCC will develop a youth marketing strategy and revamp its programming to reach a broader number of young Canadians and to create in them an awareness of, understanding of and appreciation for their Capital, Canada and other Canadians.	A research study polling teachers nationwide was completed, and the results are currently under analysis. This information will guide the strategy development.
Future Trek Throughout 2001–02 to 2005–06, the NCC will build on the success of the special millennial Future Trek project and, given financial support from partners and sponsors, it will continue to deliver an annual exchange and national participation program for 18- to 24-year-olds.	The 2001–02 presentation of this event was a success, involving 200 youth from across Canada. However, this national youth participation program will be discontinued in the future in favour of programs with broader reach.

Sector II: Planning the National Capital Region

Objectives: To plan the orientation, use and development of federal lands in the National Capital Region in consultation with other planning jurisdictions, to ensure that their evolution is consistent with the image, character and quality of life in the Capital. To coordinate development and ensure that uses, plans and designs for federal lands in the National Capital Region are appropriate to their national significance, natural environment and heritage.

LeBreton Flats Plans to restore LeBreton Flats have been in the works for decades. In 2001–02, those plans moved closer to realization when the federal government approved funding for the redevelopment negotiated by the City of Ottawa and the NCC in the 1990s. The plans envisage an area divided between parkland (a festival park and green space along the Ottawa River), national public uses (the Canadian War Museum) and mixed-use, residential-commercial development (to be undertaken in partnership with the private sector). In 2001–02, the NCC finalized design and development guidelines for riverside lands, the festival park and the site of the Canadian War Museum. It also planned remediation of the soils, contaminated by many years of light industrial use before 1962. Moreover, it is possible that LeBreton Flats, a camping place from time immemorial, may have archeological potential. To investigate that potential, the NCC has provided for archeological research to precede construction on the Canadian War Museum site.

Core Area Sector Plan All eyes were on the core last year. The Core Area Sector Plan will take the general principles and policies expressed in the *Plan for Canada's Capital* and apply them to the downtown areas of Ottawa and Gatineau. The sector plan represents the third phase in a three-step planning process for the heart of Canada's Capital. The first step involved the preparation of a document entitled *Vision of the Future for Canada's Capital Core Region*, finalized in 1998. Thereafter, the NCC moved on to develop a more technical *Core Area Concept of Canada's Capital*, which was submitted to a process of public consultation in 2001–02. Generally, the concept, which addresses the containment of urban sprawl through mixed-use development, was well received. However, the public's concern for heritage and the environment and its interest in transportation alternatives emerged as principal themes throughout the consultation. With the results of the public consultation in hand, the NCC turned to the development of planning principles, concepts and specific initiatives for certain discrete areas within the core. These elements will eventually be incorporated into the Core Area Sector Plan.

Capital Planning

Strategies: Position the *Plan for Canada's Capital* as the overriding vision for the future development of Canada's Capital and as the framework for the completion of various supporting plans. Encourage the integration of a "Capital" perspective into the plans of other levels of government.

Targets	2001–02 Accomplishments
LeBreton Flats By the end of 2002–03, the NCC will have obtained all necessary approvals for the redevelopment of LeBreton Flats from the aqueduct north to the Ottawa River.	Discussions are continuing with the City of Ottawa regarding certain consent and rezoning applications. The LeBreton North Urban Design Guidelines received federal design approval. Federal land use approval for the Canadian War Museum site is expected early in the next fiscal year, pending the finalization of site boundaries.
Core Area Sector Plan Through a consultative process, the Core Area Sector Plan will be completed in 2001–02.	The public consultation report for the Core Area Concept was distributed to the public in September 2001. Though completion of the Core Area Sector Plan has been deferred to 2003–04, the NCC moved forward in two priority areas within the core: LeBreton Flats (initiated) and Sparks Street (under study).
Urban Lands Master Plan In future years, other elements of the Urban Lands Master Plan will be completed (Eastern Area Sector Plan in 2003–04, Western Area Sector Plan in 2004–05, and Southern Area Sector Plan in 2005–06).	Other elements of the Urban Lands Master Plan will be postponed in order to focus efforts on the Core Area Sector Plan and the development initiatives of Sparks Street and LeBreton Flats.
Gatineau Park Master Plan By 2002–03, the NCC will complete the *Gatineau Park Master Plan* update.	Work is proceeding on target. In 2001–02, the NCC completed a re-assessment of Gatineau Park (issues, trends, visitor analysis) and will use these findings as the reference point for revisions to the plan.

In 2001, the Canadian Institute of Planners awarded the Vision in Planning Award to the NCC for its implementation of the 1950 *General Report on the Plan for the National Capital* (the Gréber Plan). The Ontario Professional Planners Institute for Urban Planning presented the NCC with the Provincial Professional Merit Award and with a District Outstanding Planning Award for its *Core Area Concept of Canada's Capital*.

Federal Land Use, Design and Transaction Approvals

Strategy: Implement federal plans, legislation and policies to safeguard and enhance the built and natural environments of the National Capital Region through the federal land use, design and transaction approvals process.

Legislative Authority In a complex jurisdiction where many diverse federal and municipal agencies are active, the NCC plays a vital coordinating role. Thus, as well as managing, developing and using its own lands and buildings, the NCC has legislative authority to review and approve property transactions and land use and design proposals emanating from other federal owners in the National Capital Region. Last year, 136 land use/transaction submissions were considered, and 110 approvals were granted or files closed. Examples of these submissions include the Rideau Canal Pedestrian Bridge and the Bayview O-Train station. As well, 168 design submissions were initiated, and 75 approvals were granted or files closed. Examples of these submissions include the Ottawa International Airport, the Canadian Museum of Civilization garden and the Queensway-Carleton Hospital expansion.

Targets	2001–02 Accomplishments
Cultural Landscapes By 2003–04, the NCC will prepare criteria for the identification and guidelines for the protection of key cultural landscapes in the National Capital Region.	The project scope has been identified and preliminary analysis for the definition of guidelines has been undertaken. In 2002–03, work will continue to define the criteria.
Artefact Collections During the five-year planning period, the NCC will ensure a suitable depository for each of its major artefact collections. Priorities within this timeframe will be the Colonel By House collection and the historic material from Leamy Lake Park.	The agreement to transfer the Colonel By House collection to Parks Canada is expected to be finalized by fall 2002. Major artefact assessments at Leamy Lake were completed and prehistoric materials have been transferred to the Canadian Museum of Civilization.

Transportation Planning

Strategy: Participate in studies led by the City of Ottawa and the Communauté urbaine de l'Outaouais to deal with interprovincial transportation issues in the National Capital Region.

Interprovincial Transportation Today, there are five bridges spanning the Ottawa River in the National Capital Region. More will be needed in years to come. The NCC, as the only planner in the region with a legislated interest in interprovincial transportation, works with municipalities and provincial governments on both sides of the river to address overarching transportation issues. Responding to recommendations in its 2000 governance study, the NCC has scheduled six meetings a year with mayors from both sides of the Ottawa River and has planned the first such meeting for early 2002–03, with transportation — and, in particular, the location of new interprovincial bridges — a main topic of discussion.

Targets	2001–02 Accomplishments
Interprovincial Bridges By 2001–02, the NCC will work with its partners to realize a joint environmental assessment study to determine the location and effects of future interprovincial bridges and the completion of the ring road system to service the National Capital Region, and it will work towards the establishment of an interprovincial transportation authority.	The joint environmental assessment study was delayed because of municipal transition in Ottawa and the Outaouais, but is expected to proceed in 2002–03.
Interprovincial Transit By 2001–02, the NCC will contribute to a joint planning study for an interprovincial rapid transit facility.	The final report was completed and made available to the public by the Société de Transport de l'Outaouais.

Sector III: Real Asset Management and Development

Objectives: To provide opportunities to enhance the rich cultural heritage and natural environment of the National Capital Region. To optimize the contribution of lands and buildings in supporting the programs and mandate of the NCC.

Land and Asset Management

Strategy: Protect natural lands and built assets through cost-effective maintenance, management, development and rehabilitation programs and through the implementation of appropriate quality and service standards.

Champlain Bridge After some 70 years of life, the old Champlain Bridge was in a critical state of deterioration. Because of this and the increasing demand for interprovincial transportation, the decision was made to replace the old bridge with a larger, three-lane structure. The reconstruction began in 1998. Two lanes opened to traffic in February 2002 and, by the end of the fiscal year, 85 percent of the work was accomplished. The renewed bridge includes a sidewalk and bicycle lane that essentially "close the loop" for recreational pathways on opposite sides of the Ottawa River. The Champlain Bridge, which will open officially in July 2002, is now wider, stronger and better equipped to meet the demands of modern interprovincial travel.

Rideau Hall The official residences — there are six of them in the Capital Region — include some of the finest historic buildings in Canada. When the NCC took over responsibility for these important buildings in the mid-1980s, it found Rideau Hall — the oldest and most fragile of the official residences — in poor condition. The NCC immediately developed a multi-year rehabilitation plan, which it has been implementing since then. The past year was one of considerable achievement, with the completion of several major infrastructure projects. The work carried out at the official residences is part of a larger program of life-cycle management, called the Multi-Year Capital Construction Program (MYCCP), which applies to all real assets owned and managed by the NCC.

Targets	2001–02 Accomplishments
Land Management Plans The NCC will prepare and implement land management plans in keeping with the completion dates of the master plans (Core Area Management Plan in 2002–03, Gatineau Park Management Plan in 2003–04; Eastern Area Management Plan in 2004–05; Western Area Management Plan in 2005–06).	The Core Area Management Plan has been deferred to 2004–05, pending completion of the Core Area Sector Plan (2003–04). It is anticipated that the Gatineau Park Management Plan will be completed on schedule. Timing of other land management plans will be dependent on the completion of the associated master plans.
Integrated Asset Management Information System By 2003–04 the NCC will implement the core components of the Integrated Asset Management Information System (IAMIS) in the following sequence: 1. By 2001–02, the templates and the inventory components of the Agreement Module will be developed; 2. By 2002–03, the basic inventory will be expanded to support other applications including the Geographic Information System (GIS), Agreements, and Life Cycle Management; and 3. By 2002–03, the Life Cycle Management component will be completed, as well as the Environmental Module.	1. The target has been extended to 2002–03 to ensure all user requirements are met. 2. An asset information management tool has been developed to interface between the asset inventory and the GIS. 3. A prototype of the Life Cycle Management module has been developed and is being pilot tested to confirm user requirements and scope. The completion of the Environmental Module has been revised to 2004-05.
Confederation Boulevard In 2001–02, the NCC will sign an agreement with the cities of Ottawa and Hull for the joint maintenance of Confederation Boulevard.	The process was delayed because of municipal amalgamations, but an agreement is expected in early 2002–03.
Construction Projects Throughout 2001–02 to 2005–06, the NCC will deliver the Multi-Year Capital Construction Program (MYCCP), which includes: 1. Work on the official residences. a) In 2001–02, the NCC will replace the roof at 7 Rideau Gate; b) By the end of 2002–03, the NCC will rehabilitate the forecourt of Rideau Hall and install a grounds irrigation system using untreated river water; and c) By the end of 2005–06, the NCC will resolve office accommodation issues and shortages at Rideau Hall and install a higher capacity underground electrical power line to serve the site. 2. Rehabilitation of the Champlain Bridge (completion in 2001–02).	1. a) Completed. b) The design of the forecourt rehabilitation was completed in preparation for implementation in 2002–03. Piping for the grounds irrigation system has been installed. c) The NCC is beginning work to rehabilitate the stable building for use as office accommodation. The design of a higher capacity underground electrical power line was initiated. 2. The rehabilitation of the Champlain Bridge will be completed by July 2002. Delays were caused by labour shortages and winter weather conditions.
Revenues The NCC will achieve the following revenue targets: 1. $11.9 million in leasing revenues in 2001–02; 2. A total of $3,489,000 from easements and licenses of occupation during 2001–02 to 2005–06 ($613,000 for 2001–02); 3. $500,000 land-lease revenues per year, principally from the Sussex-MacKenzie site; and 4. Land disposal revenues of $6 million per year.	1. A total of $13,123,000 (excluding tax recoveries) was generated in leasing revenues due to low vacancy rates and additional property acquisitions. 2. A total of $705,000 was received from easements and licenses of occupation. 3. The ground lease for the Sussex-MacKenzie site will be signed early in 2002–03 and will secure annual land-lease revenues of at least $200,000 per year, with the first payment expected in 2005–06. No other development revenues were realized this year. 4. Total disposal revenues were $5,159,000, representing 86 percent of target. One expected sale was delayed until 2002–03.

Park Services and Recreational Facilities

Strategy: Manage an appropriate range of park services and outdoor recreational facilities to enable visitors to enjoy a "green Capital" experience and to support the promotion and animation of the National Capital Region.

The Outaouais Tourism Association, at the 17th annual Grands Prix du tourisme ceremony, presented the NCC with top honours for the campgrounds of Gatineau Park.

Gatineau Park Visitor Centre The Visitor Centre, in its second year of operation, continued to fulfil its vocation as an interpreter of nature and heritage in Gatineau Park. The number of visitors grew in 2001–02, with people being drawn there not only in search of information but also to view the permanent exhibit (which tells the story of people, as well as flora, fauna and geology in the park). Visitors also came to celebrate the seasons with a changing array of temporary exhibits (such as, *Species at Risk*, *A Tulip Legacy* and *Mushrooms*).

Targets	2001–02 Accomplishments
Gatineau Park Contract By 2002–03, the NCC will implement a new contract for the provision of recreational and maintenance services in Gatineau Park.	An open competitive process was completed and a new contract awarded in March 2002.
User Fees In 2003–04, a user fee policy will be developed, and in 2004–05, a revised user fee program implementation strategy will be established based on the policy.	In 2001–02, the NCC initiated a review and background research.
Games of La Francophonie During 2001–02, the NCC will provide the venue and infrastructure support for the Games of La Francophonie.	The NCC successfully monitored and coordinated the infrastructure needs of the Games at several NCC sites.
Gatineau Park Visitor Centre In 2001–02, the NCC will increase the number of visitors to the Gatineau Park Visitor Centre and its seasonal kiosk to 60,000 (a 26 percent increase over 1999-2000 visitation rates). In addition, a visitor service card will be developed to measure client satisfaction, with the objective of reaching an 80-percent satisfaction rate.	A total of 79,500 people visited the Visitor Centre and kiosk, exceeding target levels by almost 30 percent. A visitor service card was developed for distribution in 2002–03.

Core Area Implementation

Strategy: Fulfil the role of "Capital builder" by revitalizing the Core Area of the Capital.

LeBreton Flats When the federal government approved funding for the redevelopment of LeBreton Flats in May 2001, the NCC was ready to move. It prepared a draft environmental study and screening report, which it used as the basis for public consultation and for development of an environmental remediation plan. That plan will guide the process of remediation, which is slated to begin in early 2002–03. Last year, the NCC also completed the design of LeBreton Boulevard and the environmental assessment needed for realignment southward of the Ottawa River Parkway. In preparation for the site construction, some trees have already been moved to Tunney's Pasture.

Sparks Street Revitalization Sparks Street is key to the revitalization of the downtown core, not only because of its historic importance as a commercial street in 19th-century Ottawa, but also for its position on the threshold of Parliament Hill. The *Core Area Concept of Canada's Capital* foresees a major revitalization of Sparks Street in the next few years, including the development of a public space on the approach to Parliament Hill and the introduction of mixed residential-commercial uses. In 2001–02, the NCC continued to acquire the buildings needed to bring the area back to life as a centre for "living, working and celebrating Canada." Though public and municipal debate of the Sparks Street plan continues, studies and negotiation were ongoing throughout the year, the objective being to refine the plan in a way that will balance national and municipal interests.

Canada and the World Pavilion Over the years, the NCC has collaborated on the development of many cultural facilities in the Capital — for example, the National Gallery of Canada (1988) and the Canadian Museum of Civilization (1989). Its contribution is typically through the provision of high-profile sites, design approvals and landscaping. In 2001–02, however, the NCC gave birth to a cultural institution of its own: the Canada and the World Pavilion is the first major development on Confederation Boulevard's "international" sector (Sussex Drive north). Construction was completed, and the small but elegant building opened for its first season of programming and exhibition on May 10, 2001.

Targets	2001–02 Accomplishments
LeBreton Flats Pending partnerships and government funding, in 2001–02, the NCC will complete an environmental remediation plan for LeBreton Flats and will commence remediation by 2002–03.	The federal government has approved funding for the redevelopment, and the NCC is on target to begin remediation of the Canadian War Museum site.
Canada and the World Pavilion By April 2001, the NCC will complete construction of the Canada and the World Pavilion at Rideau Falls Park.	Construction of the Canada and the World Pavilion was completed on schedule.
Sparks Street Revitalization By 2001–02, pending funding, the NCC will obtain all the necessary approvals to proceed with the implementation of the Sparks Street revitalization.	The federal government approved funding for further study. The NCC participated in a mediation process regarding the Sparks Street Heritage District designation, and will continue to work towards a resolution to this issue.
Plan for Canada's Capital Over the five-year planning period, the NCC will initiate implementation of the *Plan for Canada's Capital*, with a focus on the Core Area Sector Plan.	The NCC began work to develop a commissioning and implementation plan for the *Plan for Canada's Capital*.

Green Capital

Strategy: Develop the recreational pathway network and associated services as key components of the Green Capital Strategy.

Recreational Pathways From the 1970s onward, the NCC has been steadily building and developing an extraordinary system made up of recreational pathways that parallel the waterways and connect virtually every corner of the National Capital Region. Today, the system encompasses some 170 kilometres of pathway. As well as finalizing its five-year strategy for future development and promotion in 2001–02, the NCC strengthened the link with other Canadian networks by installing signage to show links to the Route verte (a system of paths and special lanes that stretches throughout Quebec). For the Greenbelt, plans, surveys and construction drawings are now in place in preparation for next year's building of the section of the Greenbelt Pathway from Watts Creek to Shirleys Bay. The NCC also worked to maintain existing pathways, notably through the widening and resurfacing of sections that run along Leamy Creek and through Montcalm Park in Gatineau.

Targets	2001–02 Accomplishments
Green Capital Strategy In 2001–02, the results of the Green Capital/Visitor Survey Module I and Module II will be integrated into the development and implementation of the Green Capital Strategy, which will include the development of a specific program plan for the recreational pathways as one of its main targets throughout 2001–02 to 2005–06.	The NCC used the survey results to assist in developing the terms of the maintenance and recreational services contract for Gatineau Park. A five-year strategic plan for the recreational pathways was developed and approved.
Recreational Pathways Together with partners, the NCC will complete the following initiatives for the recreational pathways: 1. By 2004–05, an update of the "Strategic Development Plan for an Integrated Network of Recreational Pathways for the National Capital Region (1994)"; and 2. By 2005–06, a five-year plan for the upgrade of the recreational pathway network, including missing links, rehabilitation and the Greenbelt system.	1. The schedule for completion is unchanged. 2. Plans to complete certain key links in the recreational pathway network were developed, and will be implemented in 2002–03.

Public Regulations The issue is of one of public safety and enjoyment. To ensure that lands are used appropriately, the NCC regulates and controls public use of its lands — for example, through various regulations applying to cars, boats and dogs. In developing the revised Animal Control Regulations, the NCC consulted intensively with the public and, due to the concerns voiced, agreed to compromise in many respects. For example, certain parks that are heavily used by picnicking families will be closed to dogs. In other areas, off-leash privileges will be extended. The new regulations will go into effect in spring 2002, and a program of awareness-building and gradual enforcement will begin shortly thereafter.

Capital Stewardship

Strategy: Fulfil the role of Capital steward by ensuring the preservation, protection and sustainable use of built and natural assets in Gatineau Park, the Greenbelt and Capital Urban Lands.

Targets	2001–02 Accomplishments
Regulations The NCC will prepare and implement the following regulations to ensure the protection and management of NCC lands: **1.** In 2001–02, the NCC will implement Animal Control Regulations; **2.** In 2002–03, the NCC will initiate a review of its *National Capital Commission Traffic and Property Regulations*; and **3.** By 2005–06, the NCC will implement revised *National Capital Commission Traffic and Property Regulations* as needed.	**1.** Final government approvals are expected in the spring 2002. **2.** In 2001–02, the NCC initiated a review of existing documentation for analysis. **3.** Implementation of the revised regulations will depend on the outcome of the 2002–03 review of the existing regulations.
Environmental Management During the 2001–02 to 2005–06 planning period, the NCC will implement its renewed Environmental Management Strategy, which will include specific targets and milestones in the area of natural resource management, land use management and environmental stewardship.	The NCC approved the renewed Environmental Management Strategy and implemented internal and external communications. Improvements were made to the Environmental Action Plan.
Contaminated Sites Management Throughout 2001–02 to 2005–06, the NCC will complete Phase I Environmental Site Assessments (ESAs) on all its high- and medium-priority contaminated sites (over 600 property assets). It will also complete detailed Phase II ESAs, plus risk assessments, management, clean-up and monitoring as appropriate, on sites with a high risk of impact on human health and/or in non-environmental compliance. The NCC will also perform ESAs on all transaction properties.	Phase I ESAs were completed on 51 of the 52 high- and medium-priority sites planned for 2001–02, bringing the NCC to a 74 percent completion rate for these sites. In addition, 26 Phase II ESAs were completed, rehabilitation work was carried out on five sites, 16 sites were monitored and risk assessments were completed on two sites. For property transactions, a total of 23 Phase I ESAs, 17 Phase II ESAs and two risk assessments were completed.
Environmental Assessments From 2001 to 2006, the NCC will continue to undertake Environmental Impact Assessments for all NCC projects, developments and transactions under the *Canadian Environmental Assessment Act*, and strategic environmental assessments on all its plans in compliance with the 1990 Cabinet directive.	The NCC managed 21 Environmental Impact Assessments and completed 32 environmental screening reports and strategic environmental assessments for NCC projects.
Environmental Priority Maps During 2001–02 to 2005–06, the NCC will circulate copies of and promote its environmental priority maps to federal landholders in the NCR, and work with the new City of Ottawa and other municipalities to share environmental information and to update the maps.	The circulation of the environmental priority maps has been delayed to 2002–03 because of other project priorities.

Sector IV: Corporate Services

Objective: To provide corporate-wide strategic, financial and human resource advice, as well as technological tools and expertise, to ensure the effective and efficient operation of the corporation.

Human Resources

Strategy: Take steps to rebuild the NCC's human resources foundation to promote a committed and motivated workforce and to develop and implement an action plan during the five-year planning period.

Classification As a separate employer, the NCC has the flexibility to tailor its classification system to its own particular needs. A new classification system, the result of many months of hard work and consultation within the NCC, was launched in January 2002. The former plan, which dated back to 1994, had served the NCC well; however, evolution of the organization and the downsizing and commercialization that took place in the mid-1990s made the system obsolete. The new system is better suited to the NCC's size and professional workforce, with only 10 levels (rather than 16).

Renewal Continuous learning is essential for an organization to run smoothly from one generation of managers to another. The NCC has prepared a corporate training plan and set targets for investment to ensure that continuous learning takes place and that employees have the skills and knowledge they need. To prepare for the retirement of a large number of employees in coming years, the NCC has also implemented a succession planning program. Through a process of self-identification and comprehensive evaluation, potential successors can implement a tailored development plan that will ready them to step forward and shoulder more responsibility. Programs are being put in place for all management levels, as well as for key professional positions within the organization.

Values The NCC embarked on a values exercise, inviting all employees to participate in defining the ethics of the corporation. The result was the Statement of Values, officially unveiled in June 2001. Employees also had input into the development of a series of behaviour statements to guide how employees should deal with others. The emphasis thereafter was on incorporating those values and behaviours into the work of the NCC. Employees in each branch of the NCC worked together to develop a tailored action plan to focus on the areas of weakness identified, with specific targets for improvement.

Workforce Diversity The NCC recognizes the importance of a diverse workforce that mirrors the profile of Canadians. Not only does diversity ensure the best performance through a combination of perspectives and approaches, but it also enables the corporation to reach out more effectively to all Canadians. In order to ensure that all employees understand and support this type of work environment, a pilot employment equity and diversity awareness workshop was delivered last year and will be included as part of the NCC's general employee orientation program. The NCC also introduced measures to assist in recruiting students from employment equity designated groups.

Targets	2001–02 Accomplishments
Training and Development In 2001–02, the NCC will target resource expenditures on employee training and development of three percent of base salaries and an average of 37 hours per employee.	The target was revised to 2.7 percent of salaries, or 30 hours of training, to take into account the untracked time spent in corporate values workshops. Overall, the NCC realized 1.6 percent of salary base and an average of 26 hours of training per employee. The variance may be attributed, in part, to indirect impacts of September 11 (i.e., reluctance to travel, course cancellations).
Renewal In 2001–02, as part of its human resources renewal initiative, the NCC will: 1. Implement its revised job evaluation system and update its classification system as indicated; 2. Implement Phase II (middle managers and directors) of the Succession Management Plan; 3. Evaluate the implementation of the results of the corporate values initiative.	1. The new classification system was implemented at the beginning of 2002. 2. Phase II was partially completed. The self-identification process for director positions was completed and the evaluations are virtually complete. The process for middle manager positions has been deferred to 2002–03. 3. The development of values action plans by each branch at the NCC was monitored. A system has been put in place to evaluate implementation of these plans on a periodic basis for the upcoming year.
Health and Safety In 2001–02, the NCC will implement strategies to become compliant with the revised *Canada Labour Code*, part two.	A new occupational health and safety policy was prepared, policy work was undertaken related to prevention of harassment and violence and a hazard recognition process was launched. A formalized emergency response plan will be reviewed as part of a broader business continuity plan in 2002–03.
Collective Agreement In 2001–02, the NCC will complete the second round of collective bargaining.	A new collective agreement was signed on February 1, 2002.

Statement of Values We, at the National Capital Commission, are proud to enrich Canadian society. We realize our national mandate with dignity, integrity and passion. We embrace a spirit of open communication, cooperation and teamwork to foster a common vision, while professing and putting into practice the values of respect, well-being and commitment.

Corporate Website The year 2001 marked the launch of the NCC's corporate website, an important element in the organization's response to the Government On Line initiative and the recommendations of the governance study. To date, the public response has been outstanding. The site received 166,000 visitors between June 2001 and the end of March 2002. Even more significantly, visitors took time to explore the site. Two to three minutes is the industry standard for an interested web browser. Visitors to the NCC's new corporate website stayed on site for an average of eight minutes! The new business-related site complements an award-winning tourism site that has been up and running since 1996. Now people wanting information on how the NCC works or seeking an update on current plans and projects have easy access to accurate information and, in particular, the timing and results of public consultations. They also have an easy way to communicate their views to the NCC.

State-of-the-Art Mapping A sustained effort over the past five years has put the NCC on the map in terms of orthophotographic mapping technology. Every three years, the NCC renews the information layer of its Geographic Information System (GIS). This layer consists of "orthophotos," which are extremely detailed and mathematically accurate maps based on digitized aerial photographs. Five years ago, the NCC began to pioneer a new way of obtaining information for these updates. In 2001–02, it completed its second orthophotographic mapping project, with coverage now extending to nearly half of the region (2,200 square kilometres).

Technology

Strategy: Exploit information technologies that provide a strategic advantage for the corporation and facilitate effective and efficient management.

Targets	2001–02 Accomplishments
Government On Line From 2001–02 to 2003–04, the NCC will participate in and promote the objective of Government On Line (GOL), as follows: 1. in 2001–02 and beyond, the NCC will continue to pursue and enhance its efforts to use the web as a key component of marketing and outreach programs; 2. in 2001–02, the NCC will begin to use the web as an integral part of its public consultation process; 3. in 2001–02, the NCC will introduce a web-based business component to begin the transformation into a web-based business and by December 31, 2004, the NCC will have transformed into a web-based business operation, subject to the availability of funding requested under the GOL initiative; 4. in 2001–02, the NCC will promote the development of a "virtual Capital" in concert with other members of the Heritage portfolio to provide increased access to the "experience of Canada's Capital" for Canadians and international audiences and by the year 2002–03, a concept and implementation strategy for this initiative will be completed, followed by implementation of Phase I in 2003–04, subject to the availability of funding requested via the GOL initiative.	1. New websites were successfully launched for Winterlude, for the Teachers' Resource Centre, for Gatineau Park, for the Canadian Capital Cities Organization and for the Volunteer Centre. 2. The corporate website is being increasingly used to provide information to the general public and stakeholders related to NCC projects and activities (e.g., LeBreton Flats redevelopment). Other potential web tools for public consultation are being studied. 3. As of 2001–02, the NCC is actively using the corporate website for communications, marketing, outreach and public consultations. Studies are planned for 2002–03 regarding e-commerce. 4. The NCC continues to pursue the potential to develop a "virtual Capital" concept together with Canadian Heritage Portfolio partners, but implementation will be dependent on the identification of a source of funding for the project.
Electronic Document Management In 2001–02, the NCC will continue to support the current Electronic Document Management (EDM) pilot project, and it will present recommendations for subsequent phases.	Work continued to realign and expand the pilot group in support of major corporate projects and priorities. Plans have been approved to introduce EDM throughout the corporation over the next two years.
IT Security In 2003–04, the NCC will put in place the federal government's supported security encryption infrastructure.	The NCC is monitoring the federal government's pilot project to identify best practices for implementation. Currently, the NCC's requirements for security encryption are minimal.

The Association of Canadian Map Libraries and Archives presented a Certificate of Appreciation to the NCC in recognition of its substantial and innovative contribution to public education and geographic knowledge of Canada.

Communications and Corporate Positioning

Strategy: Implement measures to increase the public's awareness and appreciation of the NCC's achievements and activities.

Corporate Positioning Responding to recommendations in the governance study of 2000, the NCC held an annual general meeting in September 2001 and opened the meeting to the public. The intention, by allowing the community an opportunity to listen, comment and ask questions, was to enhance the public's understanding of the NCC's activities, past and present, and to build support. The meeting was broadcast on local television and webcast on the corporation's website. A local follow-up survey indicated that two-thirds of respondents felt that the annual general meeting had improved their perception of the NCC. Other aspects of local public perception were also polled, with an 85 percent recognition rate of the NCC, and 51 percent reporting a positive or very positive reaction to the NCC versus 17 percent with a negative reaction. However, the survey also pinpointed a perceived lack of communication and openness as a source of difficulty. These results will help the NCC plan measures to improve its visibility and perception in the region.

Targets	2001–02 Accomplishments
Marketing and Communications In 2001–02, the NCC will develop a strategic plan for marketing and communications.	Drafting of the strategic plan for marketing is nearing completion. The communications component has been deferred until next fiscal year due to staffing delays.
Internal Communications As a follow-up to the completion of the corporate values exercise, the NCC will consult with its employees to develop a new internal communications strategy.	Several new measures were put in place to facilitate internal communications, including a periodic employee bulletin and e-mail communiqués. The resources have been put in place to implement a new internal communication strategy early in 2002–03.
Public Consultation In 2001–02, the NCC will develop a formal public consultation policy, which will include consultation to obtain public input to policy.	The draft policy is nearing completion and will undergo internal and external consultations in early 2002–03.
External Relations In 2001–02, the NCC will implement measures to enhance relations with various levels of government and the public.	A Speaker's Bureau was established and speaking occasions with local groups are being planned. The process for the tripartite committee (consisting of the NCC Chairman and the mayors of Ottawa and Gatineau) was established and the first meeting scheduled for early 2002–03. The first session with the NCC board of directors and local interest groups was planned for May 2002.

Research Good information is key to good decision-making. In 2001–02, the NCC undertook several major research projects touching on a full range of themes, programs and events. Research helped the NCC to identify emerging trends in local tourism for use in benchmarking future tourism findings. It also helped the NCC to monitor the local public's perception of the NCC's mandate and activities. As the federal government planning agency, the NCC collaborated with Public Works and Government Services Canada to study federal employment. Once again in the area of research, the impact of September 11 affected corporate priorities, and a report was prepared on the potential effects of terrorism on the economy and tourism. Programming research focused on measuring satisfaction and impact related to Canada Day festivities, the Canada and the World Pavilion and the Contact Centre. By means of an annual summary report of all corporate research, the NCC shares the results of research studies with interested organizations.

Corporate Audit The function of Audit and Evaluation at the NCC is to apprise the Corporate Audit and Evaluation Committee and senior management of the effectiveness and the efficiency of the controls, processes and programs of the corporation. In 2001–02, the group focused on the important area of security, which proved to be timely in view of the events of September 11. The audit looked at several aspects of security, and, at year's end, continued to work on the overall assurance opinion. Other risk areas — for example, procurement practices — are examined annually.

Alternative Fuels The NCC fleet remains steady at 32 vehicles (unchanged from 2000–01), though the number fluctuates to 40 during the summer season. As part of its commitment under the *Alternative Fuels Act*, the corporation continues to rely on Q-Tool Analysis (developed by Natural Resources Canada) to support the NCC's fleet replacement plan. The plan mandates the replacement of vehicles every four to seven years. The purchasing policy supports a move to smaller vehicles (four to six cylinders), which are more than adequate for the NCC's purposes. The vehicles are fuelled, whenever possible, with environmentally friendly, low-level ethanol blended fuels. Electric cars are available on the market and will be considered when they become more affordable.

Targets	2001–02 Accomplishments
Research The results of studies conducted according to the Corporate Research Plan will be accurate, timely and relevant.	This target was met. Research studies were conducted in the areas of communications, programming, tourism and employment trends, with results integrated in planning improvements to the quality and impact of NCC activities.
Public Opinion In the summer of 2002 and as a follow-up to the benchmark surveys of 2000–01, public opinion research will be conducted on the public's awareness and support of the NCC.	Selected questions from the governance study of 2000 were included in a local omnibus survey in 2001 and the results posted on the corporate website.

Research and Audit

Strategy: Conduct strategic and tactical research to inform decision-making for purposes of strategic planning and to support concept testing for new programs, services, products and the assessment of program effectiveness.

Stewardship

The NCC, through its environmental activities, seeks to contribute to the development of a national capital region where the quality of the natural or biophysical environment is sustained or enhanced for the benefit of present and future generations. Also, as the agency with a mandate to create pride and communicate Canadian values through the Capital, it seizes every opportunity to build partnerships and use them to promote and demonstrate good environmental values.

Environmental Management Strategy
In 2001, the NCC reviewed the array of actions it takes regarding the environment as well as the results of previous environmental audits and concluded that it has a solid base of programs to manage environmental issues. However, the NCC felt it could better state and communicate the philosophy underlying its various actions. Therefore, it articulated a vision statement and six principles as a philosophical basis of action. At a planning level, it defined strategies and created a multi-year action plan that integrated the vision, principles and strategies into a program of concrete action.

Contaminated Sites Management Program
The NCC employs the Environmental Site Assessment (ESA) process to screen contaminated sites. The process uses a phased approach to categorize sites according to the Canadian Council of Ministers of the Environment National Classification System. The NCC's program for the management of its own contaminated sites extends over a period of eight years, from April 1, 1999 to March 31, 2007. During that time, the NCC plans to investigate 90 percent of its properties and to implement corrective measures as required. The program also deals with the management of fuel storage tanks on NCC lands, through the planned completion of an up-to-date inventory and the development of an inspection program and detailed procedures for storage tank management.

Environmental Impact Assessments
The NCC voluntarily follows the key provisions of the *Canadian Environmental Assessment Act*, conducting Environmental Impact Assessments on all projects and transactions. It also conducts Strategic Environmental Assessments on all its land use plans.

Federal Land Use Approvals
As federal land use authority, the NCC reviews all federal government proposals to change, build or demolish federal assets in the region, taking the environmental impact of proposed work into account. (See Targets and Accomplishments on page 32.)

Natural Resources Management
The NCC works to protect natural areas and ecosystems, to minimize the effect of recreational activities in Gatineau Park on the environment, to protect plant and animal species on NCC land and to monitor water quality. For example, in Gatineau Park, the NCC completed rehabilitation of Pink Lake and remediation of numerous sites affected by over-use, evaluated habitats that needed restoration and identified vulnerable species. In the National Capital Greenbelt, the NCC restored habitat, undertook rehabilitation and assisted in exercises to link areas of the Greenbelt to other natural areas.

Lease Management
The NCC incorporated environmental provisions into all new and renewed agricultural and residential leases and initiated an awareness program for agricultural tenants. Water quality was tested and monitored at all wells on leased properties. Remediation measures were undertaken as needed.

Pesticide Use
As per policy, the NCC applied no pesticides in Gatineau Park. In addition, the NCC is working on the creation and implementation of an Integrated Pest Management System.

Solid Waste Management
The NCC has instituted recycling programs at all its office sites, and in 2001 it audited the program. In addition, it evaluated the potential of introducing recycling programs at NCC parks, and decided to implement such programs in 2002–03.

Preserving the Legacy The NCC manages and protects lands and buildings of national significance. Over the past 13 years, the extent of the lands held by the NCC has increased, with the NCC acquiring approximately 2,330 hectares of new land, including portions of the Mer Bleue Bog and Meech Creek Valley. On the other hand, transfers and sales of surplus lands have totalled approximately 1,270 hectares, most of which were transferred to local municipalities for public infrastructure or development. Only about 173 hectares have been sold for private-sector development.

Looking Ahead

The *Plan for Canada's Capital*, the NCC's most recent policy plan for the Capital Region, sets the parameters for a Capital that will evolve over the next 50 years into a metropolis with a strong symbolic core surrounded by, and integrated into, a network of green lands and waterways. The NCC has a vision based on a sense of the natural world as the framework, a commitment to organic rather than monumental development and a realization that the Capital ought to express Canada's great social, physical and institutional diversity.

The Capital of the future, as expressed in the new plan, will centre around an urban heart with impressive views and public spaces where people can live, work and celebrate Canada. The wild and natural lands — notably Gatineau Park and the Greenbelt — that surround the core will be safeguarded in perpetuity. The Capital will be a place where city and nature meet, a place where natural landscapes and views are integrated into the built environment and act as a backdrop for national events and daily life.

The NCC has a wonderful opportunity to develop the Capital as a model of good environmental management and as a source of environmental pride for Canadians. Planners at the NCC are aware of the latest trends in sustainable development. With a plan in place to increase public access to and enjoyment of natural areas, they realize that NCC lands are likely to face increasing pressure in years to come. As the population grows, the NCC will work to ensure that the quality of the natural environment is sustained and enhanced for the benefit of present and future generations.

Perhaps the largest single challenge that will face the NCC in realizing its vision of the Capital is the need to strengthen public and municipal support, without which delivering the mandate will be difficult. Great steps were taken in 2001–02 to establish new systems for working with the amalgamated governments of Ottawa and Gatineau and to open the NCC's doors to the public. The onus will remain on the NCC to encourage a two-way flow of information and to build awareness and support.

Canada and its Capital do not exist in isolation. While the shock of September 11, 2001 is still very recent, its effects on how public events are conceived and organized promises to be with us for many years. Security has already achieved new prominence in the planning of events and programming. It is unlikely, given the nature of terrorism, that the threat will disappear or even lessen appreciably in the near future. On the other hand, it is exactly here that Canada (and its Capital) have something to show the world. We are living proof that a diverse, multicultural society can flourish in an environment of peace and mutual tolerance. It is the NCC's mission to find ways, in years to come, to convey that message through the environment, structures and programs of Canada's Capital Region.

May 2001 Team of the Month: Patrice Bastien and Marie-France Boulet, financial services.

Financial Performance

Highlights of 2001–2002

operating income: $34.6 million

capital expenditures: $36.8 million

cost of operations: $105.2 million

total appropriations: $101.9 million

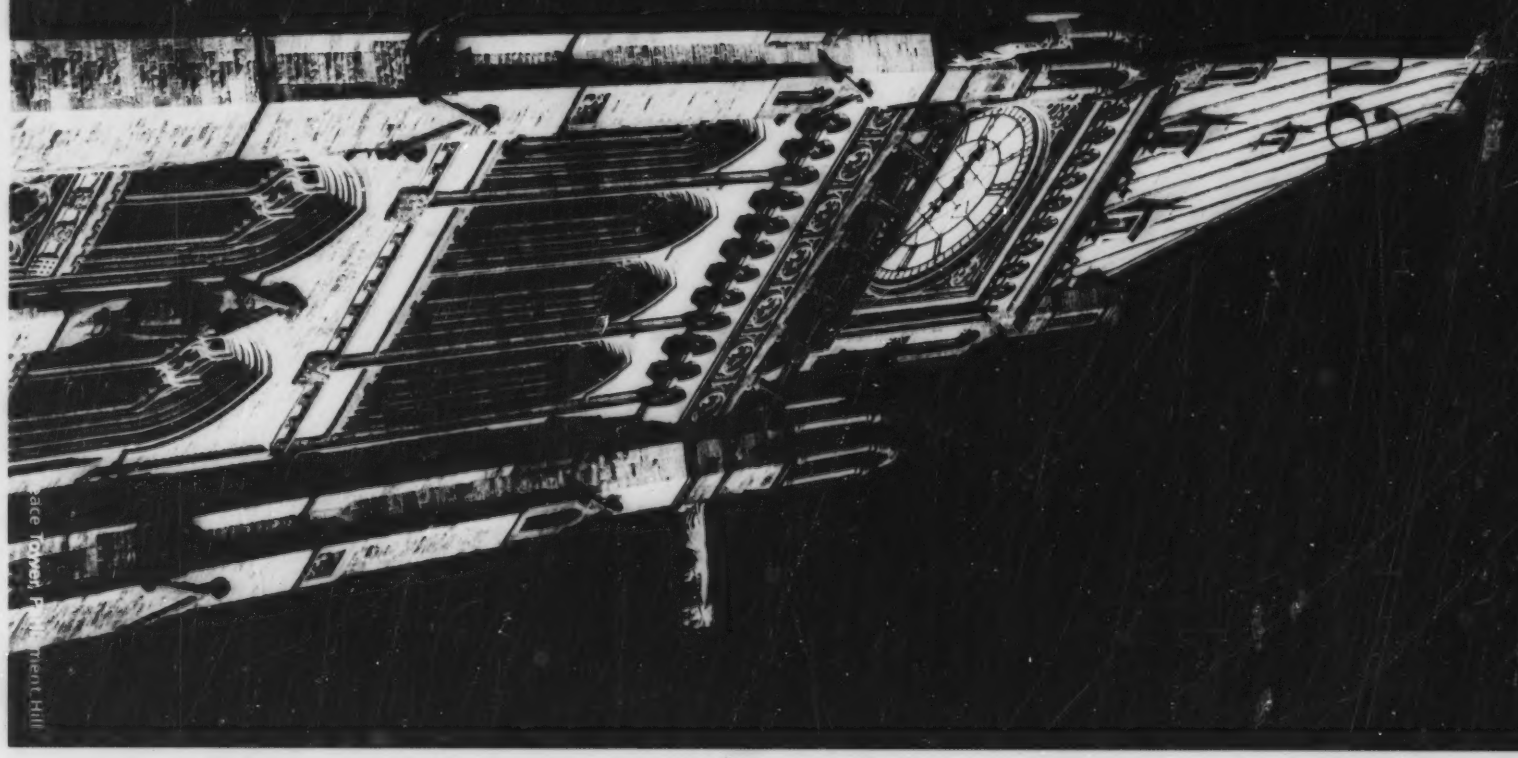

Parliamentary Appropriations

Parliamentary appropriations for 2001–02 were $101.9 million, representing an increase of $4.6 million from last year's total of $97.3 million (table 1).

In 2001–02, total operating appropriations increased by $3.8 million from the previous year, to $52.7 million. The increase is mainly attributable to additional ongoing allocations received through supplementary estimates for increased salaries and employee benefits ($1.9 million) and an additional transfer of $1.0 million of grants and contributions appropriations as a result of a realignment of payments in lieu of municipal taxes.

Capital appropriations increased by $1.5 million to $36.2 million in 2001–02. The increase is largely the result of special appropriations received for the LeBreton Flats redevelopment project ($12.0 million) and the revitalization of Sparks Street ($2.5 million), net of a $6.0 million capital reprofiling and a $5.0 million loan received in 2000–01 for asset rehabilitation.

Grants and contributions appropriations decreased by $0.7 million to $13.0 million, essentially as a result of the realignment of payments in lieu of municipal taxes mentioned previously.

Total appropriations will be $119.0 million in 2002–03, an increase of $17.1 million over 2001–02. The variance stems mainly from the increased allocation of $46.7 million for the LeBreton Flats redevelopment project (from $12.0 million in 2001–02), which is partly offset by a $2.9 million repayment on the 2000–01 capital loan and an $11.0 million reduction in appropriations for the rehabilitation of official residences (chart 1).

Chart 1

Parliamentary Appropriations 1997–1998 to 2002–2003 (in millions of dollars)

Parliamentary appropriations
One-time adjustments

Table 1

Parliamentary Appropriations (in thousands of dollars)

	2001–2002	2000–2001	Variance
Operating	$ 44,949	$ 40,108	$ 4,841
Supplementary operating	7,721	8,763	(1,042)
Sub-total	52,670	48,871	3,799
Capital	25,671	23,751	1,920
Supplementary capital	10,563	10,999	(436)
Sub-total	36,234	34,750	1,484
Grants and contributions	14,090	13,260	830
Supplementary grants and contributions	(1,107)	424	(1,531)
Sub-total	12,983	13,684	(701)
Total appropriations	**$101,887**	**$ 97,305**	**$ 4,582**

Operating Income

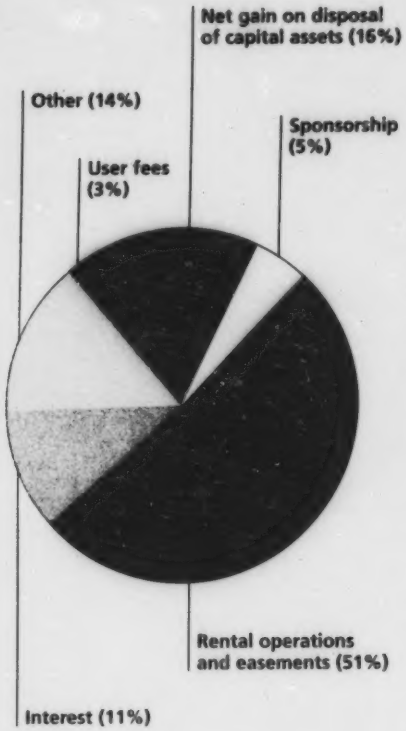

Chart 2
Source of Operating Income 2001–2002

As shown on the NCC's Statement of Operations, operating income totalled $34.6 million in 2001–02, compared to $43.0 million in 2000–01, which represents a decrease of $8.4 million. This is mainly the result of a decrease in the net gain on disposal of capital assets ($10.4 million), partly offset by an increase in rental operations revenues ($2.1 million). The latter is directly related to revenue generating property acquisitions, particularly on Sparks, Queen and Metcalfe streets. Operating income generated from other sources in 2001–02 was at levels comparable to those of last year.

As shown in chart 2, rental operations and easements continue to represent the most significant source of operating income (51 percent this year).

As parliamentary appropriations have tended to stabilize over the years (apart from one-time adjustments), operating income continues to play an important role in helping to offset the NCC's increased cost of operations. In 1997–98, operating income (excluding net gain on disposal of capital assets) accounted for approximately 27 percent of the NCC's total operating funding and, in 2001–02, this level increased to 31 percent. Chart 3 illustrates the NCC's sustained efforts over the years to increase revenues.

The NCC also continues its efforts to maintain a high level of sponsorship income and to promote increased partnership contributions and volunteer support. In 2001–02, as shown in chart 4, sponsorship in cash for all NCC programs decreased slightly to $1.2 million, compared to last year's all-time high of $1.3 million dollars. Canada Day and Winterlude programs attracted fewer sponsors; strategic action has been initiated to refresh programs and enhance their marketability.

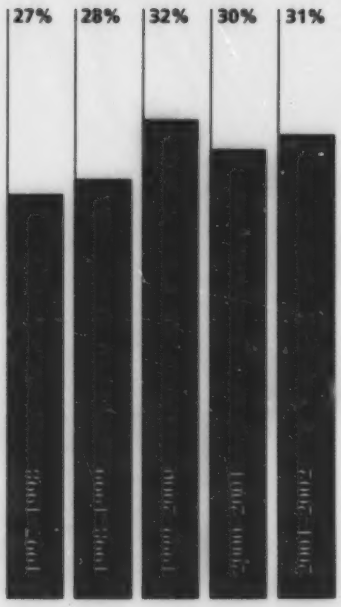

Chart 3
NCC Operating Revenues Relative to Total Funding (excludes capital appropriations and net gain on disposal of capital assets)

Chart 4
Sponsorship in Cash (in thousands of dollars)

Cost of Operations

As shown on the NCC's Statement of Operations, the total cost of operations for 2001–02 amounted to $105.2 million compared to $97.9 million a year earlier. Goods and services expenditures increased by $3.2 million, mainly as a result of a $1.5-million increase in the costs of property management and maintenance contract renewals and costs associated with newly acquired properties. The variance of $3.2 million in salaries and employee benefits is mainly attributable to the impact of the new collective agreement retroactive to January 1, 2001 ($1.4 million) and increased employee benefits ($1.0 million).

The NCC's 2001–02 expenses by major classification are shown in chart 5.

Goods and services represent the largest category of expenses ($45.8 million), followed by salaries and employee benefits ($31.1 million), amortization ($15.5 million) and payments in lieu of municipal taxes ($12.1 million). In the past, salaries and employee benefits was the largest category of expenses; however, this has changed as a result of the NCC's downsizing and commercialization strategies.

The NCC pays annual payments in lieu of municipal taxes to municipalities (and school boards in Quebec). Chart 6 shows the distribution of payments by municipality for 2001–02.

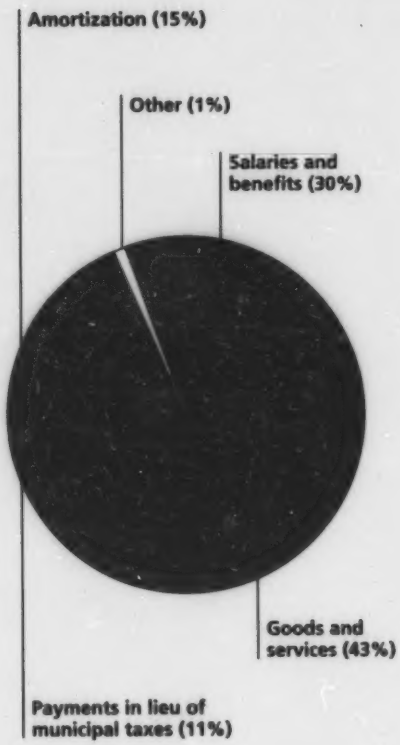

Chart 5
Summary of Expenses by Major Classification 2001–2002

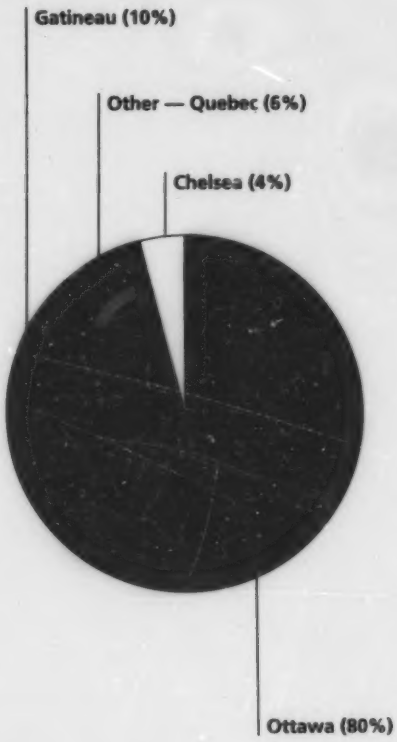

Chart 6
Payments in Lieu of Municipal Taxes 2001–2002

Capital Expenditures

In 2001–02, the NCC spent $36.8 million on purchases and improvements to capital assets. Major projects included Sparks Street revitalization and acquisitions ($10.8 million), Champlain Bridge reconstruction ($9.5 million), the rehabilitation of official residences ($5.7 million) and the redevelopment of LeBreton Flats ($2.1 million).

Budgetary Analysis

The following tables compare operating and capital budgets to 2001–02 actual results and highlight resulting variances.

As shown in table 2, the actual excess of operating funding over expenditures totalled $20.4 million at the end of 2001–02, an increase of $10.5 million compared to budget. A significant portion of the variance is attributable to the conversion into non-operating income of the balance of insurance proceeds ($4.4 million). Other elements explaining the variance include operating expenditure savings and future year commitments ($2.9 million), increased interest revenues ($1.4 million) and increased recoveries of payments in lieu of municipal taxes on leased properties ($0.9 million).

Table 2

Operating Budget 2001–2002
(in thousands of dollars)

	Budget	Actual	Variance
Funding			
Operating appropriations	$ 49,708	$ 50,549	$ (841)
Grants and contributions appropriations	12,983	12,983	0
Official residences program	2,021	2,021	0
Sparks Street — revitalizing Canada's Capital	100	100	0
Carry-over	12,689	12,689	0
Revenues	24,968	31,688	(6,720)
Capitalization policy impact (to Capital)	(1,458)	(1,367)	(91)
Transfer from the Acquisition and Disposal Fund	699	639	60
	101,710	109,302	(7,592)
Expenditures			
Promoting and animating the National Capital Region	17,149	16,209	940
Planning the National Capital Region	1,858	2,114	(256)
Real asset management and development	50,222	48,808	1,414
Corporate services	22,535	21,767	768
	91,764	88,898	2,866
Excess of funding over expenditures	**$ 9,946**	**$ 20,404**	**$(10,458)**

As reported in table 3, the year-end excess of capital funding over expenditures amounts to $40.2 million for 2001–02, $16.3 million more than budgeted. The variance stems mainly from planning and environmental impediments affecting the LeBreton Flats redevelopment project ($9.8 million) as well as realignment of the Champlain Bridge reconstruction project work schedule, which deferred the project's completion to 2002–03 ($2.9 million). In addition, market conditions dictated lower than budgeted real property acquisitions in relation to the Sparks Street revitalization project ($2.7 million) and delays were encountered in the start-up of the project itself ($2.1 million). A number of other projects, including some related to information technologies, were deferred to 2002–03 ($10.5 million). Finally, anticipated funding from the Acquisition and Disposal Fund ($11.7 million) was not required as a result of these project delays and deferrals.

Table 3

Capital Budget 2001–2002
(in thousands of dollars)

	Budget	Actual	Variance
Funding			
Capital appropriations	$ 11.220	$ 11.220	$ 0
Official residences program	10.554	10.554	0
LeBreton Flats — revitalizing Canada's Capital	12.000	12.000	0
Sparks Street — revitalizing Canada's Capital	2.460	2.460	0
Carry-over	39.447	39.447	0
Capitalization policy impact (from Operating)	1.458	1.367	91
Transfer from the Acquisition and Disposal Fund	11.714	0	11.714
	88.853	77.048	11.805
Expenditures			
Real Asset Management and Development			
Confederation Boulevard	1.497	620	877
Champlain Bridge	12.434	9.515	2.919
LeBreton Flats — revitalizing Canada's Capital	11.914	2.143	9.771
Sparks Street — revitalizing Canada's Capital	2.372	228	2.144
Official residences	7.150	5.744	1.406
Real property acquisitions	13.516	10.833	2.683
Other projects*	13.578	6.497	7.081
	62.461	35.580	26.881
Corporate Services			
Equipment and information technologies	2.403	1.228	1.175
	64.864	36.808	28.056
Excess of funding over expenditures	**$ 23,989**	**$ 40,240**	**$ (16,251)**

* Includes capital projects from other sectors managed under the Multi-Year Capital Construction Program

March 2002 Employee of the Month: Thérèse St-Onge, Winterlude coordinator.

cial Statements

2001–2002

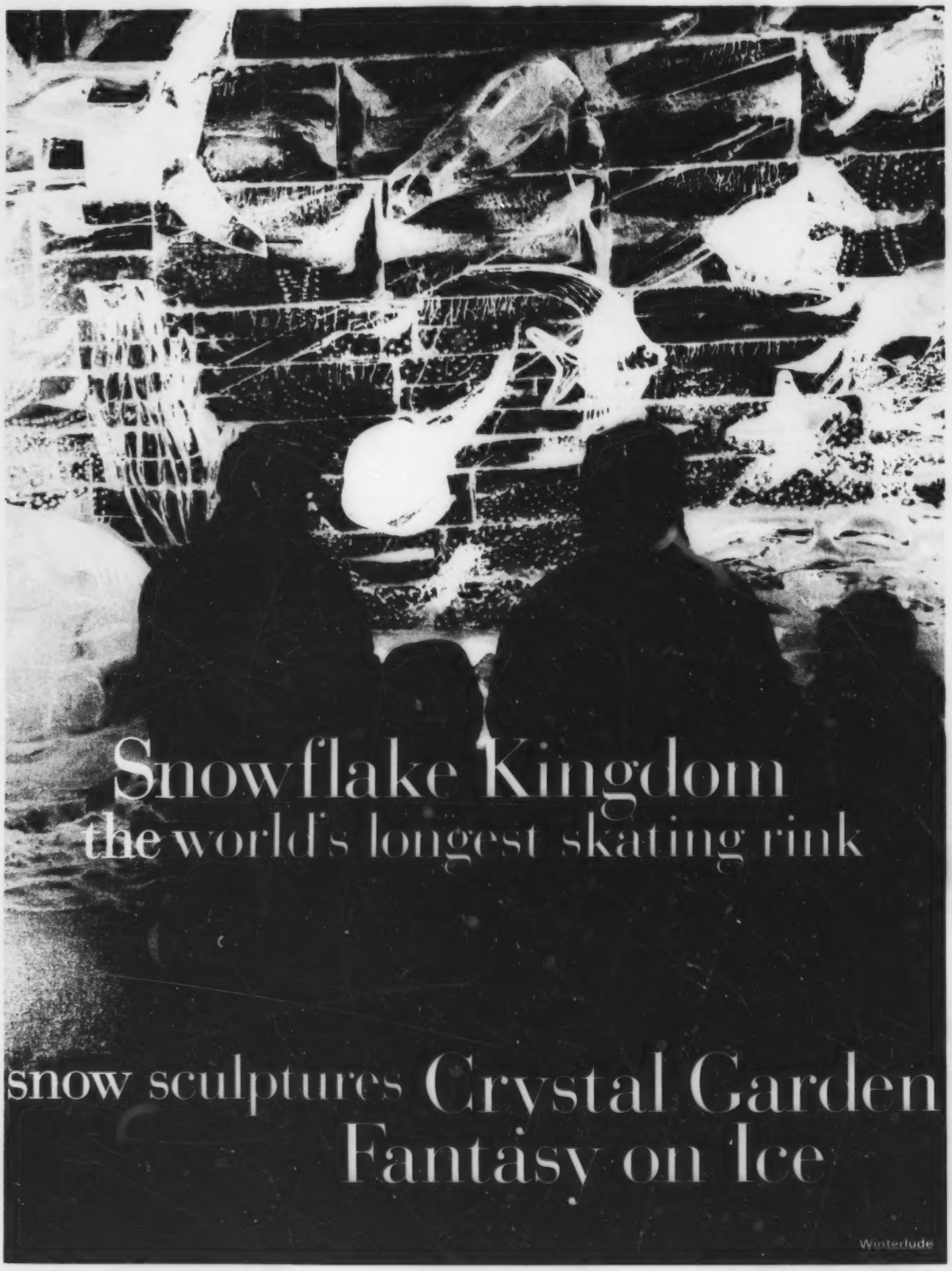
Snowflake Kingdom
the world's longest skating rink
snow sculptures Crystal Garden
Fantasy on Ice
Wintedude

Management Responsibility for Financial Statements

The accompanying financial statements of the National Capital Commission (NCC) are the responsibility of management and have been approved by the members of the board of directors. These financial statements have been prepared by management in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and, where appropriate, they include amounts that have been estimated according to management's best judgement. Financial information presented elsewhere in the annual report is consistent with that shown in the financial statements.

Management has developed and maintains books of accounts, records, financial and management controls and information systems. These are designed to provide reasonable assurance that the NCC's assets are safeguarded and controlled, that resources are managed economically and efficiently in the attainment of corporate objectives, and that transactions are in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *National Capital Act* and by-laws of the NCC. Internal audits are conducted to assess the performance of information systems and management controls and practices.

The NCC's external auditor, the Auditor General of Canada, has audited the financial statements and has reported on her audit to the members of the board of directors and to the Minister of Canadian Heritage.

The members of the NCC's board of directors carry out their responsibilities for the financial statements principally through the Corporate Audit and Evaluation Committee, which consists of members of the board of directors only. This committee meets periodically with management, as well as with the internal and external auditors, to discuss the results of the audit examinations with respect to the adequacy of internal accounting controls and to review and discuss financial reporting matters. The external and internal auditors have full access to the Corporate Audit and Evaluation Committee, with or without the presence of management.

Marcel Beaudry
Chairperson

Micheline Dubé
Vice-President, Corporate and Information Management Services

May 31, 2002

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Auditor's Report

To the Minister of Canadian Heritage

I have audited the balance sheet of the National Capital Commission (NCC) as at 31 March 2002 and the statements of operations, equity of Canada and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the NCC's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the NCC as at 31 March 2002 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied, after giving retroactive effect to the change in the method of accounting for the Workers' Compensation Obligation as explained in Note 3 to the financial statements, on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the NCC that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *National Capital Act* and the by-laws of the NCC.

Shahid Minto

Shahid Minto, CA
Assistant Auditor General for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 31, 2002

National Capital Commission

Balance Sheet as at March 31

	(thousands of dollars) 2002	2001
Assets		
Current		
Cash and cash equivalents (note 4)	$ 29,377	$ 36,577
Temporary investments (note 4)	70,595	34,404
Accounts receivable		
Federal government departments and agencies	3,490	15,912
Tenants and others	6,452	3,270
Prepaid expenses	2,774	3,268
	112,688	**93,431**
Trust account (note 5)	**–**	**4,393**
Long-term receivables (note 6)	**5,787**	**–**
Capital assets (note 7)	**468,619**	**447,137**
	$587,094	**$544,961**
Liabilities		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities		
Federal government departments and agencies	$ 1,565	$ 2,050
Others	19,162	15,015
Current portion of provision for environmental clean-up (note 13)	9,834	2,999
	30,561	**20,064**
Provision for environmental clean-up (note 13)	**24,551**	**26,396**
Employee future benefits (note 8)	**4,725**	**3,279**
Deferred rent inducement	**3,226**	**3,408**
Unsettled expropriations of property and land exchanges	**3,180**	**3,174**
Other long-term liabilities	**1,948**	**–**
Deferred insurance proceeds (note 5)	**–**	**4,393**
	68,191	**60,714**
Commitments and contingencies (notes 12 and 13)		
Equity of Canada	**518,903**	**484,247**
	$587,094	**$544,961**

The notes are an integral part of the financial statements.

Approved by the board of directors

Marcel Beaudry
Chairperson

Irving Schwartz
Chairperson,
Corporate Audit and Evaluation Committee

National Capital Commission

Statement of Operations for the Year Ended March 31

	(thousands of dollars) 2002	2001
Income		
Rental operations and easements	$ 17,621	$ 15,475
Net gain on disposal of capital assets	5,438	15,804
Interest	3,647	3,882
Sponsorship		
Cash	1,212	1,280
Goods and services	653	1,187
Sub-lease, headquarters	1,281	1,191
User access fees	1,126	1,081
Other fees and recoveries	3,629	3,124
	34,607	**43,024**
Cost of Operations (notes 9 and 10)		
Real asset management and development	62,319	57,796
Corporate services	22,632	21,007
Promoting and animating the National Capital Region	18,119	17,015
Planning the National Capital Region	2,114	2,079
	105,184	**97,897**
Cost of operations before parliamentary appropriations and non-operating income	**(70,577)**	**(54,873)**
Parliamentary appropriations (note 11)	63,653	62,555
(Loss) Income before non-operating income	**(4,924)**	**7,682**
Non-operating income		
Insurance proceeds (note 5)	4,438	–
(Net loss) Net income	**$ (486)**	**$ 7,682**

The notes are an integral part of the financial statements.

National Capital Commission

Statement of Equity of Canada for the Year Ended March 31

	(thousands of dollars) 2002	2001
Operations		
Balance at beginning of year	$480,297	$436,990
Adjustment to balance at beginning of year		
Change in accounting policy (note 3)	(1,451)	–
Balance at beginning of year restated	478,846	436,990
(Net loss) Net income	(486)	7,682
Transfer of capital assets from Government of Canada	–	875
Parliamentary appropriations to acquire and improve capital assets (note 11)	36,234	34,750
Balance at end of year	514,594	480,297
Canadiana Fund (note 1)		
Balance at beginning of year	3,950	3,648
Donations	359	302
Balance at end of year	4,309	3,950
Total balance at end of year	**$518,903**	**$484,247**

The notes are an integral part of the financial statements.

National Capital Commission

Statement of Cash Flows for the Year Ended March 31	(thousands of dollars) 2002	2001
Cash flows from operating activities		
Cash receipts from parliamentary appropriations for operating activities	$ 70.578	$ 56.531
Cash receipts from rental operations and easements	16.685	15.194
Cash receipts from other operations	5.242	8.025
Cash paid to suppliers and employees	(84.709)	(84.342)
Interest received	3.547	3.937
Cash flows from (used in) operating activities	**11.343**	**(655)**
Cash flows from investing activities		
Purchases and improvements to capital assets	(35.425)	(35.973)
Proceeds on disposal of capital assets	4.095	18.981
Disbursements for temporary investments	(66.079)	(34.404)
Cash receipts from temporary investments	34.404	–
Disbursements for environmental clean-up	(168)	(201)
Cash flows used in investing activities	**(63.173)**	**(51.597)**
Cash flows from financing activities		
Cash receipts from parliamentary appropriations to acquire and improve capital assets	41.233	29.751
Cash receipts for pay equity	3.688	–
Disbursements for pay equity	(323)	(3.697)
Cash receipts for Canadiana Fund	32	18
Cash flows from financing activities	**44.630**	**26.072**
Decrease in cash and cash equivalents	**(7.200)**	**(26.180)**
Cash and cash equivalents at beginning of year	**36.577**	**62.757**
Cash and cash equivalents at end of year	**$ 29.377**	**$ 36.577**

The notes are an integral part of the financial statements.

Notes to Financial Statements

as at March 31, 2002

1. Authority and Objectives

The National Capital Commission (NCC) was established in 1959 under the terms of the *National Capital Act* (1958). The NCC is an agent Crown corporation without share capital named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act* and is not subject to the requirements of the *Income Tax Act*. The objects and purposes of the NCC, as stated in the *National Capital Act* as amended in 1988, are to:

> prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance; and
>
> organize, sponsor or promote such public activities and events in the National Capital Region as will enrich the cultural and social fabric of Canada, taking into account the federal character of Canada, the equality of status of the official languages of Canada and the heritage of the people of Canada.

As well as these objectives, in 1988, the *National Capital Act* gave the NCC an important additional power: to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting the organization, sponsorship or promotion by departments of public activities and events related to the National Capital Region.

The NCC is also responsible for the management and maintenance of the assets of the official residences located in the National Capital Region. It created the Canadiana Fund to encourage Canadians to participate in the development of the official residences as shrines of Canadian history and achievement.

2. Significant Accounting Policies

These financial statements are prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and reflect the policies that follow.

Cash and Cash Equivalents

Cash and cash equivalents consist of cash and highly liquid investments which have a maturity of less than three months at the date of acquisition.

Capital Assets

Capital assets are generally recorded at historical cost. Property acquired for a nominal value or by donation is recorded, as transferred capital assets, at market value at time of acquisition or at the nominal value if the market value cannot reasonably be determined. Antiques or works of art donated to the Canadiana Fund and the NCC are recorded, as donated capital assets, at market value at time of the donation. If the market value cannot reasonably be determined, the transaction is recorded at nominal value. Improvements that extend the useful life of buildings and equipment are capitalized.

Amortization

Amortization of assets in use is charged to operations in equal annual amounts based on the cost of the assets and their estimated useful life as follows:

Buildings	3, 5 and 20 years
Parkways, roadways, and bridges	25 years
Park landscaping and improvement	20 and 25 years
Leasehold improvements	Term of lease
Machinery and equipment	10 years
Office furniture	10 years
Office equipment	5 years
Vehicles	5 years
Antiques and works of art	Nil
Computer and communications equipment	3 years

Non-Monetary Transactions

When an exchange of assets takes place and there is a change in the purpose for which the asset is held, the transaction is recorded at the fair market value of the asset received. If there is no change in purpose for which the asset is held, the transaction is recorded at the carrying value of the asset given up. When there is an exchange of goods or services in kind, the transaction is recorded at the fair market value of the goods or services received. If the fair market value of the goods or services given up is more determinable, that fair market value is used to record the transaction.

Pension Plan

NCC employees are covered by the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The NCC's contributions to the plan are limited to 2.14 times the employees' contributions on account of current and certain past service. These contributions, which amounted to $3.044 million ($2.595 million in 2001), represent the total pension obligations of the NCC and are charged to operations on a current basis. The NCC is not required under present legislation to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account.

Employee Termination Benefits Obligation

Severance pay generally accrues to employees over their service period and is payable on their separation or retirement. The obligation is actuarially determined using the projected benefit method prorated on services and management's best estimate of salary projection, discount rate and average remaining service period of active employees expected to receive benefits. Management recognizes changes in the liability based on actuarial results and recognizes adjustments arising from actuarial gains or losses in the year in which they occur.

Workers' Compensation Obligation

The NCC assumes all risks for workers' compensation claims. The NCC recognizes the actuarial value of its workers' compensation obligation using management's best estimate and actuarial data obtained from the Workplace Safety and Insurance Board.

Deferred Rent Inducement

The NCC currently leases its headquarters office space. Moving expenses and major leasehold improvements incurred by the lessor to accommodate NCC needs have been recorded as of the effective date of the lease and are amortized over the term of the lease.

Parliamentary Appropriations

Parliamentary appropriations for operating expenditures and for grants and contributions to other levels of government and other authorities are included on the statement of operations in the year for which they were approved. Parliamentary appropriations to acquire and improve capital assets are credited to the equity of Canada as they represent the permanent investment of Canada in the NCC.

Provision for Environmental Clean-Up

The NCC records a provision for environmental clean-up in situations where it is obligated or is likely to be obligated to incur costs related to risk management and to the remediation and removal of contaminated material from environmentally contaminated sites, and the cost can be reasonably estimated following a detailed environmental assessment. The cost of remediation varies depending on the use of the soil.

Unsettled Expropriations of Property

Unsettled expropriations of property are recorded on the basis of real property appraisals performed by certified appraisers and other domain experts in addition to other expenses incurred during the expropriation process.

Measurement Uncertainty

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of income and cost of operations during the reporting period. Provision for environmental clean-up, employee future benefits, unsettled expropriations of property and land exchanges, estimated useful lives of capital assets and contingent liabilities are the most significant items for which estimates are used. Actual results could differ from those estimates.

3. Change in Accounting Policy

Effective April 1, 2001, the NCC adopted the new accounting recommendation of the Canadian Institute of Chartered Accountants with respect to employee future benefits for the recognition of the workers' compensation obligation. Therefore, this obligation was accrued as at March 31, 2002. Prior to April 1, 2001, this obligation was not accrued by the NCC. The effect of this change of accounting policy has been recorded on a retroactive basis with a decrease to the opening equity and no restatement of prior financial statements. The opening balance in the statement of equity of Canada decreased by $1.451 million and the liability for employee future benefits increased by the same amount.

4. Cash and Cash Equivalents and Temporary Investments

The NCC's policy is to invest temporary excess cash in short-term deposit certificates, Treasury bills and banker's acceptances with Canadian financial institutions. These are recorded at cost.

Cash and Cash Equivalents

As at March 31, 2002, cash and cash equivalents include deposit certificates and banker's acceptances which amounted to $28.521 million ($35.151 million in 2001) at a weighted average interest rate of 2.1 percent (5.3 percent in 2001) and have an average term-to-maturity of three months (three months in 2001). The fair value of cash and cash equivalents approximates the book value due to the short period to maturity of the investments.

Temporary Investments

As at March 31, 2002, temporary investments include deposit certificates and banker's acceptances which amounted to $66.079 million ($34.404 million in 2001) at a weighted average interest rate of 2.7 percent (5.7 percent in 2001) and have an average term-to-maturity of seven months (eight months in 2001). The fair value of temporary investments approximates the book value due to the short period to maturity of the investments. The temporary investments also include bonds which amounted to $4.516 million at a weighted average interest rate of 4.6 percent and with a fair value of $4.751 million.

Segregated Funds

Cash and cash equivalents and temporary investments amounted to $99.972 million ($70.981 million in 2001). The following funds, which amounted to $76,355 million ($61,231 million in 2001), are segregated:

- cash donations received for the Canadiana Fund in the amount of $8,539 ($11,748 in 2001);
- funds of $17.609 million ($24.326 in 2001) for the purpose of acquiring and trading lands along the Sparks Street Mall, in Ottawa, pursuant to governor-in-council authority;
- funds of $2.145 million for the revitalization of Sparks Street, in Ottawa;
- funds of $13.822 million ($9.381 in 2001) for rehabilitation of the official residences;
- funds of $9.771 million for the redevelopment of LeBreton Flats; and,
- funds of $32.999 million ($27.512 million in 2001) to acquire real property or to support other major programs, as may be authorized by Treasury Board and governor-in-council.

During the year, proceeds on disposal and interest revenues amounted to $6.126 million ($19.824 million in 2001) and disposal expenses were $0.639 million ($0.893 million in 2001).

5. Insurance Proceeds

The NCC has received funds from an insurance company in respect of a claim for damages arising from injuries sustained in an accident by an NCC employee. These funds, paid to the NCC to cover costs relating to a disability claim, were managed by an independent investment management firm. Revenues earned on the portfolio of investments have remained in the trust account and were deferred until expenses were incurred. In February 2002, the obligation of the NCC ceased following the death of the employee. Accordingly, the funds balance was transferred to the NCC and is included in the temporary investments on the balance sheet.

6. Long-Term Receivables

The long-term receivables include an amount of $3.327 million representing the present value of services to be rendered to the NCC for the maintenance of parks and roadways until 2022. This account also includes $2.460 million for services to be rendered as betterment to NCC properties.

7. Capital Assets

	(thousands of dollars) March 31, 2002						(thousands of dollars) March 31, 2001
	Land	Buildings, Works and Infrastructure	Equipment	Total Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Net Book Value
Land and buildings, works and infrastructure[1,3]							
Greenbelt	$ 28,737	$ 35,810		$ 64,547	$ 25,025	$ 39,522	$ 40,724
Gatineau Park	19,520	16,649		36,169	9,905	26,264	26,615
Parkways	33,555	108,249		141,804	56,283	85,521	88,007
Parks	26,457	52,903		79,360	26,495	52,865	58,093
Bridges and approaches	1,741	66,729		68,470	22,259	46,211	37,929
Historical properties	158	51,999		52,157	28,813	23,344	19,673
Recreational facilities	17,559	20,531		38,090	12,191	25,899	26,343
Rental properties	60,271	49,268		109,539	26,908	82,631	76,068
Development properties	49,458	7,234		56,692	3,435	53,257	46,607
Unsettled expropriations and land exchanges	3,181			3,181		3,181	3,174
Administrative and service buildings	4,477	15,410		19,887	10,215	9,672	9,822
	245,114	**424,782**		**669,896**	**221,529**	**448,367**	**433,055**
Less: provision for transfers[2]	(1,838)			(1,838)		(1,838)	(1,838)
	243,276	**424,782**		**668,058**	**221,529**	**446,529**	**431,217**
Leasehold improvements		**16,527**		**16,527**	**3,802**	**12,725**	**6,694**
Equipment							
Machinery and equipment			8,819	8,819	7,984	835	689
Office furniture and equipment			4,187	4,187	3,406	781	1,077
Vehicles			1,092	1,092	516	576	439
Computer and communications equipment			10,767	10,767	8,840	1,927	1,959
Antiques and works of art							
Canadiana Fund			4,301	4,301		4,301	3,939
Other			945	945		945	1,123
			30,111	**30,111**	**20,746**	**9,365**	**9,226**
Total	**$243,276**	**$441,309**	**$ 30,111**	**$714,696**	**$246,077**	**$468,619**	**$447,137**

1. The total cost of land and buildings, works and infrastructure includes $41 million of construction in progress.
2. Provision for transfers pertains to property to be transferred in accordance with agreements with the Province of Quebec. This includes lands to be given for the approaches to the Macdonald-Cartier Bridge and to be used as a right-of-way for Highway 550, in exchange for other lands.
3. The NCC has identified surplus land and buildings planned for disposal. As at March 31, 2002, their net book value amounted to $13 million.

8. Employee Future Benefits

The NCC provides to its employees termination and workers' compensation benefits. The obligations for these benefits represent an unfunded liability.

Employee Termination Benefits Obligation

Employee termination benefits are generally based on employees' length of service and rate of pay. The present values of employee termination benefits and current benefits expenses are determined by the NCC's actuary based on assumptions provided by management. The significant actuarial assumptions adopted in measuring the NCC's obligation are a discount rate of 5.68 percent (5.85 percent in 2001), salary projection of 3 percent (3.3 percent in 2001) and average remaining service period of active employees expected to receive benefits of 11.00 years (11.64 years in 2001). The actuarial liability of $3.4 million ($3.3 million in 2001) could be materially different if assumptions on which the valuation is based vary significantly in future years. The statement of operations includes a charge of $567,464 ($495,513 in 2001) for the cost of these benefits in the year. The benefits paid to employees during the year were $316,701 ($84,661 in 2001).

Workers' Compensation Obligation

The obligation excludes future administrative fees and the actuarial value presented was derived from actuarial data obtained from the Workplace Safety and Insurance Board. The obligation of $1.3 million could be materially different if assumptions on which the valuation is based vary significantly in future years. The statement of operations includes a charge of $190,010 ($105,679 in 2001) for the cost of these benefits in the year.

9. Sector Definitions and Objectives

The NCC uses four sectors to structure its activities. Short-, medium- and long-term objectives linked to the mandate and mission have been developed for each one. The following are the long-term objectives established for each sector:

Real Asset Management and Development

To manage and protect physical assets of national significance on behalf of future generations of Canadians.

Corporate Services

To promote efficient and productive use of resources through the centralized provision of corporate services to all of the business lines.

Promoting and Animating the National Capital Region

To increase awareness of the Capital Region outside the National Capital Region through national marketing campaigns, communications contacts and outreach activities, and to present the Capital to visitors as a place to experience Canadian heritage, culture and achievements through varied services, events and programs.

Planning the National Capital Region

To guide the physical development and use of federal lands, to coordinate and achieve excellence in design and to plan development that is appropriate to the role and significance of the Capital of Canada.

10. Cost of Operations

Summary of Expenses by Major Classification	(thousands of dollars) 2002	2001
Salaries and employee benefits	$ 31.143	$ 27.988
Goods and services	45.776	42.572
Goods and services in kind	653	1.187
Payments in lieu of municipal taxes	12.133	11.506
Amortization	15.479	14.644
	$105.184	**$ 97.897**

11. Parliamentary Appropriations

	(thousands of dollars) 2002	2001
Parliamentary appropriations for operating expenditures received during the year	$ 64.185	$ 56.531
Parliamentary appropriations to acquire and improve capital assets received during the year	36.234	29.751
Parliamentary appropriations receivable at end of year	1.468	11.023
	$101.887	**$ 97.305**
Applied as follows:		
Parliamentary appropriations recorded on the Statement of Operations	$ 65.653	$ 62.555
Parliamentary appropriations recorded on the Statement of Equity	36.234	34.750
	$101.887	**$ 97.305**

12. Commitments

The NCC has entered into agreements for services, leases of equipment and operating leases for office accommodations. The agreements have different termination dates, with the latest ending in 2020, and total $159 million ($163.1 million in 2001). The NCC has also privatized the management and maintenance of a portion of its lands and properties as part of the federal government's Program Review. Contracts totalling $27.3 million ($24.2 million in 2001) have been awarded for these functions; these contracts will terminate in 2006–07.

Minimum annual payments under these agreements for the next five years are approximately as follows:

	(thousands of dollars)
2002–03	$ 17.574
2003–04	$ 12.823
2004–05	$ 8.342
2005–06	$ 7.726
2006–07	$ 7.689

The NCC has entered into contracts for capital expenditures of approximately $21 million ($13.5 million in 2001). Payments under these contracts are expected to be made within the next five years.

13. Contingencies

Claims

Claims have been made against the NCC totalling approximately $5.4 million ($5.9 million in 2001), excluding interest and other costs, for alleged damages and other matters. The final outcome of these claims is not determinable and, accordingly, these items are not recorded in the accounts. In the opinion of management, the position of the NCC is defensible. Settlements, if any, resulting from the resolution of these claims will be accounted for in the year in which the liability is determined.

Environmental Protection

As part of the Environmental Management Framework and the Acquisition and Disposal Program, the NCC has prioritized 1,535 property assets that qualify for environmental assessment. Following a preliminary assessment of 717 of these property assets, more detailed studies were conducted on a number of these properties to determine the degree of remediation required. Based on the detailed studies conducted thus far, the NCC assesses the liability and the contingency for environmental clean-up at $34.4 million ($29.4 million in 2001) and at $32.4 million ($44.8 million in 2001) respectively. The contingency reflects the suspected costs or potential additional costs associated with situations where it is uncertain whether the NCC is obligated or it is unlikely that the NCC will incur full remediation costs.

14. Related Party Transactions

The NCC is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown corporations and is mainly financed by the Parliament of Canada.

In addition to the related party transactions described below, and those disclosed elsewhere in these financial statements, the NCC also enters into transactions with Crown entities. In the normal course of business and on normal trade terms applicable to all individuals and enterprises, the NCC incurred expenses totalling $10.7 million ($10.7 million in 2001) for utilities, rental of space, asset and service purchases from other government departments and agencies, and earned revenues totalling $4.9 million ($3.2 million in 2001) from services rendered, rental operations and sales of assets to other government departments and agencies.

15. Fair Value of Financial Instruments

In addition to what has already been described in note 4 relating to this topic, the fair value of accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximates the book value due to their impending maturity.

16. Comparative Figures

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation adopted in the current year.

Appendix I: NCC Board of Directors and Committees

As at March 31, 2002

Board of Directors
Chairperson
Marcel Beaudry, Gatineau, Que.
September 2, 1999 to September 1, 2006

Vice-Chairperson
Heather Chiasson, Ottawa, Ont.
September 20, 1999 to September 19, 2002

Board Members
Jacques Carrière, Gatineau, Que.
December 7, 1999 to December 6, 2002

Dana B. Clendenning, Fredericton, N.B.
August 22, 2000 to August 21, 2003

Marc Denhez, Ottawa, Ont.
March 16, 1999 to March 15, 2002

Eric A. Denhoff, Victoria, B.C.
January 16, 2002 to January 15, 2005

Roland des Groseilliers, Ottawa, Ont.
January 12, 2001 to January 11, 2004

Ruth Carol Feldman, Winnipeg, Man.
March 10, 2001 to March 9, 2004

Michael E. Kusner, Gormley, Ont.
March 18, 2001 to March 17, 2004

Norma J. Lamont, Ottawa, Ont.
January 23, 1999 to January 22, 2002

Marc Letellier, Québec, Que.
December 12, 1998 to December 11, 2001

François Pichard, Gatineau, Que.
May 4, 1999 to May 3, 2002

Nancy Power, Edmonton, Alta.
November 28, 1998 to November 27, 2001

Irving Schwartz, Sydney, N.S.
October 29, 1999 to October 28, 2002

Ruth A. Spence, Yellowknife, N.W.T.
October 23, 2001 to October 22, 2004

Executive Committee
Chairperson
Marcel Beaudry

Vice-Chairperson
Heather Chiasson

Members
Marc Letellier

Nancy Power

Irving Schwartz

Corporate Audit and Evaluation Committee
Chairperson
Irving Schwartz

Members
Jacques Carrière

Dana B. Clendenning

Ruth Carol Feldman

Norma J. Lamont

François Pichard

Ex Officio Member
Marcel Beaudry

Compensation Review Committee
Chairperson
Norma J. Lamont

Members
Ruth Carol Feldman

Nancy Power

Irving Schwartz

Advisory Committee on Marketing and Programming
Chairperson
Virginia Greene, Marketing, Vancouver, B.C.

Vice-Chairperson
Raymond M. Hébert, Professor, Winnipeg, Man.

Members
Jean-Pierre Arvisais, Marketing, Blainville, Que.

Jules Duguay, Events, Québec, Que.

Chad Gaffield, Professor, Ottawa, Ont.

Heather MacLellan, Interpretation, St. John's, Nfld.

Duncan McKie, Media and Marketing, Toronto, Ont.

Board Members
Roland des Groseilliers

Eric A. Denhoff

Ex Officio Member
Marcel Beaudry

Advisory Committee on Planning, Design and Realty
Chairperson
Carolyn Woodland, Landscape Architect, Etobicoke, Ont.

Vice-Chairperson
Claude Provencher, Urban Designer, Montréal, Que.

Members
Larry Beasley, Urban Planner, Vancouver, B.C.

Peter Busby, Urban Designer, Vancouver, B.C.

William R. Green, Real Estate Developer, Mont Tremblant, Que.

Gilles Larose, Architect, Montréal, Que.

Brian MacKay-Lyons, Architect, Halifax, N.S.

Lawrence R. Paterson, Landscape Architect, Okotoks, Alta.

Donald Schmitt, Architect, Toronto, Ont.

David Witty, Planner, Winnipeg, Man.

Board Members
Michael E. Kusner

Marc Letellier

Ex Officio Member
Marcel Beaudry

Advisory Committee on the Official Residences of Canada
Chairperson
Julia Reitman, Montréal, Que.

Vice-Chairperson
Daniel Brisset, Montréal, Que.

Members
Carol Gault, Calgary, Alberta

J. André Perrier, Gatineau, Que.

Jean-François Sauvé, Montréal, Que.

Board Members
Marc Denhez

Ruth A. Spence

Ex Officio Member
Marcel Beaudry

The Canadiana Fund
Chairperson
Paul C. LaBarge

Vice-Chairperson
Agnes Benidickson, C.C.

Members
Marian Bradshaw

Joan Carlisle-Irving

Benoit Côté

Willie C.W. J. Eliot, C.M.

Maurice A. Forget, C.M.

Ruth Goldbloom, O.C.

Peggy McKercher, C.M.

John C. Perlin, C.V.O.

Gerald Pittman

Barbara Poole

Kathleen Richardson, C.C.

Ex Officio Member
Marcel Beaudry

Observer
Julia Reitman

Appendix II: NCC Partners and Sponsors

The success of the programming and activities of the National Capital Commission (NCC) depends on the support and contributions of many partners and sponsors. Over the past decade, the NCC has benefitted from a strong network of collaborators. The NCC would like to take this opportunity to acknowledge and thank the following organizations, which contributed to NCC programming and activities in 2000–2001.

NCC Partners

Association touristique de l'Outaouais (ATO)
Bank of Canada
Bell Canada
Blissymbolics Communication International
ByWard Market BIA
Canada Council for the Arts
Canada Science and Technology Museum
Canadian Agriculture Museum — Central Experimental Farm
Canadian Aviation Museum
Canadian Broadcasting Corporation
Canadian International Development Agency
Canadian Museum of Civilization
Canadian Museum of Contemporary Photography
Canadian Museum of Nature
Canadian Olympic Association
Canadian Paralympic Association
Canadian Ski Museum
Canadian Space Agency
Canadian War Museum
Casino du Lac-Leamy
City of Gatineau
City of Ottawa
Communications Research Centre Canada
Currency Museum of the Bank of Canada
Department of Canadian Heritage
Department of Foreign Affairs and International Trade
Department of National Defence and Canadian Forces
Doctors Without Borders
Easter Seal Society
Elections Canada
Embassy of Norway
Free the Children
Gatineau Police Service
House of Commons
Human Resources Development Canada
IDRC Micronutrient Group
Kinsmen & Kinettes Clubs of Canada
Library of Parliament
MBM Productions
Med-Eng Systems Inc.
Mines Action Canada
National Archives of Canada
National Arts Centre
National Capital Balloon Club
National Film Board of Canada
National Gallery of Canada
National Library of Canada
OC Transpo
Ottawa Emergency Services
Ottawa Fire Services
Ottawa Police Service
Ottawa Tourism and Convention Authority (OTCA)
Parks Canada
Public Works and Government Services Canada
Rotary Club of Ottawa
Royal Canadian Legion
Royal Canadian Mint
Royal Canadian Mounted Police
Senate of Canada
Société de transport de l'Outaouais
Sparks Street Mall
Supreme Court of Canada
UNICEF Canada
World Exchange Plaza
Zone3sports

NCC Corporate Sponsors

Accenture Inc.
Air Canada
Alcatel Canada Inc.
Award Cycle & Sports
Bauer Nike Hockey
BeaverTails Canada Inc.
Bell Globemedia
BGM Imaging Inc.
Bicyclinique
Business Development Bank of Canada
Canada 3000
Canada Post Corporation
Canadian Children's Museum
Canadian Community Newspaper Association
Canadian High Commission, Canberra
Casino du Lac-Leamy — Loto Québec
CFGO/CJMJ Chum (Ottawa) Inc.
CFRA/KOOL/MAJIC FM Division
Chicken Farmers of Canada
CHUM Group Radio
Corangamite
Cycle Power
Cyclo-sportif G.M. Bertrand
Cyco's
EDS Canada
Em Promo-Marketing
Enbridge Consumers Gas
Ford of Canada Ltd.
Foster's Sport Centre
Fresh Air Experience
Full Cycle
GE Canada
Gowlings
Honda Canada Ltd.
Inventa Sales & Promotions Ltd.
Kodak Canada Inc.
KPMG
LGS Group
Loeb Canada
MétéoMedia
Molson Breweries
Montclair
Mouton Cadet by Baron Philippe de Rothschild
NAV Canada
Nestlé Canada Inc.
Ottawa Dental Society
Pecco's Velos
Pepsi Bottling Group (Canada) Co.
Philippe Dandurand Wines
Pizza Pizza
RBC Financial Group
Rideau Centre
Rogers AT&T Wireless
Royal Canadian Air Force Officers' Mess
Royal Canadian Mint
Société de transport de l'Outaouais
Southbank Dodge Chrysler Ltd.
Sport Exchange Outaouais
Sports Wrightville

Stoney Ridge Winery
Stuart Energy Systems Inc.
Teletoon Canada Inc.
Terrapro Corporation
The Weather Network
TMG Solutions
Tommy & Lefebvre
University of Ottawa — Executive MBA
VIA Rail Canada
ZIM Technologies International Inc.

NCC Sponsor Hotels and Restaurants
Albert at Bay Suite Hotel
ARC the.hotel
Best Western Hotel Jacques Cartier
Best Western Victoria Park Suites
Bistro 115
Blue Cactus Bar & Grill
Bravo Bravo Ristorante
Buffalo Charlie's II Bar & Grill
Buffalo Charlie's III Bar & Grill
Capital Hill Hotel & Suites
Cartier Place Suite Hotel
Coasters Seafood Grill
Coffee Revolution
Courtyard Restaurant
Crowne Plaza Ottawa
Dancing Mermaid
D'Arcy McGee's Irish Pub
Delta Ottawa Hotel & Suites
Double Decker's Pub Market Diner
Earl of Sussex Pub
Embassy Hotel & Suites
Embassy West Hotel Conference Centre
Excellent Eateries Group
Fairmont Château Laurier
Four Points by / par Sheraton
Hard Rock Café
Hilton Lac Leamy
Holiday Inn Plaza La Chaudière Hull/Ottawa
Hooker's BeaverTails
Howard Johnson Hotel Ottawa City Centre
Las Palmas Restaurant — Ottawa
Les Suites Hotel Ottawa
Lone Star Café
Lord Elgin Hotel
Mamma Grazzi's
Maxwell's Bistro & Club
Mayflower Restaurant & Pub
Mayflower II Restaurant & Pub
Minto Place Suite Hotel
Nickel's Restaurant
Noah's Restaurant & Catering
Novotel Hotel Ottawa
Oregano's Pasta Market
Quality Hotel
Ramada Hotel & Suites — Ottawa
Relais Château Cartier Resort
Sheraton Ottawa Hotel
The Courtyard Restaurant
The Fish Market Restaurant
The Keg Steakhouse & Bar
The Marble Works Steak House
The Royal Mile
The Westin Ottawa
Thirsty Dog
Travelodge by Parliament Hill
Tucker's Market Place
Vineyards Wine Bar Bistro
Vittoria Trattoria

NCC Friends of the Rideau Canal Skateway

Diamond
CAA Travel-Cruise Holidays
Domtar Inc.
EDS Canada
Minto Place Suite Hotel
Scott Paper Limited
Tannis 21 Foundation
The Westin Ottawa
Viking Rideau Corporation

Platinum
Canada Post Corporation
Four Points by / par Sheraton
Harris Computer Systems
Koyman Galleries
Loblaws Supermarkets Ltd.
McCay, Duff & Company
Taing Jewellers Ltd.

Gold
Accelio Corporation
Aqua Terre Solutions
Arnon Corporation
CGI Group
Coughlin & Associates
Figure 8 Skate Specialists
Ginsberg, Gingras & Associates
Gowling, Lafleur & Henderson LLP
MBNA Canada Bank
Nelligan, O'Brien & Payne Law Offices
University of Ottawa

Silver
Barry McLaughlin & Associates
Canadian Society of Customs Brokers
Cartier Place Suite Hotel
Cognos Incorporated
Finlayson & Singlehurst
J.L. Richard & Associates
Kearns Special Events
Richfield Services/Noah's Restaurant
Silver Skates
Telesat Canada
Union Engraving & Printing
Veri Aud

Bronze
Acc-Par Systems
Algonquin Travel Corporation
Androcom Interactive Media
Avestin
Bowmac Gunpar (1996) Inc.
Britanny Medical Pharmacy
Brookfield LePage Johnson Controls (BLJC)
C.L.A. Personnel
Central Canada Exhibition Association
City of Ottawa
Computing Devices Canada
D.C. Technologies
Deloitte & Touche
Delta Ottawa Hotel & Suites
Equity Management International
Farrow Architects
General Bearing Service
Ginsberg, Gluzman, Fage & Levitz LLP
Hooker Harbrecht/BeaverTails
Joan of Arc Academy
Johnsons Business Interiors
Lafleur de la Capitale
M. Davis Landscape Design
M. McGrath Canada Limited
McIntyre & McLarty LLP
Novatech Disaster Restoration
Novotel Hotel Ottawa
Perley-Robertson Hill & McDougall LLP
Royal LePage Commercial
Simmering & Associates
Spherion Workforce Architects
Sybase Canada
The Fish Market Restaurant
Tradewinds Scientific

Commission de la capitale nationale

National Capital Commission

Canada

Rapport annuel 2001-2002

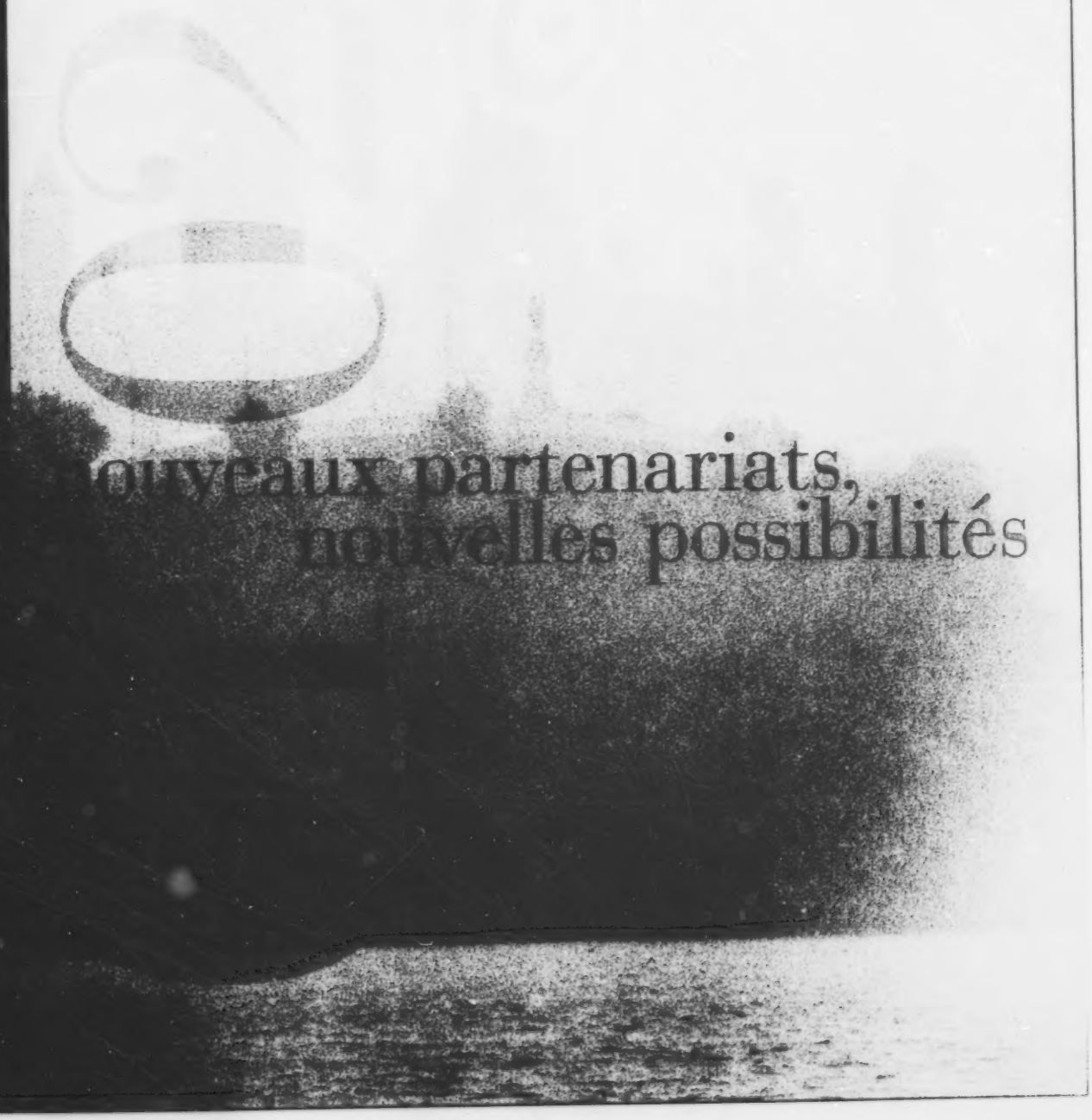

Nouveaux partenariats, nouvelles possibilités

Pour obtenir plus de renseignements

Renseignements sur la CCN
Ligne Info CCN : (613) 239-5555
www.commissiondelacapitalenationale.gc.ca

Infocentre de la capitale
(613) 239-5000 Ligne sans frais : 1 800 465-1867
Télécopieur : (613) 952-8520
Courriel : info@ncc-ccn.ca

Site Web de la capitale
www.capitaleducanada.gc.ca

Réservations de groupe
(613) 239-5100 Ligne sans frais : 1 800 461-8020
Télécopieur (visites et itinéraires) : (613) 239-5758

Bureau des bénévoles
Renseignements généraux : (613) 239-5373
Télécopieur : (613) 239-5133
Courriel : volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca
www.capitaleducanada.gc.ca/volunteers_benevoles

Bibliothèque de la CCN
Bibliothécaire : (613) 239-5123
Télécopieur : (613) 239-5179

Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa, Canada K1P 1C7

Commission de la capitale nationale
Rapport annuel 2001-2002.
Nouveaux partenariats, nouvelles possibilités
Numéro de catalogue : W91-2002
ISBN : 0-662-66541-4

Commission de la capitale nationale Rapport annuel 2001-2002

Un travail d'équipe :

Au fil des ans, trois secteurs fonctionnels de la Commission de la capitale nationale (CCN) ont travaillé en partenariat à la renaissance des plaines LeBreton. D'abord, la *planification* a effectué le travail de base. Maintenant, la *gestion de l'immobilier* prépare le terrain et, bientôt, l'équipe de la *programmation* s'amènera pour donner vie à ce précieux atout de la capitale, site d'activités, de manifestations et de rencontres d'envergure nationale.

Le projet des plaines LeBreton a été le plus important de la CCN en 2001-2002. Vaste terrain vague en bordure ouest du centre-ville de la capitale, les plaines LeBreton sont pratiquement restées inoccupées depuis l'époque de la disparition des habitations et de l'industrie légère, dans les années 1960. Depuis maintenant plusieurs années, la CCN travaille de concert avec ses partenaires municipaux à l'élaboration d'un plan de réaménagement des plaines LeBreton. Il en résulte le site du nouveau Musée canadien de la guerre et un projet de secteur d'habitations et de petites entreprises, bordé de sentiers récréatifs et de parcs pour la tenue de festivals. Lorsque les travaux seront terminés, les plaines LeBreton seront la représentation exacte du cœur du centre-ville cité comme objectif dans le plus récent plan directeur de la capitale du Canada : ce sera un endroit où vivre, travailler et célébrer le Canada.

Sur le plan administratif, les trois secteurs mentionnés ci-dessus — la planification, la gestion de l'immobilier et la programmation — ont des liens avec différents services et directions de la CCN. Mais concrètement, tous trois travaillent main dans la main. Le réaménagement des plaines LeBreton illustre bien comment, à la CCN, un secteur ajoute au travail de l'autre et la façon dont s'opère l'intégration horizontale d'activités distinctes.

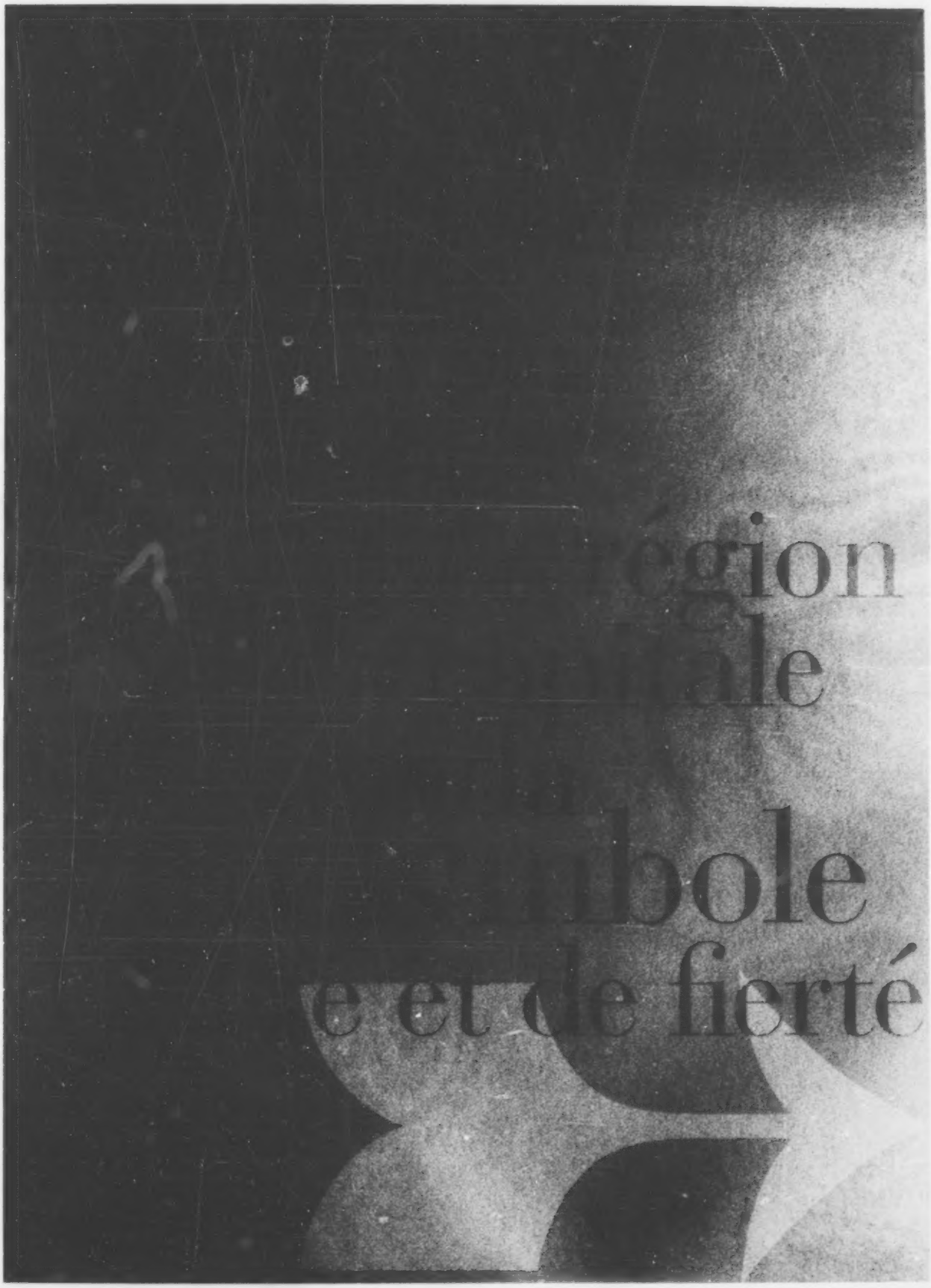
égion
ale
bole
e et de fierté

Le réaménagement des pla

2000
La Ville d'Ottawa approuve des modifications au zonage du secteur.

De 1989 à 1994
La CCN, la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et la Ville d'Ottawa forment un partenariat en vue d'établir un plan pour les plaines LeBreton.

1996
Une entente de transfert de terrains donne lieu à un échange tripartite de terrains aux plaines LeBreton.

1999
La Commission des affaires municipales de l'Ontario approuve les modifications au plan officiel.

Planification

1997
Les modifications au plan officiel de la ville, requises pour le transfert juridique des terrains, sont approuvées et les règlements municipaux nécessaires sont adoptés.

1994
Le plan conceptuel préliminaire livrant les grandes lignes du projet de réaménagement des plaines LeBreton est rendu public. Le principe central en est la « connexité », le site étant conçu comme une série de systèmes (logement, travail et aires ouvertes), reliés à la fois les uns aux autres et aux systèmes culturels et naturels de l'ensemble de la région de la capitale nationale.

ines LeBreton

2004
Afin que les plaines LeBreton demeurent un espace vert tout en continuant d'être un important lieu d'accueil pour les festivals, les urbanistes ont intégré « la Plaine » — un grand triangle d'espace ouvert de 3,2 hectares (8 acres) pouvant accueillir 20 000 personnes —, au cœur même des plaines LeBreton.

2001
On commence le design du Musée canadien de la guerre vers la fin de l'année.

De 2001 à 2006
On met en œuvre la première phase du lotissement proposé (dans la partie centre-est).

De 2011 à 2016
On aura commencé la troisième (et ultime) phase d'ici 2011, et les dernières parcelles de terrain auront été dégagées en vue d'être aménagées d'ici 2016.

2015

De 2003 à 2004
L'installation de services d'eau et d'égouts et la construction de ponts et de routes, y compris l'aménagement du boulevard LeBreton — une avenue traversant le cœur de ce secteur — seront pratiquement terminées.

De 2007 à 2011
On commencera la deuxième phase du lotissement proposé, au sud du boulevard LeBreton, entre les rues Booth et Broad, au nord de l'aqueduc.

Programmation

2005
Le gouvernement fédéral a décidé de déménager le Musée canadien de la guerre en bordure nord des plaines LeBreton; le nouveau Musée prévoit ouvrir ses portes au public à la fin de 2005.

De 2002 à 2004
On commencera la décontamination du sol puis on installera les services publics. Des parcelles de terrain devraient être mises en vente à la fin de 2003 ou au début de 2004.

De 2002 à 2005
On prévoit commencer la construction du nouveau Musée canadien de la guerre en 2002, sur le site bordant la rivière, situé au sud de l'actuelle promenade de l'Outaouais.

Table des matières

2 **Un travail d'équipe : Le réaménagement des plaines LeBreton**

7 **Message du président**

8 **Faits saillants de l'année**

9 **De la CCN : Créer une capitale pour les Canadiens**

Histoire . . . 11
Loi . . . 12
Statut de société d'État . . . 12
Portefeuille du Patrimoine canadien . . . 12
Produits et services . . . 13
Contexte général . . . 14

15 **Régie : Fonctionnement de la CCN**

Structure de la CCN . . . 17
Conseil d'administration . . . 18
Lignes directrices sur la régie des entreprises . . . 20

21 **Récapitulation de l'année : Renouveler les relations, susciter les appuis**

Enjeux stratégiques . . . 23
Partenariat . . . 24
Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale du Canada . . . 25
Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale . . . 32
Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers . . . 35
Secteur IV : Services de l'entreprise . . . 42
Intendance . . . 48

50 **Regard vers l'avenir**

51 **Rendement financier : Faits saillants 2001-2002**

Crédits parlementaires . . . 53
Produits d'exploitation . . . 54
Charges d'exploitation . . . 54
Dépenses en immobilisations . . . 56
Analyse budgétaire . . . 56

59 **États financiers**

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers . . . 61
Rapport du vérificateur . . . 62
Bilan au 31 mars . . . 63
État des résultats . . . 64
État de l'avoir du Canada . . . 64
État des flux de trésorerie . . . 65
Notes complémentaires . . . 66

74 **Annexes**

I : Le conseil d'adminstration et les comités de la CCN . . . 74
II : Partenaires et commanditaires de la CCN . . . 75

Message du président

La CCN a un mandat unique : créer une grande région de la capitale pour les Canadiens. Elle ne travaille pas en vase clos pour autant. Fonctionnellement et physiquement, elle partage son territoire avec des composantes du gouvernement fédéral, deux gouvernements provinciaux et plusieurs administrations municipales. Siège du Parlement et lieu où habitent plus de un million de Canadiens, la région de la capitale nationale est l'une des plus complexes du Canada. En raison de la complexité des champs de compétence, la CCN doit conclure des ententes de partenariat multiples et de qualité qui lui permettent de travailler efficacement. Consciente de cette réalité, la CCN a décidé, il y a deux ans, d'entreprendre une étude sur la structure d'autorité, laquelle, essentiellement, consistait en une étude des relations.

L'étude a mené la CCN sur la voie du changement. Elle recommandait à la société d'État d'apporter des modifications dans certains domaines, de créer de nouveaux processus et d'explorer de nouveaux partenariats. Selon le rapport, la CCN devait renforcer ses liens avec les principaux intervenants fédéraux, créer de nouveaux secteurs de collaboration avec les municipalités, améliorer les communications et transformer les processus de consultation publique. La CCN a franchi plusieurs étapes importantes en 2001-2002. Entre autres, elle a convoqué une assemblée générale publique — une première. Elle a aussi lancé son site Web institutionnel, un outil conçu pour faciliter l'accès du public à l'information et une voie permettant l'échange de renseignements. La réponse du public à ces deux initiatives a été extrêmement encourageante.

En 1999, la CCN célébrait son centenaire et, cette même année, elle terminait son nouveau plan directeur de la capitale. Le centenaire nous a permis de jeter un regard sur le passé, de marquer les réalisations de ce siècle de planification et de développement. Le nouveau plan, lequel définit le cadre stratégique pour les cinquante prochaines années, nous a aussi rappelé de regarder vers l'avant. Plus précisément, le *Plan de la capitale du Canada* expose les grandes lignes de ce que deviendra le cœur de la capitale une fois revitalisé.

L'an dernier, la CCN s'est mise au travail en commençant à concrétiser la vision d'un centre-ville animé. Les plaines LeBreton, un terrain vague en bordure du centre-ville d'Ottawa, a été le premier centre d'intérêt. Les grues et les bulldozers prendront bientôt la relève des planificateurs et les plans de l'important édifice du nouveau musée national sont sur la planche à dessin; le terrain vague ne tardera pas à devenir un joyau national, un endroit où vivre, travailler et célébrer le Canada. L'an dernier, l'organisme a également continué de se concentrer sur la rue Sparks, poursuivant les recherches et les consultations qui, en dernière analyse, l'aideront à faire la part des choses entre les intérêts nationaux et municipaux d'un site dont l'importance revêt bien des aspects : son patrimoine, son potentiel comme quartier résidentiel et commercial et sa situation prépondérante de porte d'entrée de la colline du Parlement.

Ce fut une année de réalisations, une année de défis. Comme tout un chacun dans le monde entier, la CCN a été affectée par l'horreur des événements du 11 septembre 2001. En une heure, le monde a changé. Peut-être était-ce approprié que la CCN ouvre le Pavillon Canada-Monde, particulièrement l'an dernier, exposant ainsi l'engagement des Canadiens en tant que membres de la communauté internationale.

On juge une civilisation à sa capacité de jeter un regard sur le passé — de tirer des leçons de l'histoire, de s'adapter et de changer — mais aussi de regarder vers l'avenir. C'est pourquoi la CCN s'efforce de garder un œil sur son passé, question de se rappeler que toute planification s'enracine dans le travail des générations précédentes. En jetant un regard sur le siècle dernier, nous avons des raisons de fêter. En regardant vers le prochain demi-siècle, nous avons une vision, un plan et une route bien tracée. L'an dernier, nous nous sommes résolument engagés sur cette route.

Le président,

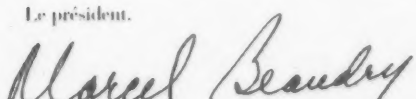

Marcel Beaudry

Faits saillants de l'année

Les plaines LeBreton

Les plans de restauration des plaines LeBreton sont sur la planche depuis des décennies. Le financement accordé par le gouvernement fédéral permet maintenant à la CCN d'aller de l'avant. Les consultations publiques ayant révélé que ce projet hautement prioritaire obtient un appui important, la CCN a finalisé les principes directeurs du design et de l'aménagement du site du nouveau Musée canadien de la guerre, des espaces verts bordant la rivière des Outaouais et d'un grand parc où auront lieu des festivals. La première étape consistera à nettoyer les sols, contaminés par des décennies d'activité industrielle; le plan d'assainissement est maintenant prêt pour sa mise en œuvre.

La revitalisation de la rue Sparks

La rue Sparks, une ancienne rue commerciale à proximité de la colline du Parlement, est la clé de la revitalisation du cœur du centre-ville et de la mise en valeur de la grandeur et de la dignité des environs du Parlement. Toute l'année, on s'est employé à faire l'acquisition des édifices dont on a besoin pour ranimer le secteur. Aussi, des études et des négociations ont été entreprises en vue de peaufiner les plans de cette zone d'importance en raison de son emplacement, certes, mais importante aussi comme quartier vital du centre-ville de la capitale du XXIe siècle.

Le Pavillon Canada-Monde

Il y a une nouvelle attraction vedette sur le boulevard de la Confédération. Le Pavillon Canada-Monde a ouvert ses portes avec tambours et trompettes le 10 mai 2001, en présence du premier ministre du Canada. L'exposition permanente intitulée « L'âme, le cœur et l'esprit » raconte l'histoire de Canadiennes et de Canadiens qui se sont illustrés sur la scène internationale. Le Pavillon — qui ouvre ses portes au public grâce à la collaboration de nombreux partenaires fédéraux — est un nouveau centre de programmation internationale de la région de la capitale nationale. Le Pavillon a reçu le prix de la Meilleure nouvelle attraction au Canada, décerné par Attractions Canada.

Le pont Champlain

La reconstruction du pont Champlain s'est avérée le plus important et le plus coûteux des projets de construction entrepris par la CCN depuis plusieurs années. En février 2002, le travail était presque terminé et deux voies ont été ouvertes à la circulation; on prévoit achever la troisième voie au début du nouvel exercice. Elle sera réservée aux véhicules transportant plusieurs passagers; deux fois par jour, on en changera la direction afin de faciliter la circulation des usagers à destination ou en provenance du Québec. Le nouveau pont Champlain est plus large, plus solide et mieux conçu que le précédent pour répondre aux exigences du transport interprovincial moderne.

L'amélioration des communications

La CCN a ouvert ses portes en septembre 2001 et, pour la première fois, elle a invité le public à son assemblée générale annuelle. En donnant ainsi suite aux recommandations de l'étude sur la structure d'autorité réalisée en 2000 (*Vers des relations meilleures*), la CCN a offert à la collectivité l'occasion d'écouter, de commenter et de poser des questions. La réunion a été télédiffusée par une station locale et diffusée sur le site Web de la société d'État (dont le lancement, en 2001, a constitué un effort de plus pour améliorer l'échange d'information). Par la suite, la CCN a effectué un sondage téléphonique qui a révélé que plus des deux tiers des répondants avaient une opinion plus que favorable à l'égard de la société d'État au lendemain de cette réunion publique.

L'équipe du mois de janvier 2002 : (à l'arrière-plan) Michel Dallaire, Denis Messier, François Leduc, et (à l'avant-plan) Charles Drouin et Pascale Laliberté, organisateurs du Ski-Fest de 2002.

De la CCN

Créer une capitale pour les Canadiens

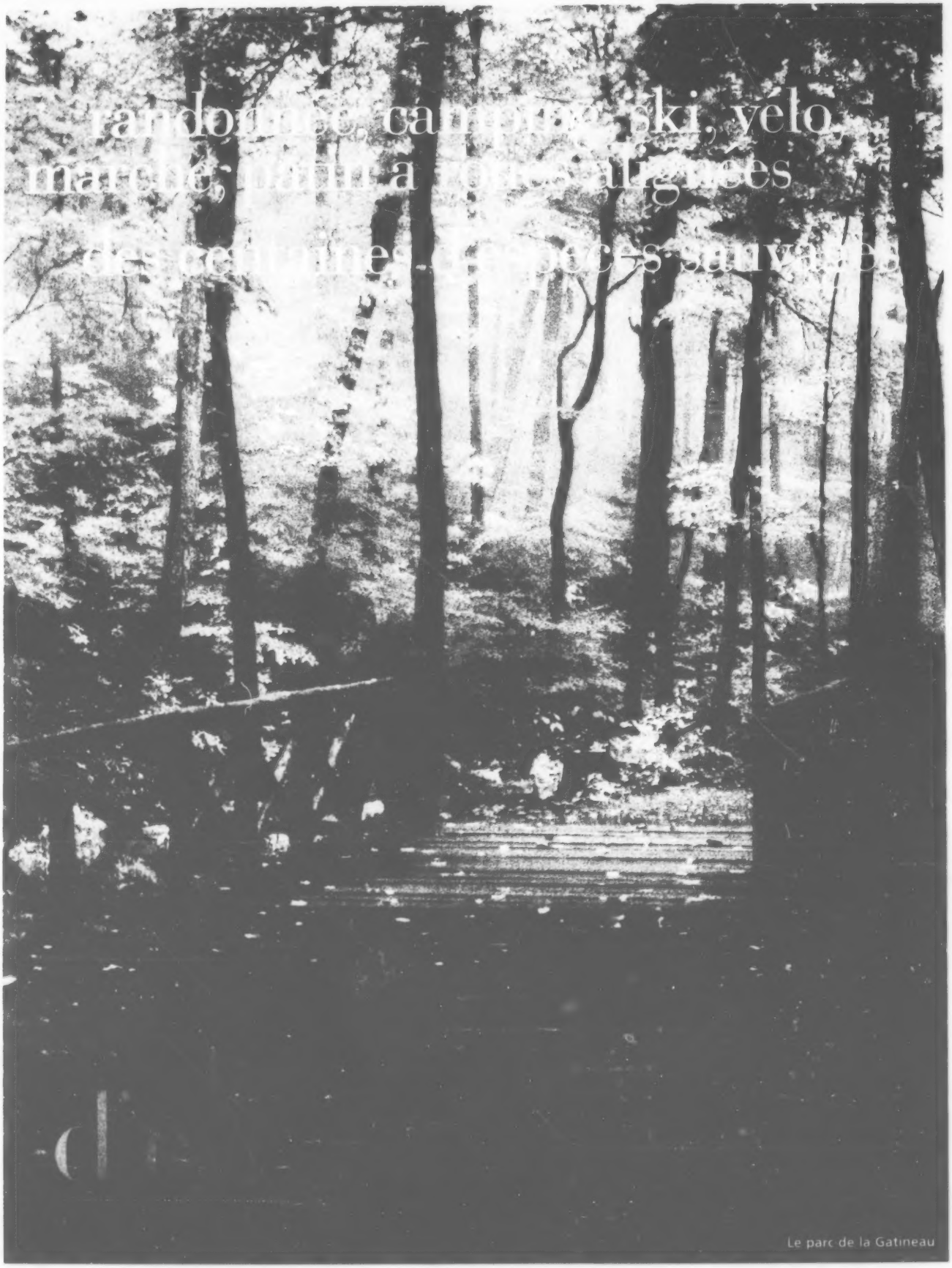

Le parc de la Gatineau

Histoire

En 1999, la CCN a fêté 100 ans de planification urbaine dans la capitale du Canada. De l'agglomération sauvage qu'elle était, la capitale est devenue une grande ville moderne au cours de ce siècle d'évolution. Dans ce processus, la CCN et les organismes qui l'ont précédée ont agi comme agents de changement. Le premier de ces organismes, la Commission d'amélioration d'Ottawa (créée en 1899), s'est concentré sur Ottawa et a mis l'accent sur l'embellissement, l'aménagement de parcs et la construction de promenades. La création de la Commission du district fédéral (CDF), en 1927, annonçait une approche plus pointue, le Parlement ayant reconnu la nécessité de concevoir la capitale comme une région plus vaste englobant une partie du Québec et de l'Ontario. L'un des derniers gestes d'importance posés par la CDF fut de commander le plan Gréber, lequel élaborait en détail le développement futur de l'infrastructure de la capitale (notamment le système périphérique urbain de parcs, de promenades de même que la Ceinture de verdure). En 1959, le Parlement a développé l'idée de faire de la capitale un trésor national en créant la CCN dont le mandat consistait à aménager une capitale représentative de l'ensemble du Canada, au fur et à mesure que le pays se transformait en un grand État moderne. Aujourd'hui, le travail de la CCN comprend non seulement la construction d'infrastructures — parcs, monuments, ponts et routes — mais aussi l'utilisation créative des espaces publics de façon à faire connaître l'héritage et la culture du Canada à un grand nombre de Canadiens.

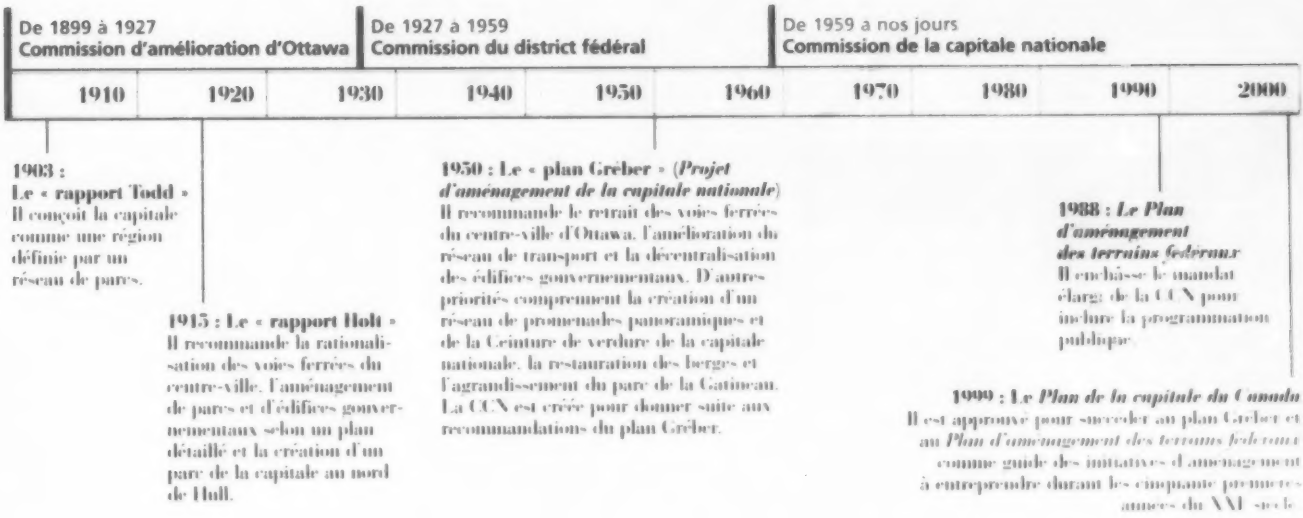

Loi

La *Loi sur la capitale nationale*, adoptée en 1958 et modifiée en 1988, charge la CCN :

> d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
>
> d'organiser, de parrainer et de promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN l'habilite aussi à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui concernent l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale; la CCN a aussi le pouvoir d'approuver le design des édifices et l'utilisation des terrains, de même que tout changement quant à l'utilisation d'un terrain de la région de la capitale nationale appartenant au gouvernement fédéral.

Statut de société d'État

La CCN étant une société d'État, elle fonctionne davantage comme une entreprise privée. Sa politique d'intérêt publique la distingue toutefois des autres sociétés d'État, en particulier par rapport à la création d'une capitale à l'image des Canadiens et qui suscite chez eux un sentiment de fierté à l'égard de leur pays et du patrimoine.

Le statut de société d'État signifie que la CCN est assujettie au cadre redditionnel prévu dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce statut donne à la CCN l'autonomie de gestion qu'il lui faut pour orienter, et ce, à long terme, l'aménagement des terrains de la capitale qui appartiennent au gouvernement fédéral; la souplesse pour harmoniser ses plans et ceux d'autres niveaux de gouvernement de la région; le pouvoir de conclure des ententes de partenariat productives qui serviront des objectifs communs.

Portefeuille du Patrimoine canadien

La CCN fait partie du portefeuille du ministre du Patrimoine canadien. La CCN est forte de ses partenariats avec les organismes du Patrimoine (les musées nationaux, la Société Radio-Canada, le Centre national des Arts et d'autres) et voit à ce que ses activités complémentent celles de ses institutions apparentées. De concert avec ses partenaires du Patrimoine, la CCN s'occupe des priorités et des préoccupations communes, y compris de la mise en marché de la capitale et de ses institutions, de la télédiffusion des spectacles de la fête du Canada et de l'étude des questions liées aux installations des institutions culturelles de la capitale.

Produits et services

Dans le cadre de son mandat, la CCN a élaboré toute une gamme de produits et de services. Ceux-ci sont liés non seulement par l'objectif et l'intérêt communs qui les motivent, mais aussi par des liens concrets et fonctionnels qui existent entre quatre secteurs d'activité. Dans l'offre de ses produits et services, la CCN trouve l'équilibre entre la construction et la préservation de l'infrastructure (la *tâche* de la CCN) et l'utilisation de cette infrastructure à des fins nationales d'importance (la *mission* de la CCN). (Pour voir comment différents secteurs collaborent au fil des ans en vue de réaliser le mandat par un seul grand projet, consulter l'exposé sur le réaménagement des plaines LeBreton dans ce rapport.)

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Ce secteur anime et interprète la capitale, et la présente aussi aux visiteurs comme le lieu par excellence où apprécier le patrimoine, la culture et les réalisations du Canada grâce à des services, à des activités et à des programmes variés; il fait aussi connaître la capitale hors de la région de la capitale nationale par des campagnes de marketing nationales, des messages radiophoniques ou télévisés et des programmes de rayonnement.

Produits :

- Activités et programmation à l'intention du public (la fête du Canada, le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement, le Bal de Neige)
- Programmes d'interprétation (l'Infocentre de la capitale, le boulevard de la Confédération, le Pavillon Canada-Monde, le domaine Mackenzie-King et le programme scolaire à l'extérieur sur la colline du Parlement)
- Programmes de marketing et de rayonnement (l'Organisation des capitales canadiennes, le site Web « capitaleducanada.gc.ca », les campagnes de marketing conjointes, les guides, etc.)

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale

La CCN oriente l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux, coordonne les projets d'aménagement et vise l'excellence pour que le développement de la région soit digne du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

Produits :

- Des plans visionnaires à long terme pour que la région de la capitale nationale donne des directives quant à la possession, à l'exploitation et à l'aménagement des terrains fédéraux
- Des plans régionaux ou concernant des lieux précis, des idées et des lignes directrices pour orienter l'aménagement et la gestion des terrains fédéraux
- Des approbations de l'utilisation ou de l'aménagement de tous les terrains fédéraux de la région de la capitale nationale

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

La CCN gère et protège les biens ayant une importance nationale pour les générations de Canadiens à venir.

Produits :

- Un ensemble de terrains qui permettent de révéler la nation canadienne dans la capitale
- Des recettes continues provenant de la location, de la vente de propriétés et d'initiatives d'aménagement qui permettent à la CCN de financer ses travaux de réhabilitation et d'entretien
- Des biens immobiliers, y compris les résidences officielles, entretenus selon les normes qui sont de mise

Secteur IV : Services de l'entreprise

La CCN préconise l'utilisation efficace et productive des ressources en fournissant des services généraux centralisés à tous les secteurs d'affaires.

Produits :

- Plans d'entreprise, plans et rapports financiers
- Technologie et géomatique institutionnelles
- Gestion de l'information
- Services financiers et d'approvisionnement
- Installation matérielle
- Vérifications et évaluations internes
- Ressources humaines
- Services de recherche
- Services de secrétariat
- Services de communications

Une fois de plus, l'Association internationale des festivals et événements a décerné plusieurs prix Pinnacle à la CCN en 2001-2002.

Or

La fête du Canada 2001 (Meilleur programme de marchandising), le Pavillon Canada-Monde (Meilleur dépliant promotionnel), le Bal de Neige 2001 et la patinoire du canal Rideau (Meilleure sélection de vêtements — marchandises).

Argent

La patinoire du canal Rideau (Meilleure épinglette ou boutonnière).

Bronze

Le Bal de Neige 2001 (Meilleure émission télévisée, produite en collaboration avec Global Television et la SRC); le Pavillon Canada-Monde (Meilleur programme éducatif); le guide d'hiver 2001-2002 de la CCN (Meilleure brochure promotionnelle).

Contexte général

Gouvernement
Le gouvernement prévoyait enregistrer un important surplus en 2001-2002 mais, au lendemain du 11 septembre 2001, on s'attendait à ce que les dépenses liées à la sécurité et à la défense en absorbent la majeure partie. De nouveaux investissements en technologie ont été approuvés afin de soutenir la réponse du Canada au désastre, d'accroître la sécurité aux frontières et dans les aéroports et d'améliorer le travail du côté de l'immigration et des douanes.

Économie
L'année a commencé en lion, avec un produit intérieur brut dépassant le cap du billion de dollars et une économie en forte expansion. Toutefois, l'incertitude a suivi l'attaque terroriste du 11 septembre. Les taux d'intérêt à court terme ont chuté à 5,3 p. 100 en 2001 et, après le mois de septembre, ils ont dégringolé. Simultanément, la confiance des consommateurs a brusquement décliné, ce qui a eu des répercussions importantes sur l'industrie du tourisme et celle de l'assurance. Devant le ralentissement de l'économie canadienne, laquelle est intimement liée à la situation américaine, le ministre des Finances a prédit une reprise au début de 2002-2003. Des baisses progressives des taux d'intérêt ont permis de contrôler l'inflation, alors que le dollar canadien a atteint son plus bas niveau en janvier 2002 avant de remonter légèrement.

Société
En 2001, la population du Canada a passé le cap des 31 millions d'habitants; l'augmentation marquée est largement attribuable à l'afflux d'immigrants et de résidents non permanents. En raison du vieillissement de la population, les soins de santé constituent un secteur en expansion. Les personnes ayant fait des études postsecondaires sont nettement favorisées en matière d'emploi, ce qui se traduit par une fréquentation accrue des cours aux adultes. Dans le domaine du bénévolat, de moins en moins de bénévoles consacrent de plus en plus d'heures. Les Canadiens sont des gens actifs; deux tiers d'entre eux font de l'exercice trois fois par semaine. Comme les ménages comptant deux revenus deviennent la norme, les familles sont moins nombreuses. Du côté des médias, les films d'animation et la télévision interactive constituent les tendances majeures.

Environnement
En ce qui a trait aux émissions de gaz à effet de serre, le Canada continue de discuter de la ratification du Protocole de Kyoto. Au terme de 2001-2002, les émissions du Canada excédaient de 20 p. 100 les exigences de Kyoto. Les États-Unis ont annoncé qu'ils ne signeraient pas le protocole.

Technologie
Le nombre de foyers branchés à Internet continue de croître, tout comme l'utilisation du courriel. On prévoit que, d'ici 2005, le nombre d'utilisateurs à l'échelle mondiale atteindra les 300 millions. On anticipe, d'ici 2010, que 95 p. 100 des habitants des pays industrialisés seront branchés. La transition au commerce électronique est bien enclenchée et on s'attendait à ce que les ventes par Internet atteigne le billion de dollars d'ici 2002.

Région de la capitale nationale
La Ville d'Ottawa a connu une insuffisance budgétaire en 2001-2002. Du côté québécois de la rivière des Outaouais, les collectivités de Hull, d'Aylmer, de Buckingham, de Masson-Angers et de Gatineau ont fusionné pour former la nouvelle ville de Gatineau. En 2001, le déclin de l'industrie de la haute technologie a affaibli l'économie régionale, plusieurs grandes sociétés ayant aboli des milliers d'emplois dans la région. Cela a eu pour effet d'apaiser le marché immobilier même si les prix ont continué de grimper. Le taux d'inoccupation des locaux commerciaux du cœur de la capitale était presque nul alors qu'en périphérie, des locaux se libéraient. La province d'Ontario a annoncé de nouvelles subventions destinées au transport en commun en plus de nouveaux investissements dans le réseau routier. Plus précisément, le gouvernement appuiera le développement du transport en commun respectant les objectifs et les principes de la « croissance intelligente ». Dans la région de la capitale nationale, OC Transpo a lancé le O-Train sur la ligne reliant South Keys et Bayview, à titre expérimental.

L'employée du mois de septembre 2001 : Sandra Peerk, relations avec la collectivité.

Régie

Fonctionnement de la CCN

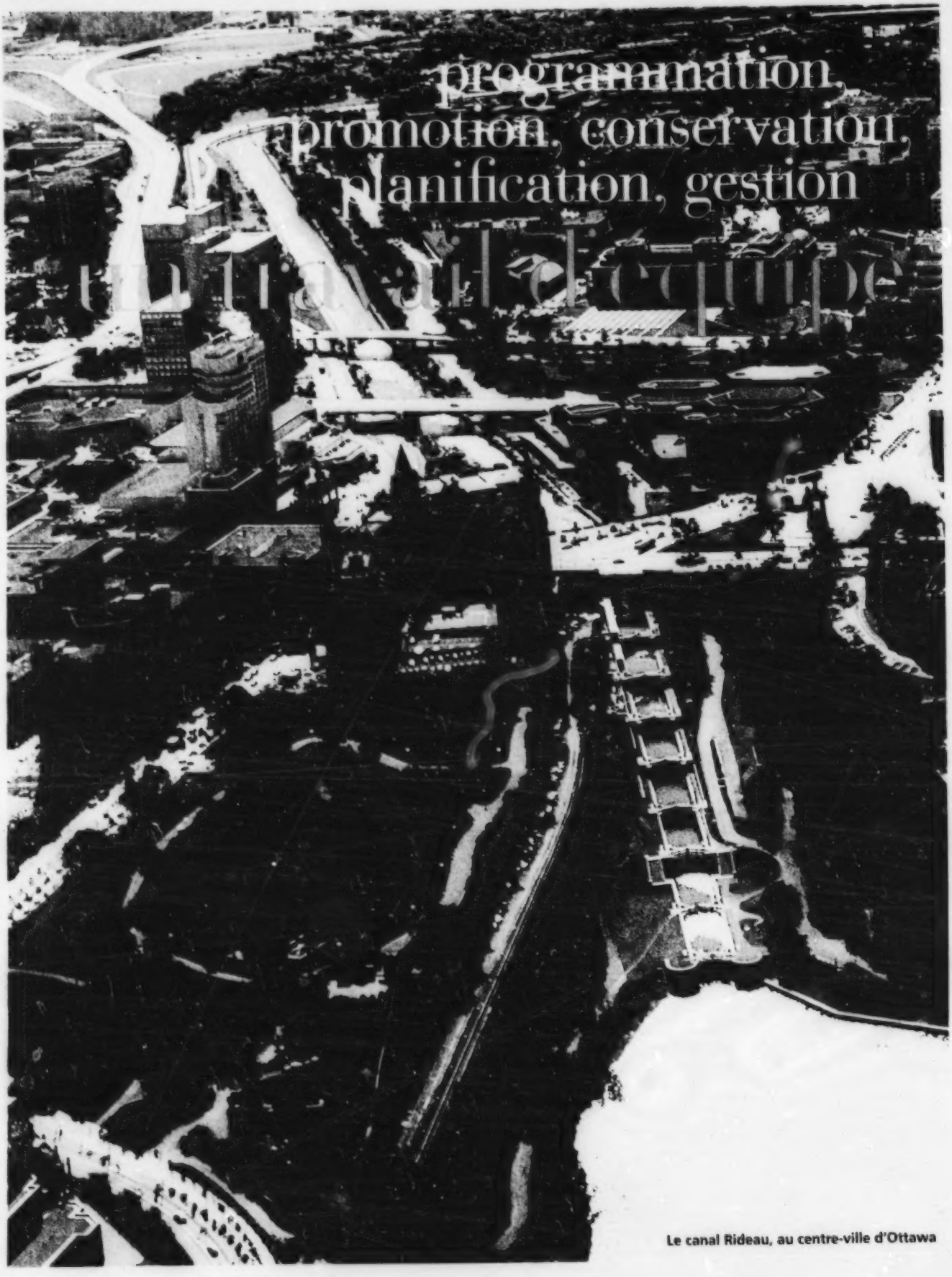

Le canal Rideau, au centre-ville d'Ottawa

Structure de la CCN

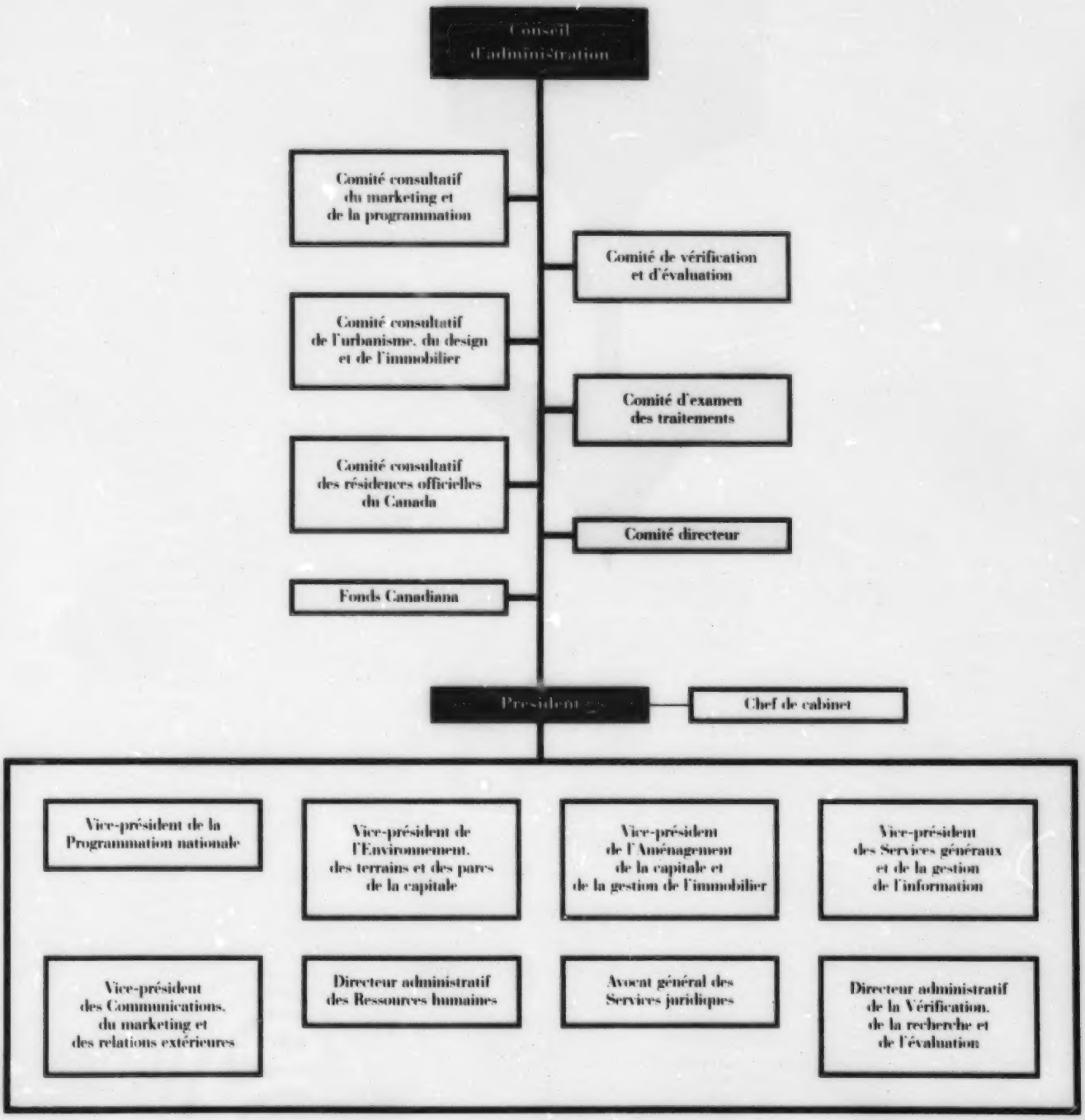

Conseil d'administration

La société d'État s'acquitte de son mandat à l'échelle du pays par l'intermédiaire d'un conseil d'administration national qui réunit des gens d'horizons professionnels diversifiés, originaires de la région de la capitale et de tous les coins du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux directives du Conseil du Trésor, le Conseil contribue de façon constructive à l'orientation générale de la société d'État, en l'aidant à réagir aux risques et aux occasions qui se présentent.

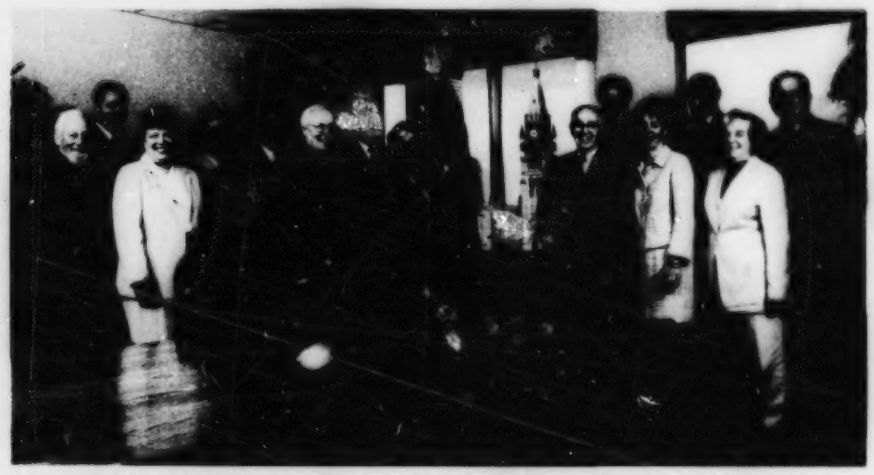

Le conseil d'administration (de gauche à droite) : Michael E. Kusner, Marc Letellier, Norma J. Lamont, Marc Denhez, Jacques Carrière, Marcel Beaudry, Roland des Groseilliers, Ruth Carol Feldman, Darlene Mandeville (mandat échu en octobre 2001), Irving Schwartz, Dana B. Clendenning, Heather Chiasson, François Pichard, Nancy Power, Eric Charman (mandat échu en janvier 2002). Absents : Eric A. Denhoff, Ruth A. Spence (nouveaux membres).

Le comité de la haute direction (de gauche à droite) : Guy LaFlamme, Diane Dupuis, Deborah Tudin, Gilles Lalonde, Marcel Beaudry, Richard Fujarczuk, Micheline Dubé, Michelle Comeau, Curry Wood, Suzanne Gustafsson.

Établissement des rapports et responsabilités

C'est le conseil d'administration (aussi appelé la « Commission ») qui dirige la CCN et qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien. Le conseil d'administration est composé du président, du vice-président et de treize autres membres nommés par décret. Pour obtenir une représentation nationale, le Conseil comprend cinq représentants de la région de la capitale nationale et huit d'ailleurs au pays. Le conseil d'administration se réunit chaque trimestre et s'occupe de planifier, de guider et de voir à la direction générale de l'organisme, de gérer et de préserver les ressources de la CCN, de contrôler et d'évaluer le rendement et d'en dresser un rapport et, enfin, d'encadrer certaines questions de fonctionnement. Même si les membres du Conseil ne reçoivent pas d'indemnité lorsqu'ils assistent aux réunions ordinaires, ils sont rétribués pour leur travail au sein des divers comités. (La liste des membres du Conseil se trouve à l'annexe I.)

Les comités de direction

Par le biais de ses comités de direction, la CCN gère le processus décisionnel, surveille le rendement et évalue certaines questions liées au fonctionnement. (La liste des membres par comité se trouve à l'annexe 1).

Comité directeur Il dirige le conseil d'administration sur les questions et les stratégies propres à l'organisme et approuve les projets et les opérations.

Comité de vérification et d'évaluation Il étudie les rapports internes de vérification et d'évaluation ainsi que la vérification annuelle des états financiers et les examens spéciaux réalisés par le vérificateur général. Il amorce aussi des discussions et trouve des solutions quant aux moyens d'améliorer la régie de l'entreprise et de donner suite aux priorités du gouvernement par l'intermediaire des travaux du conseil d'administration.

Comité d'examen des traitements Il examine le rendement, la rémunération et les avantages sociaux des personnes nommées à temps plein par le gouverneur en conseil, dont le président.

Comité de la haute direction Le président et les cadres supérieurs se rencontrent chaque semaine pour revoir et approuver les soumissions relatives aux nouveaux projets et aux activités quotidiennes de la CCN.

Les comités consultatifs

La CCN acquiert une perspective nationale et une rigueur professionnelle grâce à l'existence de plusieurs comités consultatifs. On recrute les membres de ces comités parmi les experts reconnus des milieux professionnels, universitaires et des affaires au Canada. Les comités formulent des recommandations et fournissent un appui technique à la CCN et aux autres organismes fédéraux de la capitale.

Comité consultatif du marketing et de la programmation Il donne des conseils sur les programmes culturels, le marketing, la commandite, les partenariats et les communications.

Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier Il donne des directives à propos de l'utilisation, de l'aménagement et de la gestion des terrains publics de la région de la capitale nationale, ce qui comprend l'architecture, les travaux publics, les bannières, les panneaux et les statues.

Comité consultatif des résidences officielles du Canada Il s'occupe de guider l'entretien et l'exploitation des six résidences officielles de la région de la capitale nationale.

Fonds Canadiana Il cherche à obtenir des dons de meubles et d'œuvres appartenant au patrimoine artistique ainsi que des dons en espèces pour améliorer les résidences officielles compte tenu de leur fonction publique.

Lignes directrices sur la régie des entreprises

En 1996, le Conseil du Trésor et le ministère des Finances ont publié les lignes directrices sur la régie des entreprises dans le document intitulé *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*. La CCN avait déjà mis en œuvre la plupart des dispositions de ces lignes directrices et, ces dernières années, elle a continué de renforcer et d'améliorer ses structures et ses pratiques de régie interne. Dans le cadre de rencontres régulières et grâce à trois examens de rendement par année, la CCN s'assure que le Conseil dispose de l'information et des analyses dont il a besoin pour comprendre les enjeux auxquels la société d'État est confrontée et être en mesure de conseiller et de diriger. Aussi, la CCN a systématisé la présentation des rapports portant sur des enjeux gouvernementaux d'importance (par exemple, la gestion de l'environnement). Le Conseil s'est engagé davantage dans le processus de planification stratégique de la CCN, en fournissant une direction et une orientation liées aux résultats de la réflexion stratégique, en plus de revoir le plan d'entreprise et le rapport annuel avant que ces documents soient déposés à la ministre du Patrimoine canadien.

La CCN a mis en place une procédure exhaustive servant de repère aux nouveaux membres du Conseil, laquelle présente les structures hiérarchique et de responsabilisation de la CCN, et passe en revue les règlements de la société d'État. Les membres du Conseil visitent les installations pour en voir le fonctionnement et ils ont l'occasion de rencontrer l'équipe des gestionnaires supérieurs pour discuter des processus et des produits de la CCN et étudier les dossiers en cours. Tous les membres reçoivent les lignes directrices du gouvernement fédéral quant au rôle des administrateurs d'une société d'État, aux conflits d'intérêts et à la régie.

Les membres du conseil d'administration agissent avec honnêteté, diligence, prudence et en toute bonne foi, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les membres du Conseil peuvent se retirer des discussions et du processus décisionnel qui pourraient les placer en situation de conflit d'intérêt.

Recrutement

La CCN gère une large gamme de secteurs d'activité, comme l'immobilier, le design et la construction, le marketing et la planification d'activités. Le président informe le cabinet du ministre de l'expérience et des compétences requises lorsqu'il est question de pourvoir un poste du conseil d'administration. En 2001-2002, la CCN a amélioré cette procédure par l'élaboration du profil des compétences détaillé de son conseil. Ce nouvel outil aidera le Conseil et le ministre à identifier toute lacune quant aux compétences et à l'expérience, et ce, afin d'orienter le choix des nouveaux membres et ainsi garantir la solidité du Conseil.

Gestion des risques

Le Conseil participe directement à la surveillance et à l'orientation dans les principaux domaines de risque. Plus précisément, en 2000, devant l'imminence de la réforme municipale dans la région, le Conseil a demandé une étude portant sur la nature des relations entre la CCN et les autres niveaux de gouvernement et la population locale. Le Conseil a joué un rôle important dans le suivi de la mise en œuvre des principaux projets de modification visant à donner suite aux recommandations de l'étude, en plus d'être directement engagé dans l'élaboration de processus menant à la tenue de l'assemblée générale annuelle publique en septembre 2001, et de réunions régulières avec les groupes d'intérêts locaux (la première étant planifiée pour le début de 2002-2003). En matière de gestion de l'environnement, le Conseil a approuvé, en 1999, un programme de gestion des sites contaminés, et fait le suivi régulier des progrès réalisés pour atteindre les objectifs. On a aussi mis en place un processus de rapport régulier sur la qualité de l'eau et la réaction aux incidents à caractère environnemental. Les projets de construction majeurs font l'objet d'un suivi constant pour s'assurer que les risques sont gérés de façon appropriée. Les projets d'intérêt en cours comprennent le programme de restauration des résidences officielles, la reconstruction du pont Champlain et le réaménagement des plaines LeBreton.

Évaluation de rendement

En 2001-2002, le Conseil a entrepris l'auto-évaluation des pratiques de régie interne de la CCN relatives aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Après une étude exhaustive, le Conseil a conclu que, en général, la société d'État est bien régie et bien gérée, que ses processus de gestion actuels suffisent et que les gestionnaires et le conseil d'administration entretiennent de bonnes relations de travail. De plus, le Conseil a ciblé des améliorations au chapitre de l'administration, visant à faciliter le travail; il s'est engagé à répéter régulièrement cette auto-évaluation.

R[illegible]tion de l'année

[illegible]r les relations, susciter les appuis

L'employée du mois de décembre 2001 : Chantal Tremblay, coordinatrice des bénévoles.

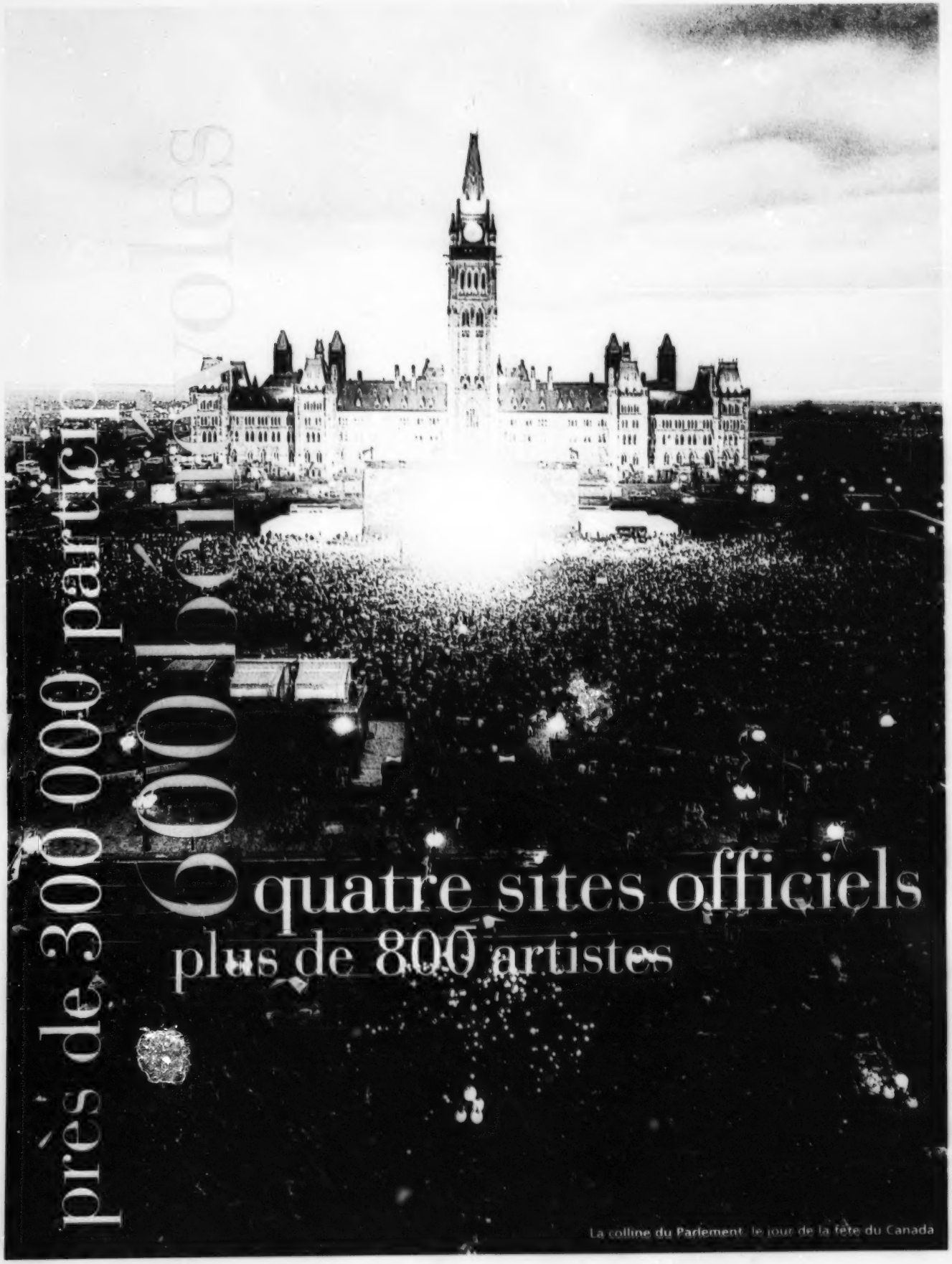

La colline du Parlement le jour de la fête du Canada

Enjeux stratégiques

Travailler autrement

L'étude sur la structure d'autorité réalisée en 2000 ne recommandait pas tant de changer ce que fait la CCN mais plutôt comment elle travaille dans plusieurs domaines clés. L'étude chargeait la CCN de redéfinir sa relation avec les nouvelles villes d'Ottawa et de Gatineau et de parler avec plus de vigueur au nom du gouvernement fédéral dans la région. On y soulignait l'importance d'une plus grande participation du public et de rejoindre plus efficacement les partenaires et les groupes d'intérêts particuliers.

Édifier la capitale du XXIe siècle

Munie d'un nouveau plan directeur solide, la CCN s'est lancée l'an dernier dans la prochaine grande phase de l'édification de la capitale. Elle a reconnu toutefois que le succès dépendait d'un soutien politique et public constant. Pour réussir, la CCN a dû reconfirmer sa place de chef de file fédéral de la planification de la capitale. Elle a dû cultiver et entretenir les appuis par un ensemble d'actions de relations publiques. Il lui a incombé d'insuffler aux Canadiens l'idée d'une grande capitale.

L'adaptation au nouveau millénaire

Après les célébrations du nouveau millénaire, la CCN a dû se recentrer sur l'avenir. Elle a dû choisir les programmes axés sur le millénaire qui pourraient continuer de servir l'intérêt public et, au besoin, décider des moyens de les adapter et de les financer au cours des prochaines années. En élaborant ou en réorientant ses programmes, la CCN a réalisé la nécessité de rejoindre le plus grand nombre de Canadiens possible, en tenant compte de leur diversité.

Le sens du concept d'« intendance »

À titre d'intendant et de gestionnaire des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale, la CCN se préoccupe de sauvegarder l'environnement. Plus précisément, dans le contexte du *Plan de la capitale du Canada*, où l'on cherche à attirer plus de gens vers les berges de la capitale, la société d'État a dû saisir le sens du concept d'« intendance » et élaborer une stratégie environnementale intégrée pour l'avenir.

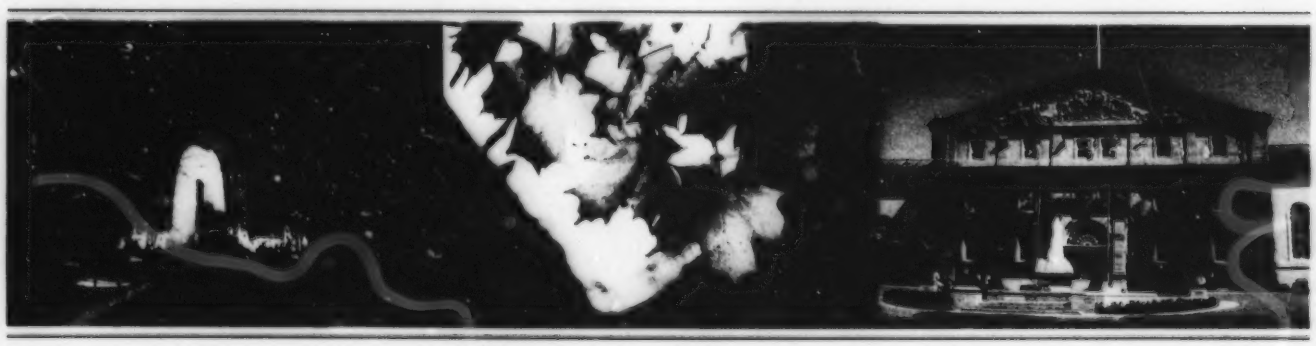

Partenariat

Le partenariat est la clé de la réussite. Devant la complexité des champs de compétence de la capitale, la CCN a l'obligation et l'occasion de travailler à l'édification de la capitale avec des partenaires variés. Cette façon de faire donne un point de vue fédéral unique des enjeux et des occasions liés à l'édification de la capitale et permet — comme en font foi ces exemples — des mariages créatifs d'idées et d'activités avec d'autres niveaux de gouvernement, d'autres organismes non gouvernementaux, sociétés, bénévoles et gens du public qui manifestent de l'intérêt.

Le milieu des affaires L'an dernier, les sociétés ont versé 60 000 $ pour aider à l'entretien de la plus longue patinoire du monde. Leur généreux appui à l'égard de la patinoire du canal Rideau a contribué au succès du Bal de Neige 2002, en dépit des mauvaises conditions météorologiques. En février, la CCN et RBC Groupe financier — partenaire de la CCN depuis sept ans dans le développement des relations avec les entreprises de la région de la capitale — ont reçu les représentants de 73 sociétés dans le cadre d'un dîner spécial offert en leur honneur.

Transports Canada En 1927, l'un des p[illegible]iers projets de la Commission du district fédéral, l'ancêtre de la CCN, a été de construire le pont Champlain. Aujourd'hui, en tant que propriétaire de deux ponts interprovinciaux — les ponts Champlain et Portage —, la CCN travaille avec Transports Canada et la Société des ponts fédéraux Limitée à l'inspection des ponts et à l'évaluation de leur vulnérabilité au terrorisme et, si besoin est, à l'instauration des moyens visant à les protéger.

Les urbanistes En 2001-2002, la Ville d'Ottawa a été l'hôtesse du Sommet de la croissance intelligente pour explorer, en compagnie de spécialistes et du public, d'urgentes questions comme le développement durable, les modes de transport de remplacement et la rareté des logements. En même temps, reconnaissant qu'Ottawa est une capitale et non une ville quelconque, l'administration municipale a rédigé un document d'information sur les enjeux particuliers auxquels la collectivité de la capitale est confrontée; elle a invité la CCN à représenter les intérêts de la capitale au Sommet.

Les ingénieurs Le comité des archives et d'histoire de l'Institut canadien des ingénieurs et la CCN ont travaillé ensemble à la préparation d'une exposition patrimoniale insolite. Alors que, l'an dernier, on démolissait le vieux pont Champlain — un monument datant de la construction de la promenade, dans les années 1920 —, une large section d'une poutrelle d'acier originale a été coupée pour être installée sur l'île Bate. La poutrelle servira à la fois d'artéfact et de toile de fond pour une exposition sur l'histoire du pont.

Les spécialistes du patrimoine Les portes en fer de Rideau Hall ont été fabriquées en 1868, peu après la Confédération. Ces trésors patrimoniaux, maintenant reconnus officiellement comme tels, montraient l'usure du temps en 2001-2002. La CCN a embauché des experts-conseils pour étudier de quelle façon les portes avaient été construites à l'origine et pour « cartographier » chaque pouce de ce vieil ouvrage de ferronnerie. On a ainsi obtenu une série de dessins, de photographies et de feuilles d'inspection dont les restaurateurs se servent pour redonner aux portes leur aspect d'antan.

La Ville d'Ottawa De temps à autre, de gros animaux habitant dans la forêt — par exemple, des ours ou des cerfs — s'aventurent dans les zones urbaines, ce qui représente un danger pour ces animaux comme pour les humains. En se fondant sur son expérience de la gestion de la faune du parc de la Gatineau et dans la Ceinture de verdure, la CCN a conclu avec la Ville d'Ottawa une entente de service pour les mesures d'urgence liées aux gros mammifères sauvages.

La collectivité L'an dernier, la CCN a travaillé avec différentes collectivités à l'organisation du nettoyage printanier des parcs et des rivages. Elle a également lancé un nouveau programme de gestion des berges de la rivière des Outaouais : « Adoptez un rivage ». Elle a coordonné le travail des Scouts de l'Outaouais venus planter des arbres dans le parc de la C...ineau; 4 000 arbres, don du ministère québécois des Ressources naturelles, ont ainsi été plantés.

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Objectif : Stimuler la fierté des Canadiens, contribuer à faire connaître et comprendre la capitale du Canada et sa région et susciter la participation aux activités qui s'y déroulent.

Programmation

Stratégie : Présenter à longueur d'année une programmation de premier plan qui présente une meilleure image de la capitale canadienne aux Canadiens et aux autres visiteurs qui s'y rendront soit en personne, soit par des moyens virtuels.

Bal de Neige Les patineurs qui, cette année, se sont arrêtés au ruisseau Patterson, un bras du canal Rideau, ont découvert un lieu enchanteur sous les saules aux rameaux givrés et illuminés, où l'on avait réuni des œuvres d'art hivernales. Ils pouvaient également s'y restaurer. Le Café des glaces Alcatel était la nouvelle attraction du Bal de Neige. Les patineurs se présentaient au comptoir de glace massive pour acheter des boissons chaudes et des pâtisseries et allaient ensuite se réchauffer les mains au coin du feu. En dépit du fait que le Bal de Neige 2002 ait souffert des températures anormalement clémentes, les organisateurs ont pu préparer la patinoire du canal Rideau juste à temps pour l'ouverture grâce à une bonne planification d'urgence et à la chute subite du mercure.

Fête du Canada Encore une fois, les rues du centre-ville de la capitale du Canada grouillaient de monde le 1er juillet; le boulevard de la Confédération avait des allures de rivière humaine. La gouverneure générale et le premier ministre ont souhaité la bienvenue à quelque 35 000 personnes venues fêter sur la colline du Parlement à midi; l'escadron des CF-18 des Forces canadiennes a fendu le ciel en un salut aérien au Canada et les SkyHawks, l'équipe de parachutistes des Forces armées, ont fait une démonstration d'habileté et de précision. En soirée, une foule estimée à 100 000 personnes s'est réunie pour le programme « La Colline en fête », mettant en vedette quelques-uns des artistes canadiens les plus entraînants — pour ne nommer que Jean Leloup et Alanis Morissette —, représentant différentes parties du pays, et des personnalités qui se sont illustrées en 2001. Les émissions télédiffusées à midi et en soirée ont rejoint 1 654 000 personnes, une augmentation de 24 p. 100 par rapport à 2000.

Infocentre de la capitale Emplacement, emplacement, emplacement. Avec ses portes donnant directement sur la colline du Parlement, l'Infocentre de la capitale a attiré énormément de monde depuis son ouverture, en 1996, comme le nec plus ultra des centres d'accueil pour les visiteurs. L'Infocentre a réussi à dépasser le cap du 1,3 million de clients cette année; son objectif était de un million de clients pendant les cinq premières années, soit de 1996 à 2001. Pour marquer le cinquième anniversaire du centre, le premier visiteur à franchir les portes le 1er août — une dame de Québec — a reçu tout un accueil ainsi qu'un panier cadeau, offert par la capitale.

Boulevard de la Confédération Le défi est d'en faire comprendre le sens. Le boulevard de la Confédération va de pair avec les institutions nationales. Il offre un tour d'horizon des paysages historiques. Toutefois, seule une interprétation adéquate permet de saisir et de partager cette signification. *Une aventure dans la capitale* permet cela. La deuxième édition de ce guide primé, haut en couleurs, a été publiée en 2001 grâce à la collaboration de huit partenaires fédéraux. On en fait maintenant la promotion et la vente dans tout le Canada. La CCN a aussi terminé la conception et l'installation de dix panneaux d'interprétation à différents points d'observation du boulevard de la Confédération. Conçus pour orienter, informer et divertir les gens qui se baladent sur le boulevard de la Confédération, ces jolis panneaux illustrés et agrémentés d'objets coulés dans le bronze captent l'attention et racontent l'histoire. On a commencé à planifier la prochaine série de panneaux qui mettront en vedette les sites et les symboles nationaux.

Monuments commémoratifs Les monuments sont conçus pour la postérité. Le nombre restreint de bons sites potentiels au centre de la capitale fait en sorte que la CCN, de concert avec les promoteurs, planifie avec grand soin les nouvelles installations et s'assure que tout nouveau monument commémoratif est significatif et important. Les quatre monuments inaugurés au centre de la capitale en 2001 ont sans aucun doute satisfait aux critères. Les deux placés au parc des Chutes-Rideau rendent respectivement hommage au bataillon Mackenzie-Papineau (une brigade de volontaires canadiens qui, dans les années 1930, ont lutté contre le fascisme en Espagne), et à la contribution du Canada au bien-être à l'échelle mondiale. D'autres nouveaux monuments commémoratifs de la région de la capitale saluent Maurice Richard, un héros du hockey décédé en 2000, et la bravoure des Autochtones du Canada, vétérans de la guerre. De plus, une plate-bande de tulipes aménagée près du Musée canadien des civilisations a été nommée en l'honneur de Malak Karsh (décédé en 2001), pour son zèle à saisir sur pellicule photo la beauté de la capitale du Canada, et ce, pendant plus d'un demi-siècle.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Centre de contact Au cours de la période de planification quinquennale, la CCN établira un nouveau centre de renseignements et mesurera le degré de satisfaction du public qui servira de référence pour l'établissement des objectifs de rendement dans l'avenir.	Le Centre d'appel est devenu le Centre de contact, en réponse aux enquêtes menées par téléphone et par courriel le 18 juin 2001. Par la suite, on a réalisé une enquête de référence portant sur le Centre de contact. Les résultats de l'enquête ont démontré que 87 p. 100 des demandeurs étaient très satisfaits du niveau général de service offert par le Centre de contact. Au cours de l'année, le Centre a répondu à 99 443 demandes.
Infocentre de la capitale De 2001-2002 à 2005-2006, le nombre de visiteurs à l'Infocentre de la capitale et à sa place se maintiendra à 325 000 par année, et on accordera une importance particulière aux personnes qui viennent dans la capitale pour la première fois ainsi qu'aux résidents hôtes.	Cet objectif a été dépassé. L'Infocentre de la capitale a accueilli 330 524 visiteurs, une augmentation de 11 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.
Programmes de la colline du Parlement En 2002-2003, la CCN effectuera un sondage sur la satisfaction des visiteurs à l'égard de ses programmes relatifs à la colline du Parlement, programmes qu'elle adaptera en conséquence.	On développe l'outil qui servira à évaluer la satisfaction des visiteurs.
Spectacle son et lumière Pendant la période de planification quinquennale, la CCN maintiendra le nombre de spectateurs assistant au spectacle son et lumière sur la colline du Parlement (qui a attiré un nombre record de 160 000 personnes en 2000-2001), ainsi que le haut degré de satisfaction actuel, de l'ordre de 85 p. 100.	En raison des travaux de construction sur la Colline, la saison 2001-2002 du spectacle son et lumière a été annulée.
Fête du Canada De 2001-2002 à 2005-2006, la CCN présentera, à l'occasion de la fête du Canada, une programmation célébrant la diversité, les valeurs et les réalisations du pays, et elle soutiendra ou élargira les partenariats en matière de programmation et de marketing qui concernent cette journée de festivités.	Les résultats d'un sondage indiquent que près de 300 000 personnes se sont rendues à l'un ou l'autre des quatre sites officiels de la fête du Canada où se sont produits 831 artistes canadiens en provenance des quatre coins du pays. Quatre-vingt-quinze pour cent de tous les participants ont qualifié d'excellente ou de bonne l'activité dans son ensemble. Le sondage a aussi révélé que 90 p. 100 des participants étaient d'avis que l'activité avait réussi à susciter chez eux la fierté d'être Canadien.
Bal de Neige En 2001-2002, en partenariat avec des intervenants locaux et nationaux actuels et nouveaux, la CCN élaborera et mettra en œuvre un plan d'action commun pour revitaliser le Bal de Neige et le faire reconnaître comme activité de calibre international.	Quatre commanditaires majeurs, cinq partenaires fédéraux et huit collaborateurs ont contribué au succès de l'organisation des activités et des manifestations. Des sculpteurs sur glace sont venus du monde entier pour y prendre part. Le Bal de Neige a été choisi pour figurer au « Top 50 des meilleurs festivals et événements de l'Ontario ».
Boulevard de la Confédération La CCN tirera parti des possibilités de regroupement et de programmation qui s'offrent relativement au boulevard de la Confédération, « voie de la découverte du Canada ». D'ici 2004-2005, elle produira une panoplie d'outils d'interprétation autonome utilisables toute l'année.	La CCN a terminé la première phase du programme d'interprétation du Boulevard par l'installation de dix panneaux d'interprétation et la publication de l'édition révisée du guide *Une aventure dans la capitale*.
Monuments commémoratifs En 2001-2002, les politiques et procédures de la CCN relatives aux monuments commémoratifs seront revues et mises à jour.	On a commencé à travailler au cadre thématique du secteur du cœur, cadre qui identifiera les priorités et les sites commémoratifs secondaires. On aura terminé la révision de la politique en 2002-2003.

L'Association des festivals et événements de l'Ontario a décerné le Prix des réalisations exceptionnelles Molson Canadian de la Meilleure idée de merchandising à la compagnie de merchandising de la fête du Canada 2001.

Le Festival canadien des tulipes a accueilli les président et ex-présidente de la CCN, monsieur Marcel Beaudry et madame Jean Pigott, au sein de l'Ordre de la tulipe, en reconnaissance du rôle qu'eux-mêmes et leur organisme ont joué dans la création et le maintien du Festival.

Programmation internationale

Stratégie : Offrir des programmes, des activités et des services nouveaux ou renouvelés pour mieux positionner la capitale sur la scène internationale.

Pavillon Canada-Monde Le livre des visiteurs est très révélateur; des centaines d'inscriptions répètent la même chose. En voici deux exemples : « Excellent! Tout le monde en sort plus canadien »; « Exceptionnel! Je suis venu jeter un coup d'œil et je suis resté pendant trois heures ». Le Pavillon Canada-Monde a été inauguré en présence du premier ministre dont l'allocution a porté sur un sujet qui lui tient à cœur : le rôle du Canada dans le monde en tant que chef de file du commerce, de l'aide humanitaire et de la culture. L'ouverture du Pavillon n'aurait pas obtenu tant de succès sans son commanditaire principal, Accenture, et ses partenaires de programmation : le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense nationale, l'Agence canadienne de développement international, le Centre de recherches sur les communications et l'Agence spatiale canadienne. Le Pavillon qui, dorénavant, servira de point central à la programmation internationale de la capitale du Canada, présente une exposition permanente intitulée « L'âme, le cœur et l'esprit » (mettant en vedette des artistes, des artisans de l'aide humanitaire, des scientifiques et des technologues du Canada).

Année internationale des volontaires Quelque 7,5 millions de personnes font du bénévolat chaque année au Canada, donnant ainsi plus d'un milliard d'heures de leur temps par année. Les gens qui appuient la CCN en font partie. L'an dernier, 1 400 personnes ont travaillé pendant 19 000 heures à planter des arbres, à nettoyer l'environnement et à s'acquitter d'autres tâches pour le compte de la capitale. En plus d'avoir organisé plusieurs réceptions à l'intention des bénévoles, la CCN a reconnu de façon particulière l'apport de certains d'entre eux. Elle a notamment installé une plaque rendant hommage aux Amis du jardin de Maplelawn, les amoureux du jardin qui ont aidé à restaurer et à entretenir « l'un des jardins les mieux préservés parmi les rares exemples connus de jardins clos du début du XIX^{e} siècle, au Canada ». Elle a aussi reconnu des bénévoles exceptionnels, par exemple, un patrouilleur des sentiers de ski, actif au sein de la CCN depuis 15 ans, sans relâche.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Pavillon Canada-Monde De 2001-2002 à 2005-2006, de concert avec de nouveaux partenaires et commanditaires, la CCN établira le Pavillon Canada-Monde au parc des Chutes-Rideau, selon les objectifs suivants : **1.** Inaugurer l'édifice en mai 2001 par une cérémonie officielle; **2.** Accueillir 80 000 personnes pendant l'année d'inauguration (d'avril à octobre) et porter ce nombre à 120 000 d'ici l'exercice 2003-2004; **3.** Établir et mettre en œuvre un plan concernant les initiatives conjointes de programmation et de marketing, ainsi qu'un cadre d'évaluation commun; **4.** Renouveler ou élargir des partenariats relatifs au Pavillon d'ici 2004-2005.	**1.** La CCN a inauguré le Pavillon le 10 mai 2001. **2.** À sa première saison, le Pavillon a enregistré 62 000 visites tandis que 23 000 personnes visitaient le site Web; l'objectif sera revu pour les prochaines années, et ce, afin de refléter la méthode de calcul employée. **3.** En vue de la deuxième saison, la CCN a préparé un nouveau plan intégré de marketing, de communication et de télédiffusion ainsi qu'un cadre d'évaluation commun. **4.** La CCN travaille à solidifier ses rapports avec les partenaires et les commanditaires actuels.
Année internationale des volontaires En 2001-2002, la CCN se joindra au reste de la planète pour célébrer l'Année internationale des volontaires. Grâce à des activités dans la capitale, elle sensibilisera davantage les gens aux valeurs et à l'identité nationales du Canada à ce chapitre.	En plus d'aider le gouvernement fédéral à organiser une activité de reconnaissance à l'intention de ses bénévoles, en avril 2001, sur la colline du Parlement, la CCN a rendu hommage à ses propres bénévoles dans le cadre d'un gala en avril et d'un autre qui a eu lieu à la fin de l'année. La randonnée du futur de l'été 2001 a mis l'accent sur le thème du volontariat.
Jeux de la Francophonie En 2001-2002, la CCN fournira un soutien aux Jeux de la Francophonie en programmation et en marketing.	L'Infocentre de la capitale a donné de l'information et vendu des billets pour cette manifestation sportive d'envergure. La CCN a fourni aux Jeux une gamme de services spéciaux, y compris le prêt de matériel, l'usage des sites de la CCN et la consultation logistique.
Réseau des festivals En 2005, la CCN accueillera la réunion annuelle de l'Association internationale des festivals et événements, en collaboration avec les partenaires régionaux et nationaux.	L'Association a décidé de tenir son assemblée annuelle dans la capitale du Canada en 2006 plutôt qu'en 2005.
Positionnement international D'ici 2002-2003, la CCN établira une stratégie détaillée, un plan d'action pluriannuel et des mesures de rendement pour intensifier le profil international de la capitale, en misant sur les perspectives fournies en 2001 par le nouveau Pavillon Canada-Monde, les initiatives de programmation et de marketing du Bal de Neige à l'échelle mondiale, l'Année internationale des volontaires ainsi que les Jeux de la Francophonie.	Pendant le processus de planification stratégique de la CCN, on a décidé de centrer la future programmation internationale sur le Pavillon Canada-Monde et sur le programme « Regard sur… » du Bal de Neige (bisannuel), compte tenu des limites financières.

Attractions Canada a décerné au Pavillon Canada-Monde le prix de la Meilleure nouvelle attraction au Canada.

Marketing, rayonnement et promotion

Stratégies : Demander à des partenaires ainsi qu'à de grands commanditaires de premier plan de participer continuellement et de plus en plus à une programmation et à un marketing intégrés de la capitale. Rejoindre des auditoires potentiels par des activités ciblées de marketing, de rayonnement et de promotion.

Campagne de marketing Le nombre de Canadiens qui visitent la région de la capitale du Canada a connu, l'an dernier, une hausse de 1,7 p. 100 (pour atteindre 5,7 millions de personnes), ce qui en fait la cinquième destination en importance au Canada. Les campagnes de marketing de la CCN ont contribué à maintenir cette tendance. Dans le but de donner à la capitale une image plus moderne et branchée, la CCN a investi dans une campagne estivale de marketing pleine d'imagination, ayant pour thème « Vers de nouveaux horizons ». On a lâché quatre ballons-sondes à l'occasion du lancement de la campagne, chacun transportant un prix consistant en un forfait de quatre jours dans la capitale. Ceux qui n'ont pas trouvé de ballon dans leur jardin ont pu s'inscrire au concours en se rendant au site Web touristique de la CCN; quelque 10 000 personnes l'ont fait. En hiver, la CCN a fait équipe avec Bell Globemedia, la Commission canadienne du tourisme et la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique pour lancer une campagne de marketing multimédia de 3 millions $. Le but était de montrer l'hiver dans la capitale aux lecteurs, aux internautes et aux téléspectateurs du pays. Le clou de cette campagne a été une émission de télévision de 30 minutes, animée par le chroniqueur touristique Jeff Hutcheson et Josée Chouinard, étoile canadienne du patinage artistique.

Organisation des capitales canadiennes La capitale nationale n'est qu'une des quatorze capitales du Canada. Au milieu des années 1990, la CCN, consciente de la nécessité d'un canal pour diffuser son message à l'échelle du pays, a imaginé un nouvel organisme — l'Organisation des capitales canadiennes (OCC) — et fait pression pour sa mise sur pied. Sa raison d'être était de réunir des représentants des capitales provinciales et territoriales du Canada et de la capitale du pays pour discuter d'enjeux de planification et de programmation propres aux capitales. Depuis, l'OCC et la CCN ont réussi à monter nombre de projets nationaux. En février 2002, la CCN a été l'hôtesse de l'assemblée annuelle; le groupe a exploré l'idée de créer un concept de club des produits des capitales et la possibilité d'élargir le programme national hivernal des lumières (avec, pour base, celui des Lumières de Noël au Canada).

La randonnée du futur L'accent a été mis sur la jeunesse canadienne. S'appuyant sur le succès du programme du millénaire, la CCN a amené dans la capitale 200 jeunes âgés entre 18 et 24 ans pour participer à une expérience de communication et de développement du sens collectif, centrée sur la fête du Canada 2001. Son importance réside dans le fait d'avoir réuni des jeunes Canadiens, de leur avoir fait connaître des jeunes d'autres régions du pays et qu'ils soient retournés chez eux plus ouverts d'esprit, plus tolérants et plus éclairés.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Organisation des capitales canadiennes La CCN, en collaboration avec l'Organisation des capitales canadiennes, maintiendra et remaniera les programmes actuels de rayonnement.	On a identifié de nouveaux projets en programmation et en marketing et un plan d'action sera présenté au congrès national de l'Organisation des capitales canadiennes à Fredericton, en septembre 2002.
Échange familial Sous réserve du soutien financier des partenaires fédéraux, le programme d'échanges de la CCN réorientera ses efforts vers un jeune public et, au cours des trois prochains exercices, inclura toutes les capitales provinciales et territoriales, ainsi que la capitale nationale.	On a reporté le programme 2001-2002 et décidé de simplifier celui de 2002-2003 en amenant les gagnants à une seule destination, la capitale du Canada. L'insuffisance des fonds a motivé cette décision prise de concert avec l'Organisation des capitales canadiennes. À moins de trouver un commanditaire, on prévoit interrompre le programme par la suite, pour permettre à la CCN de rechercher des occasions de programmation multipartites avec l'Organisation des capitales canadiennes.
Stratégie jeunesse La CCN élaborera une stratégie de marketing ciblant les jeunes et remaniera ses programmes pour rejoindre un plus grand nombre de jeunes Canadiens et leur faire connaître, comprendre et apprécier leur capitale, le Canada et les autres Canadiens.	On a réalisé une étude de recherche auprès des enseignants du pays; on en analyse présentement les résultats. Ces renseignements orienteront la stratégie de développement.
La randonnée du futur De 2001-2002 à 2005-2006, la CCN misera sur le succès de son projet spécial du millénaire. La randonnée du futur, et, sous réserve du soutien financier de partenaires et de commanditaires, elle continuera à offrir aux jeunes de 18 à 24 ans un programme annuel d'échanges et de participation, et ce, à l'échelle nationale.	La tenue de cette activité en 2001-2002 a été un succès; 200 jeunes en provenance des quatre coins du pays y ont pris part. Toutefois, on mettra fin à ce programme national pour la jeunesse au profit de programmes à plus large rayonnement.

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale

Objectifs : Planifier l'orientation, l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale, en collaboration avec d'autres autorités compétentes en matière de planification, afin d'assurer la cohérence entre leur évolution, l'image et le caractère de la capitale, et la qualité de la vie dans la région. Coordonner l'aménagement et faire en sorte que les utilisations, les plans et les conceptions des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale correspondent à leur signification à l'échelle nationale et tiennent compte du milieu naturel et du patrimoine.

Plaines LeBreton Les plans de restauration des plaines LeBreton sont sur la planche depuis des décennies. En 2001-2002, on est passé à une autre étape de leur concrétisation lorsque le gouvernement fédéral a accordé le financement nécessaire au réaménagement, négocié par la Ville d'Ottawa et la CCN dans les années 1990. Les plans prévoient une zone ainsi divisée : une portion aménagée en parc (un parc pour la tenue de festivals et des espaces verts le long de la rivière des Outaouais); une zone à usage public national (le Musée canadien de la guerre), et une zone polyvalente, résidentielle et commerciale (qui sera développée en partenariat avec le secteur privé). En 2001-2002, la CCN terminera les lignes directrices du design et de l'aménagement des terrains riverains, du parc qui accueillera les festivals et du site du Musée canadien de la guerre. On a aussi planifié d'assainir les sols contaminés par plusieurs années d'activité industrielle avant 1962. Qui plus est, il se peut que les plaines LeBreton — un site de campement pendant des temps immémoriaux — aient un intérêt archéologique. Pour explorer cette possibilité, la Commission a prévu des fouilles archéologiques sur le site du Musée canadien de la guerre avant sa construction.

Plan de secteur du cœur de la capitale L'an dernier, tous les yeux étaient tournés vers le cœur de la capitale. Le Plan de secteur du cœur de la capitale reprendra les principes généraux et les politiques exprimés dans le *Plan de la capitale du Canada* et les appliquera aux zones des centres-villes d'Ottawa et de Gatineau. Le plan de secteur constitue la troisième phase du processus de planification en trois étapes du cœur de la capitale du Canada. La première étape a impliqué la préparation du document intitulé *Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada*, achevé en 1998. Par la suite, la CCN a rédigé le *Concept du Cœur de la capitale du Canada* — plus technique —, lequel a été soumis à la consultation publique en 2001-2002. Le concept, qui traite de l'endiguement de l'étalement urbain grâce au développement polyvalent, a été bien reçu, en général. Tout au long de la consultation, toutefois, les principales préoccupations du public ont concerné le patrimoine et l'environnement de même que les solutions de rechange en matière de transport. Munie des résultats de la consultation publique, la CCN s'est tournée vers l'élaboration des principes de planification, des concepts et des projets spécifiques pour certaines zones discrètes du cœur de la capitale. Ces éléments seront éventuellement intégrés au Plan de secteur du cœur de la capitale.

Planification de la capitale

Stratégies : Positionner le *Plan de la capitale du Canada* comme vision prédominante de l'aménagement futur de la capitale et comme cadre pour l'exécution de divers plans de soutien. Encourager l'intégration d'une perspective axée sur la capitale dans les plans établis par d'autres paliers de gouvernement.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Plaines LeBreton D'ici la fin de 2002-2003, la CCN aura obtenu toutes les approbations nécessaires à l'aménagement des plaines LeBreton, depuis l'aqueduc, au sud, jusqu'à la rivière des Outaouais, au nord.	Les discussions se poursuivent avec la Ville d'Ottawa au sujet de certains consentements et demandes de rezonage. Les lignes directrices de l'aménagement des plaines LeBreton Nord ont reçu l'aval du gouvernement fédéral quant au design. On prévoit recevoir l'approbation de l'utilisation des terrains fédéraux pour le site du Musée canadien de la guerre au début du prochain exercice, en attendant que l'on finisse de délimiter le site.
Plan de secteur du cœur de la capitale Un processus de consultation permettra de terminer le Plan de secteur du cœur de la capitale en 2001-2002.	Le rapport de consultation publique sur le concept du cœur de la capitale a été transmis au public en septembre 2001. Malgré le report du Plan de secteur du cœur de la capitale à 2003-2004, la CCN est allée de l'avant dans deux secteurs prioritaires du cœur : les plaines LeBreton (commencé) et la rue Sparks (à l'étude).
Plan directeur des terrains urbains Au cours des prochains exercices, on achèvera d'autres éléments du Plan directeur des terrains urbains (Plan du secteur est en 2003-2004, Plan du secteur ouest en 2004-2005, et Plan du secteur sud en 2005-2006).	D'autres éléments du Plan directeur des terrains urbains seront reportés pour concentrer les efforts sur le Plan de secteur du cœur de la capitale et le développement des projets de la rue Sparks et des plaines LeBreton.
Plan directeur du parc de la Gatineau D'ici 2002-2003, la CCN terminera la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*.	Cet objectif est bien en vue. En 2001-2002, la CCN a terminé la réévaluation du parc de la Gatineau (enjeux, tendances, analyse des visiteurs) et se servira de ces conclusions comme point de référence pour les révisions du plan.

En 2001, l'Institut canadien des urbanistes a décerné à la CCN le Prix de la vision en urbanisme pour la mise en œuvre du *Plan de la capitale nationale* de 1950 (le plan Gréber). L'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario a attribué à la CCN le Prix du mérite professionnel à l'échelle provinciale et le Prix d'excellence en urbanisme à l'échelle régionale pour le *Concept du Cœur de la capitale du Canada*.

Approbations de l'utilisation et du design des terrains fédéraux

Stratégie : Appliquer les lois et les politiques, mettre en œuvre les plans fédéraux, et protéger et améliorer les biens immobiliers ainsi que le milieu naturel de la région de la capitale nationale, grâce à un processus d'approbation de l'utilisation, du design et des transactions visant les terrains fédéraux.

Pouvoir législatif Dans un champ de compétence complexe où interviennent plusieurs organismes fédéraux et municipaux différents, la CCN joue un rôle de coordination essentiel. Par conséquent, en plus de gérer, d'aménager et de faire usage de ses propres terrains et édifices, la CCN dispose du pouvoir législatif l'habilitant à revoir et à approuver des transactions immobilières, des propositions de design et d'utilisation des terrains émanant d'autres propriétaires fédéraux de la région de la capitale nationale. L'an dernier, 136 propositions de transaction et d'utilisation de terrains ont été examinées et 110 dossiers, approuvés ou classés. Au nombre des exemples, mentionnons la passerelle du canal Rideau et la station Bayview du O-Train. Aussi, 168 propositions de design ont été présentées et 75 dossiers, approuvés ou classés. L'aéroport international d'Ottawa, le jardin du Musée canadien des civilisations et l'agrandissement du Queensway-Carleton Hospital en sont des exemples.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Paysages culturels D'ici 2003-2004, la CCN établira des critères pour déterminer les principaux paysages culturels de la région de la capitale nationale ainsi que des lignes directrices pour les protéger.	On a déterminé le contenu du projet et entrepris l'analyse préliminaire de la définition des lignes directrices. En 2002-2003, on continuera de définir les critères.
Collections d'objets Pendant la période de planification quinquennale, la CCN assurera l'établissement d'un dépôt approprié pour chacune de ses grandes collections d'objets. Les priorités seront la collection de la maison du colonel By et les objets historiques provenant du parc du Lac-Leamy.	D'ici l'automne 2002, on s'attend à finaliser l'entente visant à transférer la collection de la maison du colonel By à Parcs Canada. On a réalisé d'importantes évaluations d'objets provenant du lac Leamy et des objets préhistoriques ont été transférés au Musée canadien des civilisations.

Planification du transport

Stratégie : Participer à des études dirigées par la Ville d'Ottawa et la Communauté urbaine de l'Outaouais pour traiter des problèmes de transport interprovincial dans la région de la capitale nationale.

Transport interprovincial Aujourd'hui, cinq ponts enjambent la rivière des Outaouais dans la région de la capitale nationale. D'autres seront nécessaires dans les années à venir. En tant que seul planificateur de la région dont l'intérêt dans le transport provincial est prescrit par la loi, la CCN travaille avec les municipalités et les gouvernements provinciaux des deux rives pour traiter des enjeux de transport d'importance. En réponse aux recommandations de son étude sur la structure d'autorité de 2000, la CCN a prévu rencontrer les maires des deux rives de l'Outaouais six fois par année et elle a planifié la première de ces rencontres pour le début de 2002-2003; le transport — en particulier l'emplacement des nouveaux ponts interprovinciaux — sera le principal sujet de discussion.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Ponts interprovinciaux D'ici 2001-2002, la CCN collaborera avec ses partenaires afin de réaliser une étude conjointe d'évaluation environnementale en vue, d'une part, de déterminer l'emplacement et les effets des futurs ponts interprovinciaux et, d'autre part, de mettre en place un réseau de périphériques répondant aux besoins de la région de la capitale nationale. La CCN travaillera aussi avec ses partenaires à établir une autorité interprovinciale du transport.	L'étude conjointe d'évaluation environnementale a été reportée en raison de la transition qui s'opérait au niveau municipal, à Ottawa et dans l'Outaouais, mais on prévoit aller de l'avant en 2002-2003.
Transport interprovincial D'ici 2001-2002, la CCN contribuera à une étude de planification conjointe portant sur un service de transport interprovincial rapide.	On a terminé le rapport final et la Société de transport de l'Outaouais l'a mis à la disposition du public.

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

Objectifs : Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la région de la capitale nationale. Optimiser la contribution des terrains et des bâtiments à l'appui des programmes et du mandat de la CCN.

Gestion des terrains et des biens

Stratégie : Protéger les terrains naturels et les constructions grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réfection, et par l'application de normes de qualité et de service appropriées.

Le pont Champlain Après quelque 70 années, le vieux pont Champlain était dans un état de détérioration critique. Pour cette raison et devant l'ampleur des exigences croissantes en matière de transport interprovincial, on a décidé de remplacer le vieux pont par une plus large structure à trois voies. La reconstruction a commencé en 1998. On a ouvert deux voies à la circulation en février 2002 et, à la fin de l'exercice, 85 p. 100 des travaux étaient parachevés. Le nouveau pont est doté d'un trottoir et d'une voie réservée aux cyclistes, reliant ainsi les sentiers récréatifs des deux côtés de la rivière des Outaouais. Le pont Champlain, qui sera officiellement inauguré en juillet 2002, est plus large, plus solide et mieux conçu pour répondre aux exigences du transport interprovincial moderne.

Rideau Hall Les résidences officielles — au nombre de six dans la région de la capitale — comptent parmi elles certains des plus beaux édifices historiques du Canada. Lorsque la CCN a pris charge de ces importants édifices au milieu des années 1980, elle a constaté que Rideau Hall — la plus vieille et la plus fragile des résidences officielles — était dans un piètre état. La CCN a immédiatement élaboré un plan de restauration pluriannuel qu'elle a depuis mis en œuvre. L'année dernière a été riche de réalisations, avec l'achèvement de plusieurs projets d'infrastructure majeurs. Le travail accompli dans les résidences officielles s'inscrit dans un plus large programme de gestion du cycle de vie que l'on nomme le Programme pluriannuel des immobilisations (PPI), qui touche tous les biens immobiliers que gère la CCN ou qui lui appartiennent.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Plans de gestion foncière La CCN préparera et appliquera des plans de gestion foncière, conformément aux dates d'achèvement des plans directeurs (le Plan de gestion du secteur du cœur de la capitale en 2002-2003; le Plan de gestion du parc de la Gatineau en 2003-2004; le Plan de gestion du secteur est en 2004-2005; le Plan de gestion du secteur ouest en 2005-2006).	Le Plan de gestion du secteur du cœur de la capitale a été reporté à 2004-2005, en attendant l'achèvement du Plan de secteur du cœur de la capitale (2003-2004). On prévoit terminer à temps le Plan de gestion du parc de la Gatineau. Le calendrier des autres plans de gestion dépendra de l'achèvement des plans directeurs associés.
Système intégré d'information sur la gestion des biens D'ici 2003-2004, la CCN mettra en œuvre les principaux éléments d'un système intégré d'information sur la gestion des biens, dans l'ordre suivant : **1.** D'ici 2001-2002, les gabarits et les éléments du module des ententes qui concernent les inventaires seront élaborés; **2.** D'ici 2002-2003, on étendra l'inventaire de base pour appuyer d'autres applications, dont celles qui se rapportent au Système d'information géographique (SIG), aux ententes et à la gestion du cycle de vie (GCV); **3.** D'ici 2002-2003, l'élément relatif à la GCV sera achevé, ainsi que le module concernant l'environnement.	**1.** On vise maintenant 2002-2003 pour atteindre l'objectif, afin de s'assurer que l'on satisfait à toutes les exigences des usagers. **2.** Un outil de gestion de l'information sur les biens immobiliers a été élaboré pour faire le lien entre l'inventaire des biens immobiliers et le SIG. **3.** Un prototype du module de GCV a été développé; on en fait l'essai pour confirmer les exigences des usagers et le champ d'application. La finalisation du module concernant l'environnement a été reportée à 2004-2005.
Boulevard de la Confédération En 2001-2002, la CCN ratifiera une entente avec les villes d'Ottawa et de Hull pour l'entretien conjoint du boulevard de la Confédération.	Le processus a été retardé en raison des fusions municipales mais on s'attend à signer l'entente au début de 2002-2003.
Projets de construction De 2001-2002 à 2005-2006, la CCN exécutera le Programme pluriannuel des immobilisations (PPI), lequel comprend : **1.** Les travaux dans les résidences officielles, **a)** En 2001-2002, la CCN remplacera le toit du 7, Rideau Gate; **b)** D'ici la fin de 2002-2003, la CCN aura remis en état l'avant-cour de Rideau Hall et installé un système d'irrigation des terrains au moyen d'eau non traitée provenant de la rivière; **c)** D'ici la fin de 2005-2006, la CCN résoudra les problèmes et les pénuries de locaux à bureaux et installera, pour le site, une ligne d'alimentation électrique souterraine de plus forte capacité; **2.** La réfection du pont Champlain (parachèvement en 2001-2002).	**1. a)** C'est fait. **b)** On a terminé le design du réaménagement de l'avant-cour en vue du début des travaux en 2002-2003. La tuyauterie du système d'irrigation des terrains est installée. **c)** La CCN entreprend les travaux de réaménagement de l'Édifice de l'écurie en locaux à bureaux. On a commencé la conception d'une ligne d'alimentation électrique souterraine de plus forte capacité. **2.** La réfection du pont Champlain sera terminée d'ici juillet 2002. Les délais sont attribuables à une pénurie de main-d'œuvre et aux conditions météorologiques hivernales.
Recettes Sur le plan des recettes, la CCN atteindra les objectifs suivants : **1.** En 2001-2002, des recettes de 11 900 000 $ proviendront des activités de location; **2.** Des recettes de 3 439 000 $ proviendront de servitudes et de permis d'occupation de 2001-2002 à 2005-2006 (613 000 $ en 2001-2002); **3.** Des recettes annuelles de 500 000 $ découleront des baux fonciers, surtout de celui du site Sussex-MacKenzie; **4.** Des recettes annuelles de 6 000 000 $ proviendront de l'aliénation de terrains.	**1.** Les recettes provenant des activités de location ont totalisé 13 123 000 $ (excluant les recouvrements fiscaux), en raison d'un faible taux d'inoccupation et d'acquisitions immobilières supplémentaires. **2.** Les servitudes et les permis d'occupation ont généré 705 000 $, au total. **3.** La location du terrain du site Sussex-MacKenzie sera ratifiée au début de 2002-2003 et garantira des recettes annuelles de baux fonciers d'au moins 200 000 $, le premier paiement étant attendu en 2005-2006. Aucune autre recette de développement n'a été réalisée cette année. **4.** Les recettes d'aliénation ont totalisé 5 159 000 $, soit 86 p. 100 de l'objectif. Une vente que l'on avait prévue a été reportée à 2002-2003.

Services de parcs et installations récréatives

Stratégie : Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale, faire la promotion de la région de la capitale nationale et l'animer.

Lors du 17e gala annuel des Grands Prix du tourisme de l'Association touristique de l'Outaouais, la CCN a mérité les grands honneurs pour les terrains de camping du parc de la Gatineau.

Le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau À sa deuxième année d'existence, le Centre des visiteurs a continué de remplir son rôle d'interprète de la nature et du patrimoine du parc de la Gatineau. En 2001-2002, le nombre de visiteurs a augmenté, les gens s'y rendant non seulement pour obtenir de l'information mais aussi pour visiter l'exposition permanente (qui raconte l'histoire de gens, ainsi que celle de la flore, de la faune et de la géologie du Parc). Les visiteurs viennent aussi célébrer les saisons lors des nombreuses expositions temporaires (comme *Les tulipes de l'amitié*, *Espèces en péril* et *Les champignons*).

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Contrat du parc de la Gatineau D'ici 2002-2003, la CCN mettra en vigueur un nouveau contrat de service pour l'entretien et l'organisation des activités du parc de la Gatineau.	Un concours public a été conclu et le nouveau contrat a été accordé en mars 2002.
Frais d'utilisation En 2003-2004, une politique sur les frais d'utilisation sera élaborée et, en 2004-2005, on mettra en place une stratégie de mise en œuvre du programme de frais d'utilisation revue en fonction de la politique.	En 2001-2002, la CCN a commencé la révision et la recherche de données.
Jeux de la Francophonie En 2001-2002, la CCN fournira des lieux et l'infrastructure nécessaires à la tenue des Jeux de la Francophonie.	La CCN a assuré avec succès le contrôle et la coordination de plusieurs sites des Jeux.
Centre des visiteurs du parc de la Gatineau En 2001-2002, la CCN portera à 60 000 personnes le nombre de visiteurs au Centre des visiteurs du parc de la Gatineau et à son kiosque saisonnier (une hausse de 26 p. 100 par rapport à 1999-2000). De plus, pendant la période de planification, on mettra au point une carte de commentaires afin de mesurer la satisfaction des visiteurs, avec pour objectif un taux de satisfaction de 80 p. 100.	En tout, 79 500 personnes se sont rendues au Centre des visiteurs et au kiosque, dépassant l'objectif visé de presque 30 p. 100. On a conçu une carte de commentaires destinée à être distribuée en 2002-2003.

Mise en œuvre du Plan de secteur du cœur de la capitale

Stratégie : S'acquitter du rôle de « bâtisseur de la capitale » en revitalisant le cœur de la capitale.

Plaines LeBreton En mai 2001, quand le gouvernement fédéral a approuvé le financement du réaménagement des plaines LeBreton, la CCN était prête à agir. Elle a préparé une ébauche d'étude environnementale et un rapport d'examen préalable qui lui ont servi de base à la consultation publique et au plan d'assainissement de l'environnement. Ce plan orientera le processus d'assainissement prévu au début de 2002-2003. L'an dernier, la CCN a aussi terminé la conception du boulevard LeBreton et l'évaluation environnementale nécessaires au nouveau tracé de la promenade de l'Outaouais, direction sud. En vue de la construction du site, des arbres ont déjà été transportés vers le pré Tunney.

Revitalisation de la rue Sparks La rue Sparks est la clé de la revitalisation du cœur du centre-ville, non seulement en raison de son importance historique en tant que rue commerciale d'Ottawa au XIX[e] siècle, mais aussi à cause de son emplacement à proximité de la colline du Parlement. Le *Concept du Cœur de la capitale du Canada* prévoit une importante revitalisation de la rue Sparks au cours des années qui viennent, y compris l'aménagement d'un espace public sur le chemin qui mène à la colline du Parlement et l'intégration d'usages mixtes, résidentiels et commerciaux. En 2001-2002, la CCN a continué d'acquérir les édifices dont elle a besoin pour ranimer ce secteur et en faire un centre où « vivre, travailler et célébrer le Canada ». Bien que le débat entourant le plan de la rue Sparks se poursuive au niveau municipal et au sein de la population, des études et des négociations ont eu cours tout au long de l'année, l'objectif étant de peaufiner le plan de façon à créer l'équilibre entre les intérêts nationaux et municipaux.

Pavillon Canada-Monde Au fil des ans, la CCN a collaboré à la réalisation de plusieurs installations culturelles de la capitale, comme le Musée des beaux-arts du Canada (1988) et le Musée canadien des civilisations (1989). Son apport consiste habituellement à fournir des sites importants, à approuver des concepts et des aménagements paysagers. En 2001-2002, toutefois, la CCN a donné naissance à une institution culturelle de son cru : le Pavillon Canada-Monde est le premier aménagement majeur dans le secteur « international » du boulevard de la Confédération (promenade Sussex Nord). La construction a été parachevée et un petit mais élégant édifice a ouvert ses portes le 10 mai 2001 pour sa première saison de programmation et d'exposition.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Plaines LeBreton En attendant l'établissement d'ententes de partenariat et les fonds du gouvernement, en 2001-2002, la CCN terminera un plan d'assainissement environnemental des plaines LeBreton et commencera les travaux connexes d'ici 2002-2003.	Le gouvernement fédéral a approuvé les fonds destinés au réaménagement, et la CCN est prête à commencer la décontamination du site du Musée canadien de la guerre.
Pavillon Canada-Monde D'ici avril 2001, la CCN achèvera la construction du Pavillon Canada-Monde, dans le parc des Chutes-Rideau.	La construction du Pavillon Canada-Monde a été terminée à la date prévue.
Revitalisation de la rue Sparks D'ici 2001-2002, en attendant les fonds, la CCN obtiendra toutes les approbations nécessaires à la mise en œuvre de la revitalisation de la rue Sparks.	Le gouvernement fédéral a approuvé les fonds nécessaires à la poursuite de l'étude. La CCN a pris part à la médiation concernant la désignation du secteur patrimonial de la rue Sparks et continuera de travailler à résoudre ce problème.
Plan de la capitale du Canada Pendant la période de planification quinquennale, la CCN commencera à mettre en œuvre le *Plan de la capitale du Canada*, en insistant sur le Plan de secteur du cœur de la capitale.	La CCN a commencé à élaborer les plans de mise en service et de mise en œuvre du *Plan de la capitale du Canada*.

La capitale verte

Stratégie : Aménager le réseau de sentiers récréatifs et élaborer les services connexes à titre d'éléments clés de la Stratégie de la capitale verte.

Sentiers récréatifs Depuis les années 1970, la CCN s'est sans cesse employée à construire et aménager un extraordinaire réseau de sentiers récréatifs qui longent les voies navigables et relient pratiquement tous les coins de la région de la capitale nationale. Aujourd'hui, le réseau s'étend sur quelque 170 kilomètres. En plus de finaliser sa stratégie quinquennale d'aménagement futur et de promotion en 2001-2002, la CCN a solidifié le lien avec d'autres réseaux canadiens en installant une signalisation indiquant les points de jonction avec la Route verte (un réseau de sentiers et de voies spéciales qui s'étendent à la grandeur du Québec). En ce qui a trait à la Ceinture de verdure, les plans, les relevés et les dessins d'exécution sont maintenant prêts en vue de la construction de la section du sentier polyvalent qui s'étend du ruisseau Watts à la baie Shirley. La CCN a aussi entretenu les sentiers existants : elle a notamment élargi et repavé des sections qui bordent le ruisseau Leamy jusqu'au parc Montcalm, à Gatineau.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Stratégie de la capitale verte En 2001-2002, on tiendra compte des résultats des parties I et II du sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des espaces verts de la capitale dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de la capitale verte, qui comprendra, en tant qu'un de ses principaux objectifs pour la période allant de 2001-2002 à 2005-2006, l'élaboration d'un plan de programme portant spécifiquement sur les sentiers récréatifs.	La CCN s'est servi des résultats du sondage pour élaborer les modalités des contrats des services d'entretien et d'organisation des activités du parc de la Gatineau. On a élaboré et approuvé un plan stratégique quinquennal pour les sentiers récréatifs.
Sentiers récréatifs Avec des partenaires, la CCN prendra les initiatives suivantes concernant les sentiers récréatifs : **1.** D'ici 2004-2005, la mise à jour du « Plan stratégique d'aménagement pour un réseau intégré de sentiers récréatifs pour la région de la capitale nationale (1994) »; **2.** D'ici 2005-2006, un plan quinquennal d'amélioration du réseau des sentiers récréatifs qui porterait notamment sur l'ajout des tronçons manquants, la réfection et le réseau de la Ceinture de verdure.	**1.** Le calendrier reste le même. **2.** On a élaboré les plans pour terminer certains tronçons importants du réseau des sentiers récréatifs et on les réalisera en 2002-2003.

Réglementation publique Il est ici question de la sécurité du public et de la jouissance des lieux. Pour s'assurer du bon usage des terrains, la CCN réglemente et contrôle l'utilisation que le public fait des siens — par exemple, par les règlements visant les automobiles, les bateaux et les chiens. En rédigeant la version révisée du règlement concernant les animaux domestiques, la CCN a consulté intensivement la population et, en raison des préoccupations exprimées, elle a convenu de faire des compromis à plusieurs égards. Par exemple, certains parcs où beaucoup de familles vont pique-niquer seront interdits aux chiens. Dans d'autres secteurs, on étendra le privilège de promener son chien sans laisse. Le nouveau règlement entrera en vigueur au printemps 2002; un programme de sensibilisation et une application graduelle commenceront peu après.

Intendance de la capitale

Stratégie : Jouer le rôle d'intendant de la capitale, en assurant la préservation, la protection et l'usage durable des biens naturels et construits du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et des terrains urbains de la capitale.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Règlements La CCN préparera et appliquera les règlements suivants afin d'assurer la protection et la gestion des terrains de la CCN : **1.** En 2001-2002, la CCN appliquera le règlement concernant les animaux domestiques; **2.** En 2002-2003, la CCN entreprendra la révision du *Règlement sur les propriétés de la Commission de la capitale nationale et la circulation sur ces dernières*; **3.** D'ici 2005-2006, la CCN appliquera, au besoin, la version révisée du *Règlement sur les propriétés de la Commission de la capitale nationale et la circulation sur ces dernières*;	**1.** On attend les approbations finales du gouvernement au printemps 2002. **2.** En 2001-2002, la CCN a commencé à réviser la documentation existante aux fins d'analyse. **3.** L'application de la version révisée dépendra du résultat de la révision de l'actuel règlement en 2002-2003.
Gestion de l'environnement Durant la période de planification s'échelonnant de 2001-2002 à 2005-2006, la CCN mettra en œuvre sa stratégie renouvelée de gestion de l'environnement, qui comprendra des objectifs et des étapes spécifiques dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de la gestion de l'utilisation des terrains et de la bonne intendance de l'environnement.	La CCN a approuvé sa stratégie renouvelée de gestion de l'environnement et mis en œuvre ses communications internes et externes. On a amélioré le Cadre de gestion de l'environnement.
Gestion des sites contaminés De 2001-2002 à 2005-2006, la CCN mettra un terme à la phase I de l'évaluation environnementale (EE) de tous ses sites contaminés à haute et moyenne priorités (plus de 600 immobilisations). Elle terminera aussi la phase II (EE de sites détaillées) en plus de mettre en œuvre les processus de gestion et d'évaluation des risques, de procéder au nettoyage et de faire le suivi, le cas échéant, des sites comportant des risques élevés pour la santé de la population. La CCN entreprendra également des EE pour toutes les propriétés faisant l'objet de transactions.	On a terminé les EE de la phase I sur 51 des 52 sites à haute et à moyenne priorités prévus au calendrier 2001-2002, ce qui porte le taux de réalisation de la CCN à 74 p. 100 de ces sites. De plus, 26 EE de la phase II sont terminées, les travaux de réaménagement ont été réalisés sur cinq sites, 16 sites ont été contrôlés et les évaluations des risques sont terminées sur deux sites. Quant aux transactions immobilières, 23 EE de la phase I, 17 EE de la phase II et deux évaluations des risques sont terminées.
Évaluations environnementales De 2001 à 2006, la CCN évaluera, en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, l'incidence de l'ensemble de ses projets, de ses aménagements et de ses transactions sur l'environnement. Elle effectuera aussi l'évaluation environnementale stratégique de tous ses plans, conformément à la directive du Cabinet de 1990.	La CCN a réalisé 21 évaluations environnementales et rédigé 32 rapports d'examen préalable et évaluations environnementales stratégiques pour ses projets.
Cartes des priorités environnementales De 2001-2002 à 2005-2006, la CCN distribuera des exemplaires de ses cartes des priorités environnementales aux propriétaires fédéraux de la région de la capitale nationale et en fera la promotion auprès d'eux. Elle collaborera avec la nouvelle Ville d'Ottawa et d'autres municipalités afin d'échanger des renseignements sur l'environnement et mettre les cartes à jour.	On a reporté la distribution des cartes des priorités environnementales à 2002-2003 au profit d'autres projets prioritaires.

Secteur IV : Services de l'entreprise

Objectif : Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines à l'échelle de toute la CCN et fournir les outils et les compétences technologiques nécessaires au fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.

Ressources humaines

Stratégie : Prendre des dispositions pour reconstituer la base des ressources humaines de la société d'État afin de promouvoir un effectif consciencieux et motivé, élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pendant la période de planification.

Classification En tant qu'employeur distinct, la CCN dispose de la souplesse nécessaire pour adapter son système de classification à ses besoins. Le nouveau système de classification, résultat de plusieurs mois de dur labeur et de consultation au sein de la CCN, a été mis en place en janvier 2002. Le plan précédent, qui datait de 1994, a bien servi la CCN; toutefois, l'évolution de l'organisme et la réduction de l'effectif et la privatisation que l'on a connues au milieu des années 1990, l'ont rendu désuet. Avec dix échelles salariales au lieu de seize, le système convient mieux à la taille et au caractère professionnel de l'effectif de la CCN.

Renouvellement L'apprentissage continu est essentiel à tout organisme qui veut opérer en douceur la transition entre des générations de gestionnaires. La CCN a élaboré un plan de formation institutionnel et fixé des objectifs d'investissement pour s'assurer que l'on implante l'apprentissage continu et que les employés ont les habiletés et le savoir nécessaires. Pour se préparer à la vague de retraite qui devrait déferler ces prochaines années, la CCN a également mis en œuvre un programme de planification de la relève. Par le biais d'un processus d'auto-identification et d'une évaluation détaillée, les éventuels successeurs peuvent mettre en œuvre un plan de développement sur mesure qui les prépare à passer à autre étape et à prendre plus de responsabilités. Les programmes sont instaurés à tous les niveaux de gestion ainsi que pour les postes professionnels clés de l'organisme.

Valeurs La CCN s'est engagée dans un exercice portant sur les valeurs, invitant tous les membres du personnel à définir l'éthique de la société d'État. Le résultat de cet exercice a été l'Énoncé des valeurs, dévoilé officiellement en juin 2001. Les membres du personnel ont aussi participé à la constitution d'une liste de comportements servant de guide aux relations entres collègues. On s'est ensuite occupé d'intégrer ces valeurs et ces comportements au travail de la CCN. Dans chaque direction, les employés ont travaillé de concert à l'élaboration d'un plan d'action sur mesure centré sur les faiblesses identifiées, énumérant des objectifs précis d'amélioration.

Diversité de la main-d'œuvre La CCN reconnaît l'importance d'une main-d'œuvre diversifiée, à l'image des Canadiens. Non seulement la diversité procure-t-elle un meilleur rendement grâce à une combinaison de points de vue et d'approches, elle permet aussi à la société d'État d'atteindre plus efficacement tous les Canadiens. Afin de s'assurer que tous les membres du personnel comprennent et appuient ce genre d'environnement de travail, un atelier pilote sur l'équité en matière d'emploi et de sensibilisation à la diversité a été présenté l'an dernier et fera partie du programme d'orientation générale de la CCN. La Commission a aussi adopté des mesures pour aider au recrutement d'étudiants des groupes désignés au titre d'équité en matière d'emploi.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Formation et perfectionnement En 2001-2002, la CCN aura pour objectif de consacrer 3 p. 100 des salaires de base et une moyenne de 37 heures par personne à la formation et au perfectionnement des employés.	L'objectif a été ramené à 2,7 p. 100 des salaires ou 30 heures de formation pour tenir compte du temps non comptabilisé, passé aux ateliers sur les valeurs institutionnelles. Dans l'ensemble, la CCN a atteint 1,6 p. 100 des salaires de base ou 26 heures de formation par employé. L'écart peut être attribué, en partie, aux effets indirects du 11 septembre (c.-à-d. une répugnance à voyager, l'annulation des cours).
Renouvellement En 2001-2002, dans le cadre de son initiative de renouvellement des ressources humaines, la CCN : 1. mettra en œuvre son système révisé d'évaluation des postes et mettra à jour son système de classification, tel qu'il a été indiqué; 2. lancera la phase II (gestionnaires intermédiaires et directeurs) du plan de gestion de la relève; 3. évaluera les mesures prises à la suite de l'initiative sur les valeurs institutionnelles.	1. Le nouveau système de classification a été mis en œuvre au début de 2002. 2. La phase II est en partie terminée. Le processus d'auto-identification des postes de directeur est fini et les évaluations le sont pratiquement. Le processus touchant les postes de gestionnaires intermédiaires a été reporté à 2002-2003. 3. L'élaboration de plans d'action sur les valeurs par toutes les directions de la CCN a fait l'objet d'un suivi. On a instauré un système pour évaluer périodiquement leur mise en œuvre au cours des prochaines années.
Santé et sécurité En 2001-2002, la CCN mettra en application des stratégies pour se conformer à la version révisée de la partie II du *Code canadien du travail*.	Une nouvelle politique de santé et de sécurité au travail a été élaborée, on a entrepris la politique de prévention du harcèlement et de la violence et lancé le processus d'identification des dangers. En 2002-2003, on révisera le plan d'intervention d'urgence formel en tant que partie intégrante d'un plan de continuité des opérations plus général.
Convention collective En 2001-2002, la CCN achèvera la seconde ronde de négociations collectives.	Une nouvelle convention collective a été signée le 1er février 2002.

Énoncé des valeurs Nous, à la Commission de la capitale nationale, sommes fiers d'enrichir la société canadienne. Nous remplissons notre mandat national avec dignité, intégrité et passion. Nous favorisons la communication ouverte, la collaboration et le travail d'équipe afin de créer une vision commune, tout en affirmant et en mettant en pratique les valeurs de respect, de bien-être et d'engagement.

Site Web institutionnel L'année 2001 a marqué le lancement du site Web institutionnel de la CCN, élément important de la réponse de l'organisme au projet du Gouvernement en direct et aux recommandations de l'étude sur la structure d'autorité. À ce jour, la réponse du public a été exceptionnelle. Quelque 166 000 personnes ont visité le site entre juin 2001 et la fin mars 2002. Plus significatif encore, les internautes ont pris le temps d'explorer le site. L'industrie du Web estime que la norme déterminant l'intérêt du navigateur est de deux à trois minutes. Les visiteurs du site institutionnel de la CCN y sont restés huit minutes, en moyenne! Le nouveau site connexe complémente le site touristique primé, accessible depuis 1996. Les gens qui désirent de l'information sur les travaux de la CCN ou qui cherchent des renseignements à jour sur les plans et les projets en cours ont maintenant aisément accès à une information précise et, en particulier, au calendrier et aux résultats des consultations publiques. Ils disposent aussi d'un moyen facile pour lui transmettre leurs vues.

Cartographie de pointe Les efforts soutenus des cinq dernières années ont mis la CCN sur la carte en matière de technologie de cartographie orthophotographique. Tous les trois ans, la CCN renouvelle la couche de données de son système d'information géographique. Cette couche consiste en des « orthophotos », en l'occurrence des cartes extrêmement détaillées et mathématiquement exactes, conçues à partir de photographies aériennes digitalisées. Il y a cinq ans, la CCN a initié une nouvelle façon d'obtenir de l'information pour ces mises à jour. En 2001-2002, elle a achevé son deuxième projet de cartographie orthophotographique, qui couvre maintenant près de la moitié de la région (2 200 kilomètres carrés).

Technologie

Stratégie : Exploiter les technologies de l'information qui offrent un avantage stratégique à la CCN et facilitent une gestion efficace et efficiente.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Gouvernement en direct De 2001-2002 à 2003-2004, la CCN participera, de la manière suivante, à l'atteinte et à la promotion de l'objectif fixé au sujet de Gouvernement en direct (GED) : **1.** En 2001-2002 et au-delà, elle intensifiera ses efforts pour utiliser davantage Internet comme élément clé de ses programmes de marketing et de rayonnement; **2.** En 2001-2002, la CCN commencera à utiliser Internet comme partie intégrante de son processus de consultation publique. **3.** En 2001-2002, la CCN introduira une composante de commerce électronique pour initier la transition au commerce sur le Web. D'ici le 31 décembre 2004, elle aura terminé cette transformation, sous réserve de la disponibilité des fonds demandés dans le cadre de l'initiative GED; **4.** En 2001-2002, la CCN favorisera le développement d'une « capitale virtuelle » de concert avec les autres membres du portefeuille du Patrimoine canadien afin d'améliorer l'accès des Canadiens et des étrangers à « l'expérience de la capitale canadienne ». D'ici l'exercice 2002-2003, on aura terminé l'élaboration d'un concept et d'une stratégie de mise en œuvre de cette initiative, avant d'enclencher la phase I en 2003-2004, sous réserve de la disponibilité des fonds demandés dans le contexte de l'initiative GED.	**1.** On a réussi à lancer les nouveaux sites Web du Bal de Neige, du Centre de ressources pour les enseignants, du parc de la Gatineau, de l'Organisation des capitales canadiennes et du Centre des bénévoles. **2.** On se sert de plus en plus du site Web pour informer la population en général et les intervenants des projets et des activités de la CCN (p. ex., le réaménagement des plaines LeBreton). D'autres outils de consultation publique potentiels sont à l'étude. **3.** Au terme de 2001-2002, la CCN fait grand usage du site Web à des fins de communication, de marketing, de rayonnement et de consultation publique. Le commerce électronique fera l'objet d'une étude en 2002-2003. **4.** La CCN continue de rechercher le potentiel de développement du concept de « capitale virtuelle » de concert avec les membres du portefeuille du Patrimoine canadien, mais la mise en application dépendra de l'identification de la source de financement du projet.
Gestion des documents électroniques En 2001-2002, la CCN continuera à soutenir le projet pilote de gestion des documents électroniques (GDE) en cours et il présentera des recommandations pour les phases subséquentes.	En fonction des priorités et des projets institutionnels d'importance, le groupe du projet pilote a réorienté ses travaux et élargi ses rangs. On a approuvé les plans de mise en application de la GDE à l'échelle de la société d'État pour les deux prochaines années.
Sécurité de la TI En 2003-2004, la CCN mettra en place l'infrastructure de cryptage de sécurité conseillée par le gouvernement fédéral.	La CCN surveille le projet pilote du gouvernement fédéral afin d'identifier les meilleures pratiques en vue de leur mise en application. Actuellement les exigences de la CCN quant au cryptage de sécurité sont minimales.

L'Association des cartothèques et archives cartographiques du Canada a décerné à la CCN un certificat d'appréciation, en reconnaissance de son apport important et novateur à l'éducation du public et aux connaissances géographiques du Canada.

Communications et positionnement de la CCN

Stratégie : Mettre en œuvre des mesures destinées à mieux faire connaître les réalisations et les activités de la CCN et à les faire apprécier davantage du public.

Positionnement de la société d'État En réponse aux recommandations de l'étude sur la structure d'autorité de 2000, la CCN a tenu une assemblée générale annuelle en septembre 2001 et elle a ouvert la réunion au public. En donnant à la collectivité l'occasion d'écouter, de commenter et de poser des questions, on voulait que le public comprenne davantage les activités de la CCN, passées et présentes; on désirait aussi cultiver les appuis. La réunion a été télédiffusée par une station locale et diffusée sur le site Web institutionnel. Une enquête de suivi a révélé que plus des deux tiers des répondants croyaient que l'assemblée générale avait amélioré la perception que les gens ont de la CCN. On a aussi jaugé d'autres aspects de la perception de la population locale; on a obtenu un taux de reconnaissance de la CCN de 85 p. 100 et 51 p. 100 des personnes interrogées ont eu une réaction positive vis-à-vis de la CCN comparativement à 17 p. 100 de réactions négatives. Néanmoins, l'enquête a mis au jour la perception d'un manque de communication et d'ouverture, identifiée comme une source de problèmes. Ces résultats aideront la CCN à prévoir des mesures pour améliorer sa visibilité et la façon dont elle est perçue dans la région.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Marketing et communications En 2001-2002, la CCN élaborera un plan de communication et de marketing stratégique.	L'ébauche du plan de marketing stratégique est presque finie. Le volet portant sur les communications a été reporté au prochain exercice en raison de délais dans l'exécution de la donation.
Communications internes Comme suite à l'énoncé des valeurs de la CCN, cette dernière consultera ses employés en vue d'établir une nouvelle stratégie de communication interne.	Plusieurs nouvelles mesures ont été mises en place pour faciliter les communications internes, y compris un bulletin d'information périodique destiné au personnel et des communiqués électroniques. On a affecté des ressources à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication interne au début de 2002-2003.
Consultation publique En 2001-2002, la CCN formulera une politique officielle de consultation publique prévoyant la participation de la population à l'élaboration des politiques.	Le projet de politique est presque terminé et il fera l'objet de consultations internes et externes au début de 2002-2003.
Relations externes En 2001-2002, la CCN mettra en œuvre des mesures afin d'améliorer ses relations avec divers échelons de gouvernement et le public.	On a mis sur pied un bureau des conférenciers et on planifie des occasions de conférence avec des groupes locaux. Le mode de fonctionnement du comité tripartite (composé du président de la CCN et des maires d'Ottawa et de Gatineau) a été établi et la première réunion était planifiée pour le début de 2002-2003. La première séance réunissant le conseil d'administration de la CCN et les groupes d'intérêts locaux était prévue en mai 2002.

Recherche et vérification

Stratégie : Faire une recherche stratégique et tactique pour prendre des décisions éclairées lors de la planification stratégique et pour appuyer les tests de concepts de nouveaux programmes, services et produits et l'évaluation de l'efficacité des programmes.

Recherche Une information de qualité est la clé des bonnes décisions. En 2001-2002, la CCN a entrepris plusieurs projets de recherche importants sur une large gamme de sujets, de programmes et d'activités. La recherche aide la CCN à identifier les nouvelles tendances en matière de tourisme régional, lesquelles serviront de repères dans l'avenir. Elle a aussi aidé la CCN à observer la perception que la population locale a de son mandat et de ses activités. En tant qu'organisme du gouvernement fédéral chargé de la planification, la CCN a collaboré à une étude de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada portant sur l'emploi au gouvernement fédéral. Toujours dans le domaine de la recherche, les répercussions du 11 septembre ont affecté les priorités institutionnelles; on a rédigé un rapport sur les effets possibles du terrorisme sur l'économie et le tourisme. La recherche sur la programmation a surtout servi à mesurer le niveau de satisfaction et l'impact des festivités de la fête du Canada, du Pavillon Canada-Monde et du Centre de contact. Au moyen d'un rapport sommaire annuel de toute la recherche institutionnelle, la CCN fait part des résultats de ses études de recherche à divers organismes intéressés.

Vérification institutionnelle À la CCN, la vérification et l'évaluation ont pour fonction d'informer le Comité de vérification et d'évaluation et la haute direction de l'efficacité et de l'efficience des mesures de contrôle, des processus et des programmes de la société d'État. En 2001-2002, le groupe s'est concentré sur l'important domaine qu'est la sécurité, ce qui s'est avéré opportun à la lumière des événements du 11 septembre. La vérification a porté sur plusieurs aspects de la sécurité et, à la fin de l'année, on a poursuivi le travail sur l'opinion générale quant à la garantie de sécurité. D'autres domaines de risques — par exemple, les modes d'approvisionnement — sont examinés chaque année.

Carburants de remplacement Le parc automobile de la CCN se maintient à 32 véhicules (stable depuis 2000-2001), bien que ce nombre grimpe à 40 pendant l'été. Conformément à son engagement en vertu de la *Loi sur les carburants de remplacement*, la société d'État continue de se fier à l'analyse Instrument-Q (mise au point par Ressources naturelles Canada) pour appuyer le plan de remplacement du parc automobile de la CCN. Le plan oblige au remplacement des véhicules tous les quatre à sept ans. La politique d'achat préconise la transition vers de plus petits véhicules (de quatre à six cylindres), qui sont plus qu'adéquats. Si possible, les véhicules sont alimentés avec un mélange de carburants sans danger pour l'environnement, à faible teneur en éthanol. On envisagera l'achat de voitures électriques lorsqu'elles seront plus abordables.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Recherche Les résultats des études menées conformément au Plan de recherche de la CCN seront précis, opportuns et pertinents.	Cet objectif a été atteint. Des études ont été réalisées dans les domaines de la communication, de la programmation, du tourisme et des tendances du marché de l'emploi; on a intégré les résultats aux améliorations apportées à la planification de la qualité et de l'impact des activités de la CCN.
Opinion publique Au cours de l'été 2002 et pour faire suite aux sondages repères de 2000-2001, on effectuera un sondage d'opinion publique pour déterminer dans quelle mesure le public connaît et appuie la CCN.	On a extrait des questions de l'étude sur la structure d'autorité de 2000 pour les inclure au sondage omnibus local de 2001; les résultats ont été affichés sur le site Web de la CCN.

Intendance

Par le biais de ses activités liées à l'environnement, la CCN cherche à contribuer à l'aménagement d'une région de la capitale nationale où la qualité de l'environnement naturel ou biophysique est maintenue ou mise en valeur au profit des générations actuelles et futures. Aussi, en tant qu'organisme dont le mandat est de créer une capitale qui soit une source de fierté et qui fasse connaître les valeurs canadiennes, la CCN saisit toutes les occasions de partenariat et s'en sert pour promouvoir et faire état de bonnes valeurs environnementales.

Stratégie de gestion de l'environnement
En 2001, la CCN a révisé l'ensemble de ses actions en matière d'environnement ainsi que les résultats de vérifications environnementales antérieures; elle en a conclu que ses programmes lui procurent une base solide pour gérer les questions liées à l'environnement. Toutefois, la CCN croyait pouvoir mieux formuler et faire connaître la philosophie sous-jacente à ses différentes actions. Dès lors, elle a articulé un énoncé de vision et six principes servant de fondement à sa philosophie d'action. Du côté de la planification, elle a défini des stratégies, préparé un plan d'action pluriannuel intégrant la vision, les principes et les stratégies à un ensemble d'actions concrètes.

Programme de gestion des sites contaminés La CCN se sert du processus d'évaluation environnementale (EE) pour sélectionner ses sites contaminés. Le processus fait appel à une approche étapiste pour catégoriser les sites selon le Système national de classification du Conseil canadien des ministres de l'environnement. Le programme de la CCN pour la gestion de ses propres sites contaminés s'étend sur huit ans, du 1er avril 1999 au 31 mars 2007. Pendant cette période, la CCN prévoit investiguer 90 p. 100 de ses propriétés et appliquer les mesures correctives nécessaires. Le programme touche également la gestion des réservoirs de stockage des combustibles qui se trouvent sur les terrains de la CCN, et ce, par la mise à jour planifiée d'un inventaire et l'élaboration d'un programme d'inspection et de procédures détaillées de gestion des réservoirs de stockage.

Évaluation des effets sur l'environnement La CCN a volontairement respecté les principales dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, en évaluant les effets sur l'environnement de tous ses projets et transactions. Elle en a fait de même pour tous ses plans d'évaluation des sols.

Approbations de l'utilisation des terrains fédéraux En tant qu'autorité chargée de l'utilisation des terrains fédéraux, la CCN révise toute proposition visant à modifier, construire ou démolir des biens de la région appartenant au gouvernement fédéral, en considérant les effets du projet sur l'environnement. (Voir Objectifs et réalisations à la page 32.)

Gestion des ressources naturelles La CCN voit à la protection des zones naturelles et des écosystèmes afin de minimiser les effets des activités récréatives sur l'environnement du parc de la Gatineau, de protéger les espèces végétales et animales du territoire de la CCN et de contrôler la qualité de l'eau. Par exemple, dans le parc de la Gatineau, la CCN a réaménagé le lac Pink et restauré nombre de sites affectés par une surutilisation; elle a évalué les habitats nécessitant d'être rétablis et identifié les espèces vulnérables. Dans la Ceinture de verdure de la capitale nationale, la CCN a restauré l'habitat, entrepris la réhabilitation et contribué à relier la Ceinture de verdure aux autres zones naturelles.

Gestion des baux La CCN a intégré des dispositions environnementales à tous les baux agricoles et résidentiels nouveaux ou renouvelés, et lancé un programme de sensibilisation auprès des locataires agricoles. Elle a testé et contrôlé la qualité de l'eau de tous les puits des propriétés louées. Des mesures correctives ont été apportées au besoin.

Usage de pesticides Conformément à la politique de la CCN, aucun pesticide n'est employé dans le parc de la Gatineau. De plus, la CCN travaille à la création et à la mise en place d'un système de lutte antiparasitaire intégrée.

Gestion des déchets solides La CCN a institué des programmes de recyclage dans tous ses bureaux; en 2001, elle a vérifié le programme. De plus, elle a évalué la possibilité d'introduire des programmes de recyclage dans les parcs de la CCN et décidé d'aller de l'avant en 2002-2003.

Préserver l'héritage La CCN gère et protège des terrains et des édifices d'importance nationale. Au cours des treize dernières années, l'étendue des terrains propriétés de la CCN a pris de l'ampleur. La CCN ayant acquis environ 2 330 nouveaux hectares, y compris des portions de la tourbière de la Mer Bleue et de la vallée du ruisseau Meech. D'autre part, les transferts et les ventes de terrains excédentaires ont totalisé 1 270 hectares, dont la majeure partie a été transférée aux municipalités de la région pour servir aux infrastructures publiques ou à l'aménagement. Environ 173 hectares seulement ont été vendus au secteur privé à des fins de développement.

Regard vers l'avenir

Le Plan de la capitale du Canada, le plus récent énoncé d'orientation de la CCN concernant la région de la capitale, établit les paramètres d'une capitale qui deviendra, au cours des cinquante prochaines années, une grande ville au cœur marqué d'un fort symbolisme, entouré d'un réseau d'espaces verts et de voies navigables, auquel elle est intégrée. La vision de la CCN a pour cadre de base le sens de la nature, l'engagement envers l'aménagement naturel plutôt que monumental et la conscience que la capitale devrait représenter la grande diversité sociale, physique et institutionnelle du Canada.

La capitale de l'avenir, telle qu'on la présente dans le nouveau plan, encerclera un cœur urbain aux vues impressionnantes sur le Parlement et les espaces publics où les gens peuvent vivre, travailler et célébrer le Canada. Les terres naturelles et sauvages qui entourent le cœur — notamment le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure — seront sauvegarder à perpétuité. La capitale sera un endroit où la ville et la nature se rencontrent, un endroit où les paysages naturels et les points de vue font partie de l'environnement bâti et servent de toile de fond aux événements nationaux et à la vie quotidienne.

La CCN a une merveilleuse occasion d'aménager la capitale en un modèle de bonne gestion de l'environnement et d'en faire une source de fierté pour les Canadiens. Les planificateurs de la CCN sont conscients des dernières tendances en matière de développement durable. Avec la mise en place d'un plan visant à accroître le nombre de personnes pouvant accéder et jouir des zones naturelles, ils se sont aperçus que les terrains de la CCN seront vraisemblablement soumis à des pressions accrues au cours des années qui viennent. Au fur et à mesure que la population augmentera, la CCN verra au maintien de la qualité de l'environnement naturel et à son amélioration au profit des générations actuelles et futures.

Le plus grand défi de la CCN dans la concrétisation de sa vision de la capitale est peut-être de renforcer le nécessaire appui du public et des municipalités, sans lequel il lui sera difficile de s'acquitter de son mandat. En 2001-2002, on a fait de grands pas vers la création de nouveaux systèmes permettant de travailler avec les administrations fusionnées d'Ottawa et de Gatineau et d'ouvrir les portes de la CCN au public. Il incombera encore à la CCN de favoriser l'échange d'information, de sensibiliser et de cultiver les appuis.

Le Canada et sa capitale ne vivent pas en vase clos. Bien que le choc du 11 septembre 2001 soit encore très récent, ses répercussions sur la façon dont les activités publiques seront conçues et organisées se feront sentir pendant plusieurs années. La sécurité a déjà atteint un nouveau point culminant dans l'organisation des activités et la programmation. Étant donné la nature même du terrorisme, il est peu probable que la menace disparaîtra ou s'atténuera de façon appréciable prochainement. D'autre part, c'est précisément en ce moment que le Canada (et sa capitale) a quelque chose à montrer au monde entier. Nous sommes la preuve vivante qu'une société diversifiée et multiculturelle peut s'épanouir dans la paix et la tolérance réciproque. La mission de la CCN consiste à trouver, au cours des prochaines années, des façons de transmettre ce message par le biais de l'environnement, des structures et des programmes de la région de la capitale nationale.

L'équipe du mois de mai 2001 : Patrice Bastien et Marie-France Boulet, services des finances.

Rendement financier

Faits saillants 2001-2002

produits d'exploitation : 34,6 millions $
dépenses en immobilisations : 36,8 millions $
charges d'exploitation : 105,2 millions $
total des crédits : 101,9 millions $

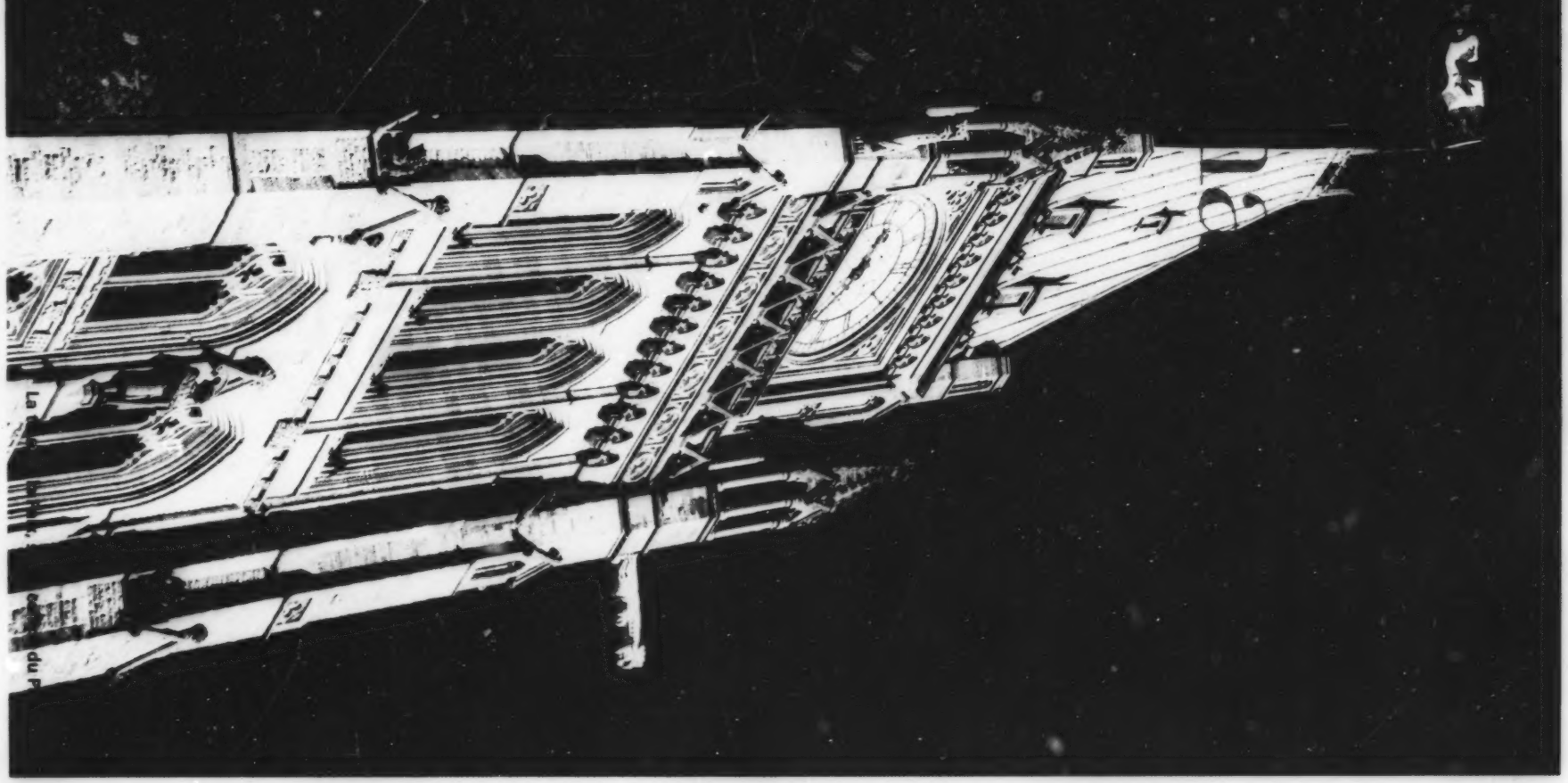

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires reçus en 2001-2002 s'élevaient à 101,9 millions de dollars, en hausse de 4,6 millions par rapport au total de 97,3 millions de dollars l'an dernier (voir tableau 1).

En 2001-2002, les crédits parlementaires de fonctionnement ont augmenté de 3,8 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, pour atteindre 52,7 millions. L'augmentation est principalement liée aux allocations permanentes, reçues à même les crédits supplémentaires, relativement aux salaires et aux avantages sociaux plus élevés (1,9 million) et au transfert additionnel de 1,0 million provenant des crédits en matière de subventions et de contributions et résultant d'une réaffectation des paiements tenant lieu d'impôt foncier.

Les crédits en immobilisations ont augmenté de 1,5 million de dollars pour atteindre 36,2 millions en 2001-2002. La hausse résulte en grande partie de crédits spéciaux reçus pour le projet de réaménagement des plaines LeBreton (12,0 millions de dollars) et pour la revitalisation de la rue Sparks (2,5 millions), nets d'un remodelage en immobilisations de 6,0 millions et d'un prêt de 5,0 millions reçus en 2000-2001 pour la réfection des immobilisations.

Les crédits en matière de subventions et de contributions ont diminué de 0,7 million de dollars pour s'établir à 13,0 millions, ce qui découle essentiellement de la réaffectation des paiements tenant lieu d'impôt foncier mentionnée ci-dessus.

Le total des crédits sera de 119,0 millions de dollars en 2002-2003, une augmentation de 17,1 millions par rapport à l'exercice 2001-2002. L'écart résulte principalement de l'allocation accrue de 46,7 millions de dollars pour le projet de réaménagement des plaines LeBreton (12,0 millions en 2001-2002), laquelle est en partie compensée par un remboursement de 2,9 millions de dollars du prêt obtenu en 2000-2001 et par une baisse de 11,0 millions des crédits approuvés pour la réhabilitation des résidences officielles (diagramme 1).

Diagramme 1

Crédits parlementaires de 1997-1998 à 2002-2003 (en millions de dollars)

Crédits parlementaires
Ajustements uniques

Tableau 1

Crédits parlementaires (en milliers de dollars)

	2001-2002	2000-2001	Écart
Fonctionnement	44 949 $	40 108 $	4 841 $
Fonctionnement supplémentaire	7 721	8 763	(1 042)
Total partiel	52 670	48 871	3 799
Immobilisations	25 671	23 751	1 920
Immobilisations supplémentaires	10 563	10 999	(436)
Total partiel	36 234	34 750	1 484
Subventions et contributions	14 090	13 260	830
Subventions et contributions supplémentaires	(1 107)	424	(1 531)
Total partiel	12 983	13 684	(701)
Total des crédits	**101 887 $**	**97 305 $**	**4 582 $**

Produits d'exploitation

Comme le montre l'État des résultats de la CCN, les produits d'exploitation étaient de 34,6 millions de dollars en 2001-2002, comparativement à 43,0 millions en 2000-2001, ce qui représente une diminution de 8,4 millions de dollars. Cette baisse provient essentiellement d'une diminution du gain net sur l'aliénation d'immobilisations (10,4 millions de dollars), partiellement compensée par une augmentation des revenus de location (2,1 millions). Celle-ci est liée directement à l'acquisition de propriétés génératrices de revenus, en particulier de propriétés sises sur les rues Sparks, Queen et Metcalfe. Les autres produits d'exploitation réalisés en 2001-2002 sont demeurés à des niveaux comparables à ceux de l'exercice précédent.

Comme l'illustre le diagramme 2, les revenus de location et de servitude continuent de représenter la plus importante source de produits d'exploitation (51 p. 100 cette année).

Alors que les crédits parlementaires tendent à se stabiliser (sans compter les ajustements uniques), les produits d'exploitation jouent un rôle important dans l'allégement des coûts croissants de fonctionnement de la CCN. En 1997-1998, les produits d'exploitation (mis à part le gain net sur l'aliénation d'immobilisations) comptaient pour près de 27 p. 100 du financement d'exploitation total de la CCN, et en 2001-2002, ce taux atteignait 31 p. 100. Le diagramme 3 illustre les efforts déployés par la CCN, au fil des ans, pour accroître les recettes qu'elle génère.

La CCN poursuit également ses efforts afin de maintenir à un niveau élevé ses revenus de commandite et d'obtenir des contributions accrues de ses partenaires et une plus grande participation des bénévoles. En 2001-2002, comme le montre le diagramme 4, les commandites en argent comptant recueillies pour l'ensemble des programmes de la CCN diminuaient légèrement à 1,2 million de dollars, par rapport au niveau sans précédent de 1,3 million atteint l'an dernier. Les programmes de la fête du Canada et du Bal de Neige ont attiré moins de commanditaires et des actions stratégiques ont été initiées afin de rehausser leur attrait et d'accroître leur potentiel de commercialisation.

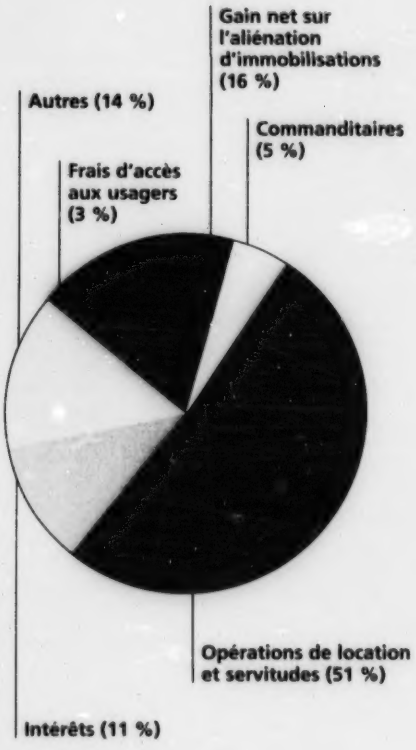

Diagramme 2
Source des produits d'exploitation en 2001-2002

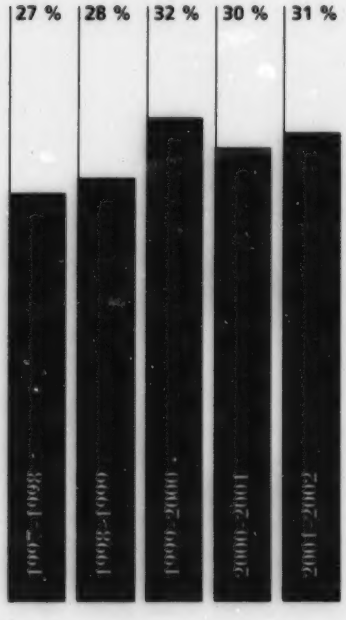

Diagramme 3
Produits d'exploitation de la CCN par rapport au financement total
(Les crédits d'immobilisations et le gain net sur l'aliénation d'immobilisations sont exclus.)

Diagramme 4
Commandites en argent comptant (en milliers de dollars)

Charges d'exploitation

Comme l'indique l'État des résultats de la CCN, les charges d'exploitation totales en 2001-2002 s'élèvent à 105,2 millions de dollars contre 97,9 millions pour l'exercice précédent. La hausse des dépenses de 3,2 millions de dollars au titre des biens et services résulte principalement d'une augmentation de 1,5 million liée au coût de renouvellement des contrats de gestion et d'entretien de propriétés ainsi qu'aux coûts associés aux propriétés nouvellement acquises. L'écart de 3,2 millions de dollars au chapitre des salaires et des avantages sociaux des employés est essentiellement attribuable à l'impact de la nouvelle convention collective rétroactive au 1er janvier 2001 (1,4 million) et de l'augmentation des avantages sociaux (1,0 million).

La ventilation des charges de la CCN en 2001-2002 par catégorie est présentée au diagramme 5.

Les biens et services représentent la catégorie de charges la plus importante (45,8 millions de dollars). Viennent ensuite les salaires et les avantages sociaux des employés (31,1 millions de dollars), l'amortissement (15,5 millions de dollars) et les paiements tenant lieu d'impôt foncier (12,1 millions de dollars). Par le passé, les salaires et les avantages sociaux des employés constituaient la catégorie de charges la plus importante. Cependant, la situation a changé après que la CCN eut réduit ses effectifs et adopté des stratégies de commercialisation.

Chaque année, la CCN verse des paiements tenant lieu d'impôt foncier aux municipalités (et aux commissions scolaires au Québec). Le diagramme 6 présente la répartition des paiements par municipalité en 2001-2002.

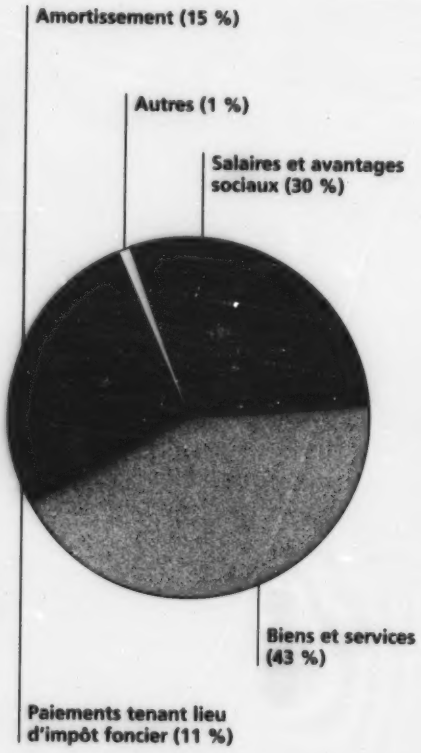

Diagramme 5
Ventilation des charges par catégorie en 2001-2002

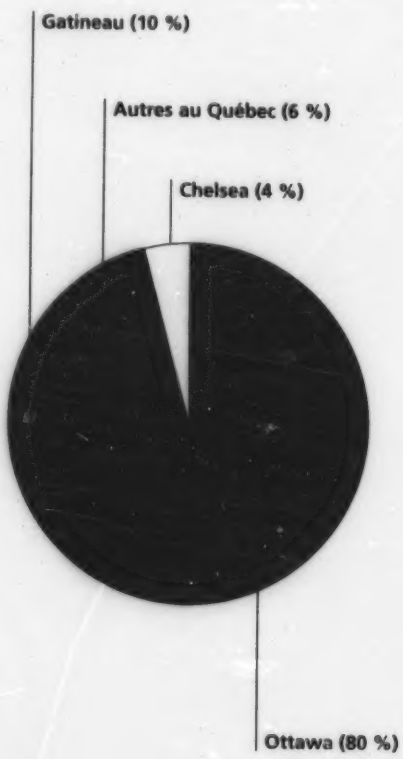

Diagramme 6
Paiements tenant lieu d'impôt foncier en 2001-2002

Dépenses en immobilisations

En 2001-2002, la CCN a dépensé 36,8 millions de dollars pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations. Voici les projets les plus importants : les acquisitions reliées à la revitalisation de la rue Sparks (10,8 millions de dollars), la réfection du pont Champlain (9,5 millions), la réhabilitation des résidences officielles (5,7 millions) et le réaménagement des plaines LeBreton (2,1 millions).

Analyse budgétaire

Les tableaux suivants comparent les budgets de fonctionnement et des immobilisations aux résultats de 2001-2002 et démontrent les écarts budgétaires.

Comme le présente le tableau 2, l'excédent réel du financement sur les charges d'exploitation totalisait 20,4 millions de dollars à la fin de 2001-2002, soit une augmentation de 10,5 millions par rapport au budget. Une partie importante de l'écart est attribuable à la conversion en produit hors exploitation du solde d'une indemnité d'assurance (4,4 millions de dollars). Les autres éléments expliquant l'écart comprennent les économies au chapitre des charges d'exploitation et les engagements reportés aux exercices futurs (2,9 millions), les revenus d'intérêts accrus (1,4 million de dollars) et les recouvrements plus élevés des paiements tenant lieu d'impôt foncier provenant des propriétés louées (0,9 million).

Tableau 2

Budget de fonctionnement 2001-2002 (en milliers de dollars)

	Budget	Réel	Écart
Financement			
Crédits de fonctionnement	49 708 $	50 549 $	(841) $
Crédits de subventions et contributions	12 983	12 983	0
Programme des résidences officielles	2 021	2 021	0
Revitalisation de la rue Sparks	100	100	0
Report	12 689	12 689	0
Revenus	24 968	31 688	(6 720)
Impact de la politique de capitalisation (transfert aux immobilisations)	(1 458)	(1 367)	(91)
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	699	639	60
	101 710	109 302	(7 592)
Charges			
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	17 149	16 209	940
Planification de la région de la capitale nationale	1 858	2 114	(256)
Gestion et aménagement des biens immobiliers	50 222	48 808	1 414
Services de l'entreprise	22 535	21 767	768
	91 764	88 898	2 866
Excédent du financement sur les charges	**9 946 $**	**20 404 $**	**(10 458) $**

Comme l'indique le tableau 3, l'excédent de fin d'exercice du financement sur les dépenses en immobilisations s'élève à 40,2 millions de dollars pour 2001-2002, 16,3 millions de plus que le montant budgétisé. L'écart résulte surtout des obstacles environnementaux et de planification affectant le projet de réaménagement des plaines LeBreton (9,8 millions de dollars) ainsi que des changements au calendrier des travaux reportant à 2002-2003 l'achèvement du projet de reconstruction du pont Champlain (2,9 millions). De plus, les conditions du marché ont eu pour effet de limiter les acquisitions de propriétés liées au projet de revitalisation de la rue Sparks (2,7 millions de dollars) et le démarrage du projet en soi a aussi accusé un retard (2,1 millions). D'autres projets, y compris certains projets relatifs aux technologies de l'information, ont été reportés à 2002-2003 (10,5 millions de dollars). Finalement, les fonds devant provenir du Fonds d'acquisition et d'aliénation (11,7 millions de dollars) n'ont pas été requis vu les retards et les reports de projets susmentionnés.

Tableau 3

Budget des immobilisations 2001-2002
(en milliers de dollars)

	Budget	Réel	Écart
Financement			
Crédits en immobilisations	11 220 $	11 220 $	0 $
Programme des résidences officielles	10 554	10 554	0
Réaménagement des plaines LeBreton	12 000	12 000	0
Revitalisation de la rue Sparks	2 460	2 460	0
Report	39 447	39 447	0
Impact de la politique de capitalisation (transfert provenant du fonctionnement)	1 458	1 367	91
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	11 714	0	11 714
	88 853	77 048	11 805
Dépenses			
Gestion et aménagement des biens immobiliers			
Boulevard de la Confédération	1 497	620	877
Pont Champlain	12 434	9 515	2 919
Réaménagement des plaines LeBreton	11 914	2 143	9 771
Revitalisation de la rue Sparks	2 372	228	2 144
Résidences officielles	7 150	5 744	1 406
Acquisitions de biens-fonds	13 516	10 833	2 683
Autres projets*	13 578	6 497	7 081
	62 461	35 580	26 881
Services de l'entreprise			
Équipement et technologies de l'information	2 403	1 228	1 175
	64 864	36 808	28 056
Excédent du financement sur les dépenses	**23 989 $**	**40 240 $**	**(16 251) $**

* Comprend les projets en immobilisations des autres secteurs gérés en vertu du Programme pluriannuel d'immobilisations

L'employée du mois de mars 2002 : Thérèse St-Onge, coordinatrice du Bal de Neige.

États financiers

2001-2002

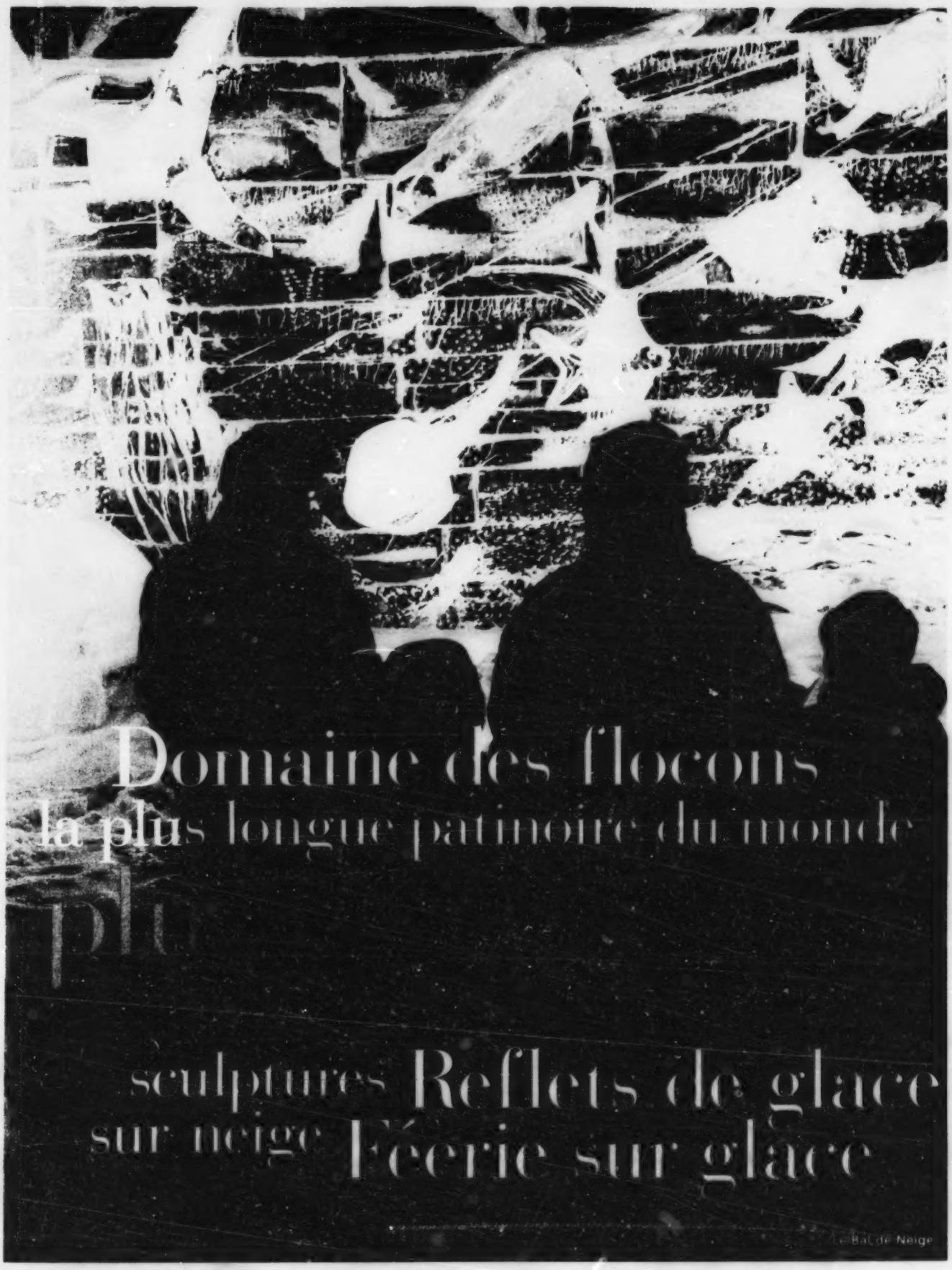
Domaine des flocons
la plus longue patinoire du monde
sculptures Reflets de glace
sur neige Féerie sur glace
Le Bal de Neige

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Les états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale (CCN) sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres du conseil d'administration. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent, s'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle présentée dans les états financiers.

La direction a établi, et tient à jour, des registres comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de l'entreprise, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer le rendement des systèmes d'information, des contrôles de gestion et des pratiques connexes.

Le vérificateur externe de la CCN, soit la vérificatrice générale du Canada, a vérifié les états financiers et en a fait rapport aux membres du conseil d'administration et à la ministre du Patrimoine canadien.

Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des états financiers principalement par l'entremise du Comité de vérification et d'évaluation où seuls ses membres siègent. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes, pour examiner les questions de rapports financiers et en discuter. Les vérificateurs internes et externes ont accès sans restriction au Comité de vérification et d'évaluation de la CCN, en présence ou non de la direction.

Le président,

Marcel Beaudry

La vice-présidente des Services généraux et de la gestion de l'information,

Micheline Dubé

Le 31 mai 2002

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Rapport du vérificateur

À la Ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan de la CCN au 31 mars 2002 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission de la capitale nationale (CCN). Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CCN au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la comptabilisation de l'obligation au titre des indemnités pour accidents du travail expliqué à la note 3 afférente aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la CCN dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Shahid Minto

Shahid Minto, CA, vérificateur général adjoint
Ottawa, Canada
Le 31 mai 2002

Commission de la capitale nationale

Bilan au 31 mars

	(en milliers de dollars) 2002	2001
Actif		
À court terme		
Espèces et quasi-espèces (note 4)	29 377 $	36 577 $
Placements temporaires (note 4)	70 595	34 404
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	3 490	15 912
Locataires et autres	6 452	3 270
Frais payés d'avance	2 774	3 268
	112 688	**93 431**
Compte en fiducie (note 5)	**–**	**4 393**
Débiteurs à long terme (note 6)	**5 787**	**–**
Immobilisations (note 7)	**468 619**	**447 137**
	587 094 $	**544 961 $**
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	1 565 $	2 050 $
Autres	19 162	15 015
Tranche à court terme de la provision pour nettoyage environnemental (note 13)	9 834	2 999
	30 561	**20 064**
Provision pour nettoyage environnemental (note 13)	**24 551**	**26 396**
Avantages sociaux futurs (note 8)	**4 725**	**3 279**
Incitatif de location reporté	**3 226**	**3 408**
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	**3 180**	**3 174**
Autres passifs à long terme	**1 948**	**–**
Indemnité d'assurance reportée (note 5)	**–**	**4 393**
	68 191	**60 714**
Engagements et éventualités (notes 12 et 13)		
Avoir du Canada	**518 903**	**484 247**
	587 094 $	**544 961 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Le président.

Marcel Beaudry

Marcel Beaudry

Le président du Comité de vérification et d'évaluation.

Irving Schwartz

Commission de la capitale nationale

État des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars

	(en milliers de dollars) 2002	2001
Produits		
Opérations de location et servitudes	17 621 $	15 475 $
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	5 438	15 804
Intérêts	3 647	3 882
Commanditaires		
Commandites monétaires	1 212	1 280
Commandites en biens et services	653	1 187
Sous-location du siège social	1 281	1 191
Frais d'accès aux usagers	1 126	1 081
Autres produits et recouvrements	3 629	3 124
	34 607	**43 024**
Charges d'exploitation (notes 9 et 10)		
Gestion et aménagement des biens immobiliers	62 319	57 796
Services de l'entreprise	22 632	21 007
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	18 119	17 015
Planification de la région de la capitale nationale	2 114	2 079
	105 184	**97 897**
Coût d'exploitation avant crédits parlementaires et produit hors exploitation	**(70 577)**	**(54 873)**
Crédits parlementaires (note 11)	65 653	62 555
(Perte) bénéfice avant produit hors exploitation	**(4 924)**	**7 682**
Produit hors exploitation		
Indemnité d'assurance (note 5)	4 438	–
(Perte nette) bénéfice net	**(486) $**	**7 682 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale

État de l'avoir du Canada
pour l'exercice terminé le 31 mars

	(en milliers de dollars) 2002	2001
Exploitation		
Solde au début de l'exercice	480 297 $	436 990 $
Ajustement du solde au début de l'exercice		
Modification de convention comptable (note 3)	(1 451)	–
Solde au début de l'exercice redressé	478 846	436 990
(Perte nette) bénéfice net	(486)	7 682
Transfert d'immobilisations du gouvernement du Canada	–	875
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations (note 11)	36 234	34 750
Solde à la fin de l'exercice	514 594	480 297
Fonds Canadiana (note 1)		
Solde au début de l'exercice	3 950	3 648
Dons	359	302
Solde à la fin de l'exercice	4 309	3 950
Solde total à la fin de l'exercice	**518 903 $**	**484 247 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale

État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars	**(en milliers de dollars) 2002**	**2001**
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires liés aux activités d'exploitation	70 578 $	56 531 $
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	16 685	15 194
Rentrées de fonds provenant des autres opérations	5 242	8 025
Paiements aux fournisseurs et aux employés	(84 709)	(84 342)
Intérêts reçus	3 547	3 937
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**11 343**	**(655)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition et amélioration des immobilisations	(35 425)	(35 973)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	4 095	18 981
Acquisition de placements temporaires	(66 079)	(34 404)
Encaissement de placements temporaires	34 404	–
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(168)	(201)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(63 173)**	**(51 597)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	41 233	29 751
Encaissement pour la parité salariale	3 688	–
Déboursés pour la parité salariale	(323)	(3 697)
Rentrées de fonds pour le Fonds Canadiana	32	18
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**44 630**	**26 072**
Diminution des espèces et quasi-espèces	**(7 200)**	**(26 180)**
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	**36 577**	**62 757**
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	**29 377 $**	**36 577 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

au 31 mars 2002

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958). La CCN est une société d'État mandataire sans capital-actions nommée en vertu des dispositions de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

> Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
>
> Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

En plus de ces objectifs, en 1988, la Loi a confié à la CCN un important pouvoir additionnel : coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager les Canadiens à participer au développement des résidences officielles en tant que hauts lieux d'histoire et de réussite canadiennes.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions suivantes :

Espèces et quasi-espèces
Les espèces et quasi-espèces consistent en des espèces et des placements très liquides qui, à la date de leur acquisition, ont des échéances de moins de trois mois.

Immobilisations
Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés, comme un transfert d'immobilisations, à leur valeur marchande au moment de l'acquisition ou à la valeur nominale si la valeur marchande peut difficilement être établie. Les antiquités et les œuvres d'art reçues sous forme de dons par le Fonds Canadiana et la CCN sont inscrites, comme un don d'immobilisations, à la valeur marchande au moment du don. Si la valeur marchande peut difficilement être établie, l'opération est inscrite à la valeur nominale. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont capitalisées.

Amortissement
L'amortissement des immobilisations utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations et de leur durée de vie utile prévue qui s'établit comme suit :

Immeubles	3, 5 et 20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	20 et 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Outillage et matériel	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Antiquités et œuvres d'art	Néant
Matériel informatique et de communication	3 ans

Opérations non monétaires

Lorsqu'un échange d'actifs a lieu et qu'il y a un changement dans l'usage de l'actif détenu, l'opération est comptabilisée à la juste valeur de l'actif reçu. S'il n'y a aucun changement dans l'usage de l'actif, l'opération est inscrite à la valeur comptable de l'actif cédé. Lorsqu'il y a un échange de biens ou de services, l'opération est comptabilisée à la juste valeur des biens ou des services reçus. Si la juste valeur des biens ou des services cédés peut être établie plus clairement, cette juste valeur est utilisée pour comptabiliser l'opération.

Régime de retraite

Les employés de la CCN participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la CCN au régime se limitent à 2,14 fois le montant des cotisations versées par les employés au titre des services rendus au cours de l'exercice et de certains services passés. Ces cotisations totalisant 3,044 millions de dollars (2,595 millions en 2001) représentent l'obligation totale de la CCN au titre du régime de retraite et sont portées aux comptes de façon courante. Aux termes des lois actuelles, la CCN n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

Obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi

En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation d'emploi au cours de leurs années de service et les perçoivent à leur départ ou à leur retraite. L'obligation est établie par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et à partir des meilleures estimations de la direction à l'égard de la progression des salaires, du taux d'actualisation et de la durée résiduelle moyenne des salariés qui devraient normalement toucher des indemnités. La direction constate la variation du passif établi par calculs actuariels et les gains ou pertes actuariels au cours de l'exercice où ils surviennent.

Obligation au titre des indemnités pour accidents de travail

La CCN assume tous les risques résultant des demandes d'indemnité pour accidents de travail des employés. La CCN reconnaît la valeur actualisée de l'obligation au titre des indemnités pour accidents de travail qui est établie à partir des meilleures estimations de la direction et des données actuarielles obtenues de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail.

Incitatif de location reporté

La CCN loue l'espace où est situé son siège social. Les frais de déménagement ainsi que les améliorations locatives importantes qui ont été engagés par le bailleur afin de satisfaire aux besoins de la CCN ont été comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du bail et sont amortis sur la durée du bail.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation et pour les subventions et contributions versées aux autres paliers de gouvernement et autres organismes sont inscrits à l'état des résultats de l'exercice pour lequel ils sont approuvés. Les crédits parlementaires alloués pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations sont crédités à l'avoir du Canada puisqu'ils représentent l'investissement permanent du Canada dans la CCN.

Provision pour nettoyage environnemental

La CCN comptabilise une provision pour nettoyage environnemental dans les situations où elle a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, de payer des coûts associés à la gestion du risque et des coûts de décontamination et d'enlèvement du matériel contaminé pour des sites contaminés et lorsque les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable à la suite d'une évaluation environnementale approfondie. Ces coûts peuvent différer selon l'utilisation du sol.

Expropriations foncières non réglées

Les expropriations foncières non réglées sont inscrites selon des évaluations de biens immobiliers faites par des évaluateurs agréés et d'autres experts de divers domaines et incluent les charges connexes payées dans le cadre du processus d'expropriation.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et charges d'exploitation comptabilisés durant l'exercice. La provision pour le nettoyage environnemental, les avantages sociaux futurs, les expropriations foncières et échanges de terrains non réglés, la durée de vie utile des immobilisations et les éventualités sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites.

3. Modification de convention comptable

En date du 1er avril 2001, la CCN a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés relativement à la comptabilisation des avantages sociaux futurs pour la constatation de l'obligation au titre des indemnités pour accidents de travail. Une obligation a donc été comptabilisée au 31 mars 2002. Avant le 1er avril 2001, la CCN ne comptabilisait aucune obligation. L'incidence de cette modification de convention comptable a été enregistrée rétroactivement par une diminution du solde d'ouverture de l'avoir du Canada sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs. Le solde d'ouverture de l'état de l'avoir du Canada a diminué de 1,451 million de dollars alors que le passif pour avantages sociaux futurs a augmenté du même montant.

4. Espèces et quasi-espèces et placements temporaires

La politique de la CCN est d'investir les excédents temporaires d'encaisse sous forme de certificats de dépôt, de bons du Trésor et d'acceptations bancaires de courte durée dans des institutions financières canadiennes. Ces placements sont enregistrés au coût.

Espèces et quasi-espèces

Au 31 mars 2002, les espèces et quasi-espèces incluent des certificats de dépôt et des acceptations bancaires totalisant 28,521 millions de dollars (35,151 millions en 2001) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,1 p. 100 (5,3 p. 100 en 2001) et ont, en moyenne, une durée de 3 mois (3 mois en 2001). La juste valeur des espèces et quasi-espèces est similaire à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

Placements temporaires

Au 31 mars 2002, les placements temporaires incluent des certificats de dépôt et des acceptations bancaires totalisant 66,079 millions de dollars (34,404 millions en 2001) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,7 p. 100 (5,7 p. 100 en 2001) et ont, en moyenne, une durée de 7 mois (8 mois en 2001). La juste valeur de ces placements temporaires est similaire à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine. Le solde des placements temporaires est composé d'obligations qui totalisent 4,516 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,6 p. 100 et dont la juste valeur est de 4,751 millions de dollars.

Fonds gardés séparément

Les espèces et quasi-espèces et les placements temporaires totalisent 99,972 millions de dollars (70,981 millions en 2001). Les fonds suivants, au montant de 76,355 millions de dollars (61,231 millions en 2001), sont gardés séparément :

- des dons en argent versés au Fonds Canadiana s'élevant à 8 539 dollars (11 748 dollars en 2001);
- des fonds de 17,609 millions de dollars (24,326 millions en 2001) dans le but d'acquérir et d'échanger des terrains le long du mail de la rue Sparks, à Ottawa, conformément à l'approbation du gouverneur en conseil;
- des fonds de 2,145 millions de dollars pour la revitalisation de la rue Sparks, à Ottawa;
- des fonds de 13,822 millions de dollars (9,381 millions en 2001) pour la réfection des résidences officielles;
- des fonds de 9,771 millions de dollars pour le réaménagement des plaines LeBreton;
- des fonds de 32,999 millions de dollars (27,512 millions en 2001) pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil. Au cours de l'exercice, les produits d'aliénation et les revenus d'intérêts ont totalisé 6,126 millions de dollars (19,824 millions en 2001) et les dépenses afférentes ont été de 0,639 million de dollars (0,893 million en 2001).

5. Indemnité d'assurance

La CCN avait reçu des fonds d'une société d'assurances par suite d'une réclamation en dommages découlant de blessures subies dans un accident par une employée de la CCN. Ces fonds, versés à la CCN pour couvrir les coûts liés au règlement de cette demande d'indemnisation, ont été administrés par une firme de gestion de placements indépendante. Les revenus réalisés sont demeurés dans le compte en fiducie et ont été reportés jusqu'à ce que les dépenses soient engagées. En février 2002, l'obligation de la CCN a pris fin à la suite du décès de cette employée. Par conséquent, le solde des fonds a été transféré à la CCN et il est présenté dans les placements temporaires au bilan.

6. Débiteurs à long terme

Les débiteurs à long terme incluent la valeur actualisée des services à recevoir de 3,327 millions de dollars pour l'entretien de parcs et de routes de la CCN jusqu'en 2022. Ce poste inclut également des services à recevoir de 2,460 millions de dollars pour l'amélioration de propriétés de la CCN.

7. Immobilisations

	(en milliers de dollars) 31 mars 2002						(en milliers de dollars) 31 mars 2001
	Terrains	Immeubles et infrastructures	Matériel	Coût total	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains, immeubles et infrastructures [1,3]							
Ceinture de verdure	28 737 $	35 810 $	8	64 547 $	25 025 $	39 522 $	40 724 $
Parc de la Gatineau	19 520	16 649		36 169	9 905	26 264	26 615
Promenades	33 555	108 249		141 804	56 283	85 521	88 007
Parcs	26 457	52 903		79 360	26 495	52 865	58 093
Ponts et voies d'accès	1 741	66 729		68 470	22 259	46 211	37 929
Lieux historiques	158	51 999		52 157	28 813	23 344	19 673
Installations de loisirs	17 559	20 531		38 090	12 191	25 899	26 343
Propriétés louées	60 271	49 268		109 539	26 908	82 631	76 068
Propriétés de développement	49 458	7 234		56 692	3 435	53 257	46 607
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	3 181			3 181		3 181	3 174
Immeubles d'administration et de services	4 477	15 410		19 887	10 215	9 672	9 822
	245 114	**424 782**		**669 896**	**221 529**	**448 367**	**433 055**
Moins : provision pour les cessions [2]	(1 838)			(1 838)		(1 838)	(1 838)
	243 276	**424 782**		**668 058**	**221 529**	**446 529**	**431 217**
Améliorations locatives		**16 527**		**16 527**	**3 802**	**12 725**	**6 694**
Matériel							
Outillage et matériel			8 819	8 819	7 984	835	689
Mobilier et matériel de bureau			4 187	4 187	3 406	781	1 077
Véhicules			1 092	1 092	516	576	439
Matériel informatique et de communications			10 767	10 767	8 840	1 927	1 959
Antiquités et œuvres d'art							
Fonds Canadiana			4 301	4 301		4 301	3 939
Autres			945	945		945	1 123
			30 111	**30 111**	**20 746**	**9 365**	**9 226**
Total	**243 276 $**	**441 309 $**	**30 111 $**	**714 696 $**	**246 077 $**	**468 619 $**	**447 137 $**

1. Le coût total des terrains, immeubles et infrastructures inclut 41 millions de dollars de construction en cours.
2. La provision pour les cessions vise les biens immobiliers devant être cédés en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit notamment des terrains cédés pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et pour l'emprise de la route 550 en échange d'autres terrains.
3. La CCN a identifié des terrains et immeubles excédentaires qu'elle a l'intention d'aliéner. Au 31 mars 2002, leur valeur comptable nette se chiffre à 13 millions de dollars.

8. Avantages sociaux futurs

La CCN offre à ses salariés un régime d'indemnités de cessation d'emploi et pour accidents de travail. Les obligations pour ces indemnités représentent un passif non capitalisé.

Obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi

En général, les indemnités de cessation d'emploi sont fondées sur le nombre d'années de service des employés et sur leur taux de rémunération. La valeur actualisée des indemnités et la charge de l'exercice sont établies par l'actuaire de la CCN selon des hypothèses fournies par la direction. Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer les obligations de la CCN sont un taux d'actualisation de 5,68 p.100 (5,85 p. 100 en 2001), une progression des salaires de 3 p. 100 (3,3 p. 100 en 2001) et une durée de vie active résiduelle moyenne des salariés de 11,00 années (11,64 années en 2001). L'obligation de 3,4 millions de dollars (3,3 millions en 2001) pourrait varier de façon significative au cours des exercices à venir si les hypothèses sur lesquelles repose l'évaluation étaient fortement modifiées. L'état des résultats comprend une charge de 567 464 dollars (495 513 dollars en 2001) pour le coût des indemnités de l'exercice. Les indemnités versées aux employés au cours de l'exercice ont totalisé 316 701 dollars (84 661 dollars en 2001).

Obligation au titre des indemnités pour accidents de travail

L'obligation exclut les frais d'administration futurs et elle est présentée sur une base actualisée dont la valeur est établie à partir des données actuarielles de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail. L'obligation de 1,3 million de dollars pourrait varier de façon significative au cours des exercices à venir si les hypothèses sur lesquelles repose l'évaluation étaient fortement modifiées. L'état des résultats comprend une charge de 190 010 dollars (105 679 dollars en 2001) pour le coût des indemnités de l'exercice.

9. Définitions et objectifs des secteurs

Les activités de la CCN sont regroupées en quatre secteurs pour lesquels des objectifs à court, à moyen et à long termes reliés au mandat et à la mission de la CCN ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

Gestion et aménagement des biens immobiliers

Gérer et protéger les biens d'intérêt national afin de les préserver pour les générations futures.

Services de l'entreprise

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services à tous les autres secteurs d'activité.

Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communications et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant d'apprécier le patrimoine canadien, la culture et les réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

Planification de la région de la capitale nationale

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

10. Charges d'exploitation

Résumé des charges ventilées par poste principal	(en milliers de dollars) 2002	2001
Salaires et avantages sociaux	31 143 $	27 988 $
Biens et services	45 776	42 572
Biens et services en nature	653	1 187
Subventions tenant lieu d'impôt foncier	12 133	11 506
Amortissement	15 479	14 644
	105 184 $	**97 897 $**

11. Crédits parlementaires

	(en milliers de dollars) 2002	2001
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation reçus durant l'exercice	64 185 $	56 531 $
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations reçus durant l'exercice	36 234	29 751
Crédits parlementaires à recevoir à la fin de l'exercice	1 468	11 023
	101 887 $	**97 305 $**
Affectés comme suit :		
Crédits parlementaires constatés à l'état des résultats	65 653 $	62 555 $
Crédits parlementaires constatés à l'état de l'avoir du Canada	36 234	34 750
	101 887 $	**97 305 $**

12. Engagements

La CCN a conclu des accords de prestation de services et des baux de location de matériel et de bureaux. Les accords totalisent 159 millions de dollars (163,1 millions en 2001) et comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en 2020. La CCN a aussi privatisé la gestion et l'entretien d'une partie de ses terrains et propriétés dans le cadre de l'Examen des programmes du gouvernement fédéral. Des contrats totalisant 27,3 millions de dollars (24,2 millions en 2001) ont été octroyés. Ces contrats viennent à échéance en 2006-2007.

Les paiements annuels minimaux sur ces accords pour les cinq prochains exercices s'établissent approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
2002-2003	17 574 $
2003-2004	12 823 $
2004-2005	8 342 $
2005-2006	7 726 $
2006-2007	7 689 $

La CCN a conclu des marchés pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 21 millions de dollars (13,5 millions en 2001). Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire au cours des cinq prochains exercices.

13. Éventualités

Réclamations

Des réclamations ont été déposées contre la CCN pour un montant d'environ 5,4 millions de dollars (5,9 millions en 2001), excluant les intérêts et autres coûts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la CCN est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

Protection de l'environnement

À partir du Cadre de gestion environnementale et du programme d'acquisition et d'aliénation, la CCN a classé par ordre de priorité 1 535 sites qui feront l'objet d'une évaluation environnementale. Suivant une évaluation préliminaire de 717 de ces propriétés, des études plus approfondies ont été entreprises pour un certain nombre de ces propriétés afin de déterminer le degré de décontamination requis. Selon les études plus approfondies terminées à ce stade-ci, la CCN évalue le passif et l'éventualité pour le nettoyage environnemental à 34,4 millions de dollars (29,4 millions en 2001) et à 32,4 millions de dollars (44,8 millions en 2001) respectivement. L'éventualité montre les coûts présumés ou les coûts supplémentaires potentiels liés à des situations où il est incertain que la CCN soit dans l'obligation de débourser, ou il est peu probable que la CCN débourse, le plein montant des coûts de décontamination.

14. Opérations entre apparentés

La CCN est apparentée, au chapitre de la propriété en commun, à tous les ministères, tous les organismes et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée principalement par le Parlement du Canada.

En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les états financiers, la CCN, dans le cours normal de ses activités, effectue diverses opérations avec ces entités de l'État. Ces opérations découlent de l'exploitation courante et sont conformes à l'usage commercial habituel applicable à toute personne et à toute entreprise. Des dépenses de 10,7 millions de dollars (10,7 millions en 2001) ont été engagées pour des services publics, des locations d'espaces, des achats de services et d'immobilisations et des revenus de 4,9 millions de dollars (3,2 millions en 2001) provenant de prestations de services, d'opérations de location et de ventes de biens immobiliers ont été gagnés.

15. Juste valeur des instruments financiers

En plus de ce qui est déjà décrit à la note 4 à ce sujet, la juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer est similaire à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

16. Chiffres correspondants

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Annexe I : Le conseil d'administration et les comités de la CCN

Au 31 mars 2002

Conseil d'administration
Président
Marcel Beaudry, Gatineau (Qc)
Du 2 septembre 1999 au 1er septembre 2006

Vice-présidente
Heather Chiasson, Ottawa (Ont.)
Du 20 septembre 1999 au 19 septembre 2002

Membres du Conseil
Jacques Carrière, Gatineau (Qc)
Du 7 décembre 1999 au 6 décembre 2002

Dana B. Clendenning, Fredericton (N.-B.)
Du 22 août 2000 au 21 août 2003

Marc Denhez, Ottawa (Ont.)
Du 16 mars 1999 au 15 mars 2002

Eric A. Denhoff, Victoria (C.-B.)
Du 16 janvier 2002 au 15 janvier 2005

Roland des Groseilliers, Ottawa (Ont.)
Du 12 janvier 2001 au 11 janvier 2004

Ruth Carol Feldman, Winnipeg (Man.)
Du 10 mars 2001 au 9 mars 2004

Michael E. Kusner, Gormley (Ont.)
Du 18 mars 2001 au 17 mars 2004

Norma J. Lamont, Ottawa (Ont.)
Du 23 janvier 1999 au 22 janvier 2002

Marc Letellier, Québec (Qc)
Du 12 décembre 1999 au 11 décembre 2002

François Pichard, Gatineau (Qc)
Du 4 mai 1999 au 3 mai 2002

Nancy Power, Edmonton (Alb.)
Du 28 novembre 1998 au 27 novembre 2001

Irving Schwartz, Sydney (N.-É.)
Du 29 octobre 1999 au 28 octobre 2002

Ruth A. Spence, Yellowknife (T.N.-O.)
Du 23 octobre 2001 au 22 octobre 2004

Comité directeur
Président
Marcel Beaudry

Vice-présidente
Heather Chiasson

Membres
Marc Letellier

Nancy Power

Irving Schwartz

Comité de vérification et d'évaluation
Président
Irving Schwartz

Membres
Jacques Carrière

Dana B. Clendenning

Ruth Carol Feldman

Norma J. Lamont

François Pichard

Membre d'office
Marcel Beaudry

Comité d'examen des traitements
Présidente
Norma J. Lamont

Membres
Ruth Carol Feldman

Nancy Power

Irving Schwartz

Comité consultatif du marketing et de la programmation
Présidente
Virginia Greene, marketing, Vancouver (C.-B.)

Vice-président
Raymond M. Hébert, professeur, Winnipeg (Man.)

Membres
Jean-Pierre Arvisais, marketing, Blainville (Qc)

Jules Duguay, activités, Québec (Qc)

Chad Gaffield, professeur, Ottawa (Ont.)

Heather MacLellan, interprétation, St. John's (T.-N.)

Duncan McKie, médias et marketing, Toronto (Ont.)

Membres du conseil d'administration
Roland des Groseilliers

Eric A. Denhoff

Membre d'office
Marcel Beaudry

Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier
Présidente
Carolyn Woodland, architecte paysagiste, Etobicoke (Ont.)

Vice-président
Claude Provencher, urbaniste, Montréal (Qc)

Membres
Larry B. Beasley, urbaniste, Vancouver (C.-B.)

Peter Busby, designer urbain, Vancouver (C.-B.)

William R. Green, promoteur immobilier, Mont-Tremblant (Qc)

Gilles Larose, architecte, Montréal (Qc)

Brian MacKay-Lyons, architecte, Halifax (N.-É.)

Lawrence R. Paterson, architecte paysagiste, Okotoks (Alb.)

Donald Schmitt, architecte, Toronto (Ont.)

David Witty, urbaniste, Winnipeg (Man.)

Membres du conseil d'administration
Michael Kusner

Marc Letellier

Membre d'office
Marcel Beaudry

Comité consultatif des résidences officielles du Canada
Présidente
Julia Reitman, Montréal (Qc)

Vice-président
Daniel Brisset, Montréal (Qc)

Membres
Carol Gault, Calgary (Alb.)

J. André Perrier, Gatineau (Qc)

Jean-François Sauvé, Montréal (Qc)

Membres du conseil d'administration
Marc Denhez

Ruth A. Spence

Membre d'office
Marcel Beaudry

Le Fonds Canadiana
Président
Paul C. LaBarge

Vice-présidente
Agnes Benidickson, C.C.

Membres
Marian Bradshaw

Joan Carlisle-Irving

Benoit Côté

Willie C. W. J. Eliot, C.M.

Maurice A. Forget, C.M.

Ruth Goldbloom, O.C.

Peggy McKercher, C.M.

John C. Perlin, C.V.O.

Gerald Pittman

Barbara Poole

Kathleen Richardson, C.C.

Membre d'office :
Marcel Beaudry

Observatrice :
Julia Reitman

Annexe II : Partenaires et commanditaires de la CCN

La réussite des programmes et des activités de la Commission de la capitale nationale (CCN) dépend grandement du soutien et des contributions de ses nombreux partenaires et commanditaires. Au cours des dix dernières années, la CCN a profité d'un solide réseau de collaborateurs. Elle saisit l'occasion pour reconnaître et remercier les organismes dont la liste suit, lesquels ont permis l'organisation de programmes et d'activités en 2000-2001.

Partenaires de la CCN

Action Mines Canada

Administration du Tourisme et des Congrès d'Ottawa (ATCO)

Agence canadienne de développement international

Agence spatiale canadienne

Ambassade de Norvège

Archives nationales du Canada

Association olympique canadienne

Association paralympique du Canada

Association touristique de l'Outaouais (ATO)

Banque du Canada

Bell Canada

Bibliothèque du Parlement

Bibliothèque nationale du Canada

Blissymbolics Communication International

Casino du Lac-Leamy

Centre de recherches sur les communications Canada

Centre national des Arts

Chambre des communes

Club Rotary d'Ottawa

Conseil des arts du Canada

Cour suprême du Canada

CRDI — Groupe des micronutriments

Développement des ressources humaines Canada

Élections Canada

Free the Children

Gendarmerie royale du Canada

La Société du timbre de Pâques

Légion royale canadienne

Les Clubs Kin du Canada

Mail de la rue Sparks

MBM Productions

Med-Eng Systems Inc.

Médecins sans frontières

Ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Ministère du Patrimoine canadien

Monnaie royale canadienne

Musée canadien de la guerre

Musée canadien de la nature

Musée canadien de la photographie contemporaine

Musée canadien des civilisations

Musée canadien du ski

Musée de l'agriculture du Canada — Ferme expérimentale centrale

Musée de l'aviation du Canada

Musée de la monnaie de la Banque du Canada

Musée des beaux-arts du Canada

Musée des sciences et de la technologie du Canada

National Capital Balloon Club

OC Transpo

Office national du film du Canada

Parcs Canada

Sénat du Canada

Service d'urgence d'Ottawa

Service de police d'Ottawa

Service de police de Gatineau

Service des incendies d'Ottawa

Société de transport de l'Outaouais

Société Radio-Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

UNICEF Canada

Ville d'Ottawa

Ville de Gatineau

World Exchange Plaza

ZAC du marché By

Zone3sports

Societes commanditaires de la CCN

Accenture Inc.

Air Canada

Alcatel Canada Inc.

Award Cycle & Sports

Banque de développement du Canada

Bauer Nike Hockey

BeaverTails Canada Inc.

Bell Globemedia

BGM Imaging Inc.

Bicyclinique

Brasserie Molson

Canada 3000

Canadian Community Newspaper Association

Casino du Lac-Leamy — Loto Québec

CFGO/CJMJ Chum (Ottawa) Inc.

CFRA/KOOL/MAJIC FM Division

CHUM Group Radio

Corangamite

Cycle Power

Cyclo-sportif G.M. Bertrand

Cyco's

EDS Canada

Em Promo-Marketing

Enbridge Consumers Gas

Ford du Canada Limitée

Foster's Sport Centre

Fresh Air Experience

Full Cycle

GE Canada

Gowlings

Groupe LGS

Haut-commissariat du Canada, Canberra

Honda Canada Ltée

Inventa Sales & Promotions Ltd.

Kodak Canada Inc.

KPMG

Les Producteurs de poulet du Canada

Loeb Canada

Mess des Officiers de l'Aviation Royale du Canada

MétéoMédia

Monnaie royale canadienne

Montclair

Mouton Cadet du Baron Philippe de Rothschild

Musée canadien des enfants

NAV Canada

Nestlé Canada Inc.

Pecco's Velos

Pizza Pizza

RBC Groupe Financier

Rideau Centre

Rogers AT&T Téléphonie sans fil

Société canadienne des postes

Société dentaire d'Ottawa

Société de transport de l'Outaouais

Société du groupe d'embouteillage Pepsi (Canada)

Southbank Dodge Chrysler Ltd.

Sport Exchange Outaouais
Sports Wrightville
Stoney Ridge Winery
Stuart Energy Systems Inc.
Télétoon Canada Inc.
Terrapro Corporation
The Weather Network
TMG Solutions
Tommy & Lefebvre
Université d'Ottawa — MBA pour cadres
VIA Rail Canada
Vins Philippe Dandurand
ZIM Technologies International Inc.

Hôtels et restaurants commanditaires de la CCN

Albert at Bay Suite Hotel
ARC the.hotel
Best Western Hotel Jacques Cartier
Best Western Victoria Park Suites
Bistro 115
Blue Cactus Bar & Grill
Bravo Bravo Ristorante
Buffalo Charlie's II Bar & Grill
Buffalo Charlie's III Bar & Grill
Capital Hill Hotel & Suites
Cartier Place Suite Hotel
Coasters Seafood Grill
Coffee Revolution
Courtyard Restaurant
Crowne Plaza Ottawa
D'Arcy McGee's Irish Pub
Dancing Mermaid
Delta Ottawa Hotel & Suites
Double Decker's Pub Market Diner
Earl of Sussex Pub
Embassy Hotel & Suites
Embassy West Hotel Conference Centre
Excellent Eateries Group
Fairmont Château Laurier
Four Points par / by Sheraton
Hard Rock Café
Hilton Lac Leamy
Holiday Inn Plaza La Chaudière Hull/Ottawa
Hooker's BeaverTails
Howard Johnson Hotel Ottawa City Centre
Las Palmas Restaurant — Ottawa
Les Suites Hotel Ottawa
Lone Star Café
Lord Elgin Hotel
Mamma Grazzi's
Maxwell's Bistro & Club
Mayflower Restaurant & Pub
Mayflower II Restaurant & Pub
Minto Place Suite Hotel
Nickel's Restaurant
Noah's Restaurant & Catering
Novotel Hotel Ottawa
Oregano's Pasta Market
Quality Hotel
Ramada Hotel & Suites — Ottawa
Relais Château Cartier Resort
Sheraton Ottawa Hotel
The Courtyard Restaurant
The Fish Market Restaurant
The Keg Steakhouse & Bar
The Marble Works Steak House
The Royal Mile
The Westin Ottawa
Thirsty Dog
Travelodge by Parliament Hill
Tucker's Market Place
Vineyards Wine Bar Bistro
Vittoria Trattoria

Les amis de la patinoire du canal Rideau de la CCN

Diamant
CAA Travel-Cruise Holidays
Corporation Viking Rideau
Domtar Inc.
EDS Canada
Les Papiers Scott Limitée
Minto Place Suite Hotel
Tannis 21 Foundation
The Westin Ottawa

Platine
Four Points par / by Sheraton
Harris Computer Systems
Koyman Galleries
Les supermarchés Loblaws Ltée
McCay, Duff & Company
Société canadienne des postes
Taing Jewellers Ltd.

Or
Accelio Corporation
Aqua Terre Solutions
Armon Corporation
Banque MBNA Canada
Coughlin & Associates
Figure 8 spécialistes du patin
Ginsberg, Gingras et associés
Gowling, Lafleur & Henderson LLP
Le Groupe CGI
Nelligan, O'Brien & Payne Law Offices
Université d'Ottawa

Argent
Barry McLaughlin & Associates
Cartier Place Suite Hotel
Cognos Incorporated
Finlayson & Singlehurst
J.L. Richard & Associates
Kearns Special Events
Richfield Services / Noah's Restaurant
Silver Skates
Société canadienne des courtiers en douane
Telesat Canada
Union Engraving & Printing
Veri And

Bronze
Ace-Par Systems
Algonquin Travel Corporation
Androcom Interactive Media
Avestin
Bowmac Gumpar (1996) Inc.
Britanny Medical Pharmacy
Brookfield LePage Johnson Controls (BLJC)
C.L.A. Personnel
Computing Devices Canada
D.C. Technologies
Deloitte & Touche
Delta Ottawa Hotel & Suites
Equity Management International
Farrow Architects
General Bearing Service
Ginsberg, Gluzman, Fage & Levitz LLP
Hooker Harbrecht/BeaverTails
Johnsons Business Interiors
L'Académie Jeanne d'Arc
L'Association de l'exposition du Canada central
Lafleur de la Capitale
M. Davis Landscape Design
M. McGrath Canada Limited
McIntyre & McLarty LLP
Novatech Disaster Restoration
Novotel Hotel Ottawa
Perley-Robertson Hill & McDougall LLP
Royal LePage Commercial
Simmering & Associates
Spherion Workforce Architects
Sybase Canada
The Fish Market Restaurant
Tradewinds Scientific
Ville d'Ottawa